



Réserve Naturelle
BAILLETAZ



PLAN DE GESTION 2024-2033

Tome III : Stratégie de gestion

Rédaction

Maud Delorme (PNV, chargée de mission plan de gestion).

Relectures et contributions

Élodie Antoine (PNV, technicienne en charge des trois réserves de Tarentaise) ; Thierry Delahaye (PNV, chargé de mission flore et végétation) ; Laurent Charnay (PNV, chef de pôle Connaissance et Gestion).

Maxime Ego (DREAL AuRA, référent du site) ; Lionel Laslaz (Université Savoie Mont-Blanc, référent du site pour le Conseil Scientifique du PNV).

Référence

L'utilisation ou la citation d'éléments extraits de ce document fera état des références suivantes :
Parc national de la Vanoise (2024). *Plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Bailletaz 2024-2033. Tome III : Stratégie de gestion*. PNV - 114 pages.

Crédits photo

Couverture : Vue sur la RNN de la Bailletaz par Mylène HERRMANN - PNV

Encadrés (de haut en bas) :

- Les responsabilités en bref : Mylène Herrmann ; Élodie Antoine.
- Les enjeux de conservation en bref : Élodie Antoine ; Michel Bouche.
- Les facteurs clés de réussite en bref : Mylène Herrmann ; Élodie Antoine ; Alain Chastin.
- La stratégie de gestion en bref : Michel Bouche ; Mylène Herrmann ; Florian Maurer.

Validé par :

- Le Comité Consultatif, le 25/10/24
- Le Conseil Scientifique du Parc national de la Vanoise, le 08/11/24
- Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, le 12/11/24

Financement

La rédaction du plan de gestion est financée par :



Table des matières

Table des illustrations	5
Table des tableaux	5
PrÉambule	7
Partie I : Enjeux de la rÉserve naturelle.....	9
I Responsabilité de la RNN	9
I.1 Hiérarchisation des responsabilités « espèces »	9
I.2 Hiérarchisation des responsabilités « habitats »	28
Les responsabilitÉs de la RNN en BREF	34
II Enjeux de conservation du patrimoine naturel	35
II.1 Formulation des enjeux	35
II.2 État actuel des enjeux du patrimoine naturel et facteurs d'influence	37
III Les enjeux de conservation de la RNN en BREF	40
IV Facteurs cléS de rÉussite de la conservation du patrimoine naturel	41
IV.1 Ancrage territorial	41
IV.2 Connaissances naturalistes et scientifiques	41
IV.3 Fonctionnement de la réserve, gouvernance et animation	42
Les facteurs cléS de rÉussite en BREF	43
Partie II : StratÉgie de gestion.....	44
I Arborescence du plan de gestion	44
II Objectifs À long terme (OLT)	44
II.1 Définition	44
II.2 Objectifs à long terme de la RNN	45
II.3 Évaluation des enjeux : indicateurs de suivi	45
III Objectifs opÉrationnels (OO)	46
III.1 Définition	46
III.2 Indicateurs de pression.....	46
III.3 Opérations et indicateurs de réponse	46
Partie III : Mise en œuvre de la stratÉgie de gestion	49
I Enjeu 1 : Milieux herbacÉs d'altitude	49
I.1 OLT 1 : Favoriser la résilience des milieux herbacés d'altitude en améliorant l'état de conservation et en favorisant la naturalité.....	49
I.2 Facteurs d'influences sur l'enjeu	50
I.3 Tableau de synthèse de la stratégie pour l'enjeu « milieux herbacés d'altitude »	50
II Enjeu 2 : Milieux humides et aquatiques	53

II.1	OLT 2 : Améliorer la fonctionnalité et l'état de conservation des milieux humides et aquatiques en favorisant la naturalité.....	53
II.2	Facteurs d'influences sur l'enjeu	53
II.3	Tableau de synthèse de la stratégie pour l'enjeu « milieux humides et aquatiques »	54
III	FCR 1 : Ancrage territorial	57
III.1	OLT 3 : Améliorer l'ancrage territorial et l'appropriation de la RNN par les acteurs locaux et les visiteurs	57
III.2	Facteurs d'influence sur l'ancrage territorial.....	57
III.3	Tableau synthétique de la stratégie de l'ancrage territorial	57
IV	FCR 2 : Amélioration des connaissances	60
IV.1	OLT 4 : Améliorer en continu les connaissances naturalistes et scientifiques de la RNN..	60
IV.2	Facteurs d'influence sur l'amélioration des connaissances	60
IV.3	Tableau synthétique de la stratégie d'amélioration des connaissances.....	60
V	FCR 3 : Fonctionnement de la Réserve.....	62
V.1	OLT 5 : Assurer le fonctionnement optimal de la RNN.....	62
V.2	Facteurs d'influence sur le fonctionnement, la gouvernance et l'animation de la RNN ...	62
V.3	Tableau synthétique de la stratégie du fonctionnement optimal de la RNN	62
VI	La stratégie de gestion en BREF.....	64
Partie IV	: Programme d'actions	65
I	Calendrier des opérations	65
II	Moyens humains et coûts prévisionnels.....	65
II.1	Programmation indicative des moyens humains	65
II.2	Programmation indicative des moyens financiers.....	65
III	Plan de financement.....	65
III.1	Principaux financeurs identifiés	65
III.2	Plan de financement.....	66
Partie V	: Fiches actions.....	67
Bibliographie.....		113

TABLE DES ILLUSTRATIONS

- Figure 1 : Détermination de l'enjeu au regard de trois critères.
 Figure 2 : Répartition des espèces à responsabilité majeure, par groupe d'espèces.
 Figure 3 : Répartition des espèces à responsabilité forte, par groupe d'espèces.
 Figure 4 : Répartition des espèces à responsabilité secondaire, par groupe d'espèces.
 Figure 5 : Surface et représentativité des habitats naturels par niveaux de responsabilité.
 Figure 6 : Part des types de milieux patrimoniaux selon les niveaux de responsabilités
 Figure 7 : Part des niveaux de responsabilité selon le type de milieux patrimoniaux
 Figure 8 : Construction de l'arborescence du plan de gestion

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Niveau de responsabilité selon la notation de l'espèce appartenant à la faune vertébrée	11
Tableau 2 : Critères et grille de notation de la faune vertébrée, définis en 2019	11
Tableau 3 : Grille de notation appliquée à l'espèce patrimoniale Bouquetin des Alpes (<i>Capra ibex</i>) ...	12
Tableau 4 : Niveau de responsabilité appliqué à l'espèce patrimoniale Bouquetin des Alpes (<i>Capra ibex</i>)	13
Tableau 5 : Niveau de responsabilité selon la notation de l'espèce appartenant à la faune invertébrée	15
Tableau 6 : Critères et grille de notation de la faune invertébrée, définis en 2021	15
Tableau 7 : Grille de notation appliquée à l'espèce Petit Apollon (<i>Parnassius corybas sacerdos</i>)	16
Tableau 8 : Niveau de l'enjeu appliqué à l'espèce Petit Apollon (<i>Parnassius corybas sacerdos</i>)	17
Tableau 9 : Niveau de responsabilité selon la notation de l'espèce appartenant à la flore vasculaire.	19
Tableau 10 : Critères et grille de notation de la flore vasculaire	19
Tableau 11 : Grille de notation appliquée à l'espèce Sesslerie ovale (<i>Sesleria ovata</i>)	20
Tableau 12 : Niveau de l'enjeu appliqué à l'espèce Sesslerie ovale (<i>Sesleria ovata</i>)	20
Tableau 13 : Niveau de responsabilité selon la notation de l'espèce appartenant aux bryophytes	22
Tableau 14 : Critères et grille de notation des bryophytes.....	22
Tableau 15 : Grille de notation appliquée à l'espèce <i>Orthothecium strictum</i>	23
Tableau 16 : Niveau de l'enjeu appliqué à l'espèce <i>Orthothecium strictum</i>	23
Tableau 17 : Répartition des espèces à responsabilité majeure, par types de milieux.....	24
Tableau 18 : Répartition des espèces à responsabilité forte, par types de milieux	25
Tableau 19 : Répartition des espèces à responsabilité secondaire, par types de milieux.....	26
Tableau 20 : Nombre d'espèces recensées, patrimoniales et à responsabilité sur la RNN.....	27
Tableau 21 : Niveau de responsabilité selon la notation de l'habitat	29
Tableau 22 : Critères et grille de notation des habitats.....	29
Tableau 23 : Grille de notation appliquée à l'habitat des Groupements pionniers des bords de torrents alpins (<i>Caricion bicoloris-astrofuscae</i>).....	30
Tableau 24 : Niveau de responsabilité appliqué à l'habitat des Groupements pionniers des bords de torrents alpins (<i>Caricion bicoloris-astrofuscae</i>).....	30
Tableau 25 : Niveau de responsabilité des habitats patrimoniaux de la RNN.....	33
Tableau 26 : Synthèse des niveaux de responsabilité pour les milieux herbacés d'altitude.....	35
Tableau 27 : Synthèse des niveaux de responsabilités pour les milieux humides et aquatiques	36
Tableau 28 : États actuels des enjeux et principaux facteurs d'influence	38
Tableau 29 : Enjeux, facteurs clés de réussite et objectifs à long terme de la RNN	45

Tableau 30 : Exemple de construction d'une grille d'évaluation	45
Tableau 31 : Codification des opérations selon leur nature	46
Tableau 32 : Questions à se poser lors de la construction de l'arborescence. Source : Cahiers Techniques	48

PRÉAMBULE

La Réserve naturelle nationale (RNN) de la Bailletaz est située en Haute-Tarentaise sur la commune de Val-d'Isère, en Savoie. Elle assure une continuité entre différents espaces protégés : cœurs du Parc national de la Vanoise et du Grand Paradis (Italie) et la Réserve naturelle nationale de la Grande Sassièr (Tignes). Elle participe ainsi au fonctionnement du réseau d'espaces protégés qui s'étend de part et d'autre de la frontière franco-italienne.

Sa surface est de 495 hectares. Elle a été créée par le décret ministériel du 6 décembre 2000, en compensation du déclassement de la Réserve naturelle nationale de l'Iseran.

La RNN de la Bailletaz se situe entre 2 050 m et 3 602 m d'altitude (sommet de la Tsanteleina), principalement exposée au sud. De ce fait, les pentes raides de la Réserve déneigent rapidement en hiver et constituent une zone refuge privilégiée pour les ongulés de montagne (Bouquetins des Alpes, Chamois). La Réserve est une importante zone de mise-bas pour ces deux espèces.

La végétation appartient aux étages subalpin supérieur, alpin et nival. Les milieux naturels de la RNN se composent de pelouses thermophiles, de combes à neige, de croupes ventées, de nombreux éboulis et escarpements rocheux, d'un petit lac, de rares zones humides, de névés et d'un glacier. À noter la présence de quelques espèces végétales patrimoniales, comme la Sesslerie ovale, dont la totalité des populations françaises connues est située dans la réserve de la Bailletaz, dans celle voisine de la Grande Sassièr et au col de l'Iseran.

Un seul sentier parcourt la Réserve avec un fort dénivelé. La fréquentation de la Réserve est donc limitée à un public assez sportif. Au début de l'hiver, la zone est très avalancheuse donc peu fréquentée. Au fil de la saison, l'exposition sud permet une diminution de ce risque et des skieurs de randonnée traversent la Réserve en direction du col de la Bailletaz et de la Tsanteleina.

Actuellement, un seul exploitant agricole fait pâturer des ovins dans la Réserve, en fin d'été principalement.

Des paravalanches sont installés au sommet de la Roche Blanche, et en période hivernale, des PIDA (déclenchements préventifs d'avalanches) peuvent être réalisés sur certaines zones de la Réserve en cas de risque fort d'avalanches.

Depuis 2016, le High Trail Vanoise, compétition internationale de trail, traverse la Réserve. Un travail de concertation avec l'organisateur a été réalisé, permettant la prise en compte des prescriptions faites par le gestionnaire de la Réserve.

Le Parc national de la Vanoise est gestionnaire de la RNN de la Bailletaz depuis sa création en 2000. Cette mission lui a été confiée par l'État, au travers d'une convention qui a fait l'objet de plusieurs renouvellements. La dernière convention en date a été signée en décembre 2022 pour une durée de cinq ans.

Le premier plan de gestion d'une Réserve naturelle nationale est programmé sur cinq ans. À son renouvellement, les plans de gestion suivants sont élaborés sur dix ans. Ainsi, le second plan de gestion de la RNN de la Bailletaz couvrait la période 2014-2023.

L'objectif de ce rapport est de faire une évaluation de ce plan de gestion afin de prendre en compte d'éventuels changements concernant le patrimoine naturel et/ou activités socio-économiques et d'adapter au besoin les opérations voire les objectifs opérationnels.

Élaboré sur la base de la nouvelle méthodologie conçue par Réserves naturelles de France (RNF) (DOUARD, FIERES ET AL., 2017), le nouveau plan de gestion comporte quatre tomes :

- **Tome I : Évaluation du plan de gestion 2014-2023**

Ce premier tome évalue la réalisation et l'efficacité des actions prévues dans le second plan de gestion portant sur la période 2014-2023. Il a pour objectif de vérifier leur pertinence par rapport aux enjeux et objectifs à long terme de la réserve.

Cette évaluation doit permettre d'aider à la programmation du troisième plan de gestion en orientant la nouvelle stratégie de gestion.

Son élaboration s'appuie principalement sur :

- Le plan de gestion précédent ;
- Les programmations consolidées et les bilans d'activités annuels ;
- Le bilan à mi-parcours du 2^{ème} plan de gestion (2014-2023) ;
- Les échanges entre acteurs lors des comités consultatifs ;
- Les documents produits lors de la réalisation de chaque action (rapport d'étude, compte-rendu de visite, protocoles scientifiques, etc.) ;
- Les remarques émises par les différents acteurs du site.

- **Tome II : État des lieux**

Ce deuxième tome regroupe l'ensemble des éléments descriptifs de la réserve disponibles au moment de sa rédaction. Il oriente la définition des enjeux, desquels découlent l'ensemble de la stratégie de gestion. Il comprend différentes parties :

- Description du site et du contexte administratif le concernant ;
- Description de l'environnement physique (climat et météorologie, topographie) ;
- Description de la composante de l'écosystème (géo et biodiversité) ;
- Description du contexte humain (activités et usages, accueil du public).

- **Tome III : Stratégie et plan de gestion 2024-2033 (présent document)**

Ce troisième tome constitue le plan de gestion proprement dit. À partir de l'analyse des éléments de l'état des lieux, les enjeux de conservation du patrimoine naturel de la réserve sont définis, de même que les *facteurs clés de réussite* (FCR). L'analyse des enjeux et des FCR sert ensuite de base pour la construction de l'arborescence du plan de gestion (stratégie de gestion) :

- Définition d'objectifs à long terme, identification d'indicateurs d'état pour suivre leur niveau d'atteinte à partir de la mise en œuvre d'opérations spécifiques (souvent des suivis scientifiques) ;
- Définition d'objectifs opérationnels (à réaliser sur la durée d'application de ce 3^{ème} plan de gestion) avec mise en œuvre d'opérations pour les atteindre et suivis d'indicateurs de pression et de réponse.

L'ensemble des opérations est planifié et un budget prévisionnel est établi. Une fiche action est rédigée pour chaque opération prévue.

- **Tome IV : Annexes**

Ce quatrième tome regroupe l'ensemble des annexes (documents officiels, listes et descriptifs d'habitats et d'espèces, comptes-rendus de groupes de travail, fiches détaillées sur les activités soumises à autorisations, cartes complémentaires, etc.).

PARTIE I : ENJEUX DE LA RÉSERVE NATURELLE

Les enjeux de la Réserve sont constitués des éléments du patrimoine naturel, géologique, culturel et du fonctionnement écologique pour lesquels elle porte une responsabilité et que nous devons préserver ou améliorer. Dans le plan de gestion d'une Réserve naturelle nationale, les enjeux socio-économiques ne sont pas une finalité. Pour autant, les aspects socio-économiques (ancrage territorial, accueil du public et outils pédagogiques associés, gouvernance, etc.) et d'acquisition de connaissances conditionnent fortement la réussite de la mission de protection du patrimoine naturel. Ces aspects sont par conséquent pris en compte et regroupés sous la notion de « facteurs clés de réussite ».

Les impacts des dérèglements climatiques sur les enjeux de la Réserve n'ont pas pu être entièrement intégrés à ce stade, faute de connaissances suffisantes sur le devenir de certains groupes d'espèces ou d'habitats.

I RESPONSABILITÉ DE LA RNN

I.1 Hiérarchisation des responsabilités « espèces »

Toutes les espèces identifiées comme patrimoniales pour la RNN de la Bailletaz (voir *Tome II*) ont fait l'objet d'une évaluation afin de hiérarchiser les enjeux et responsabilités de manière robuste et objective. Cette évaluation a été adaptée selon les groupes d'espèces en tenant compte des informations et documents disponibles.

De manière générale, l'évaluation se base sur l'analyse de trois critères définis par l'Office Français de la Biodiversité et Réserves Naturelles de France (DOUARD, FIER ET AL., 2017) : la sensibilité du patrimoine, le rôle fonctionnel et la représentativité du site.

Les grilles de notation construites pour la RNN de la Bailletaz reprennent les grands critères préconisés par les cahiers techniques tout en s'adaptant aux taxons étudiés et aux ressources disponibles.

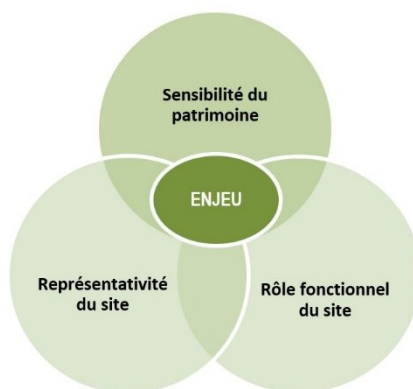


Figure 1 : Détermination de l'enjeu au regard de trois critères. Source : CT88.

La **sensibilité** renseigne sur la fragilité et la capacité de résilience de l'espèce. Elle est appréciée à partir de différents critères : le niveau de menace qui pèse sur l'espèce (statut liste rouge) ; sa dépendance vis-à-vis d'un habitat et/ou micro-habitat spécialisé ; sa sensibilité climatique et son statut de protection national ou régional.

La **représentativité** renseigne sur le statut biogéographique de l'espèce et son endémisme ; la singularité de l'espèce (phénotypique, génétique, limite d'aire, etc.) ; la rareté géographique et l'intérêt phylogénétique.

Le **rôle fonctionnel** renseigne sur l'importance du site pour une espèce donnée pour la réalisation de son cycle de vie (reproduction, hivernage, alimentation, tranquillité, etc.).

Un enjeu peut être considéré comme majeur s'il obtient une note suffisamment importante sur l'ensemble des trois critères.

Les notes varient dans chaque critère, avec des notations différentes, traduisant un niveau de responsabilité secondaire à majeur. Les principales références utilisées pour l'appréciation des critères sont le site de l'INPN, les études et inventaires menées au PNV sur ces groupes d'espèces et quand aucune autre solution n'était possible, le dire d'expert.

I.1.1 Méthode d'évaluation de la faune

Des précédents travaux réalisés ou commandités par le PNV ont été utilisés pour évaluer la responsabilité de la Réserve quant aux espèces de la faune vertébrée et invertébrée.

I.1.1.a Faune vertébrée

Un travail réalisé en 2019 par Pierre-Louis Rey (Ekogalta) et Jérôme Cavailhès (PNV) a permis de hiérarchiser les enjeux de conservation des espèces vertébrées du Parc national de la Vanoise (REY ET CAVAILHES, 2019). Cette étude et son système de notation ont été réutilisés dans le cadre de l'élaboration de ce document de gestion et appliqués aux 26 espèces identifiées comme patrimoniales dans le *Tome II*. Bien que l'étude porte sur l'analyse des enjeux à l'échelle du PNV, elle a été appliquée à la Réserve qui présente un contexte sensiblement similaire, notamment pour ces espèces à grands domaines vitaux.

Cette grille se décline en huit critères, avec un score total de 32 points, permettant de déterminer le niveau d'enjeu pour chaque espèce. Les critères et leurs limites ont été explicités dans l'étude précitée.

Pour plus de détails, se référer au document en annexe 23.

La méthodologie appliquée au Bouquetin des Alpes est présentée dans le *Tableau 3* à titre d'exemple. La notation globale de l'espèce est **supérieure à 16** : la Réserve de la Bailletaz a une responsabilité majeure pour la conservation de cette espèce.

Tableau 1 : Niveau de responsabilité selon la notation de l'espèce appartenant à la faune vertébrée

Niveau de responsabilité	MAJEUR	FORT	SECONDAIRE
Score total	Score ≥ 16	10 < score < 16	Score ≤ 10

Tableau 2 : Critères et grille de notation de la faune vertébrée, définis en 2019

Critères	Source	Sens	Score	Scores maximaux	
				Critère	Total
Endémicité alpine	L'Endémicité alpine est considérée comme une aire de répartition circonscrite à une région biogéographique définie par l'histoire évolutive.	Endémique stricte	4	4	32
		Endémique élargie	2		
		Sans valeur endémique	0		
Rareté géographique	La Rareté géographique (RG) décrit une aire de répartition réduite géographiquement (et/ou des effectifs faibles). Elle correspond au pourcentage de présence de l'espèce au sein du territoire européen.	Score par nuée dynamique	0 - 4	4	
Intérêt phylogénétique	L'Intérêt phylogénétique représente le niveau de diversité phylogénétique avec une histoire évolutive singulière et bien distincte des taxons les plus proches, ou degré d'isolement de l'espèce dans sa phylogénie.	Score par nuée dynamique	0 - 4	4	
Niveau de régression/menace	Le Niveau de régression (NR) symbolise l'importance du déclin général des populations. Listes Rouges.		0 - 4	4	
Vulnérabilité démographique	La Vulnérabilité démographique (VD) est identifiée comme une stratégie démographique (âge à maturité, fécondité, nombres de juvéniles, ...) défavorable en cas de perturbations.	Classement par nuée dynamique	0 - 4	4	
Rôle écologique	Le Rôle écologique (RE) est défini par l'importance de l'espèce pour le maintien d'un écosystème, d'un habitat ou d'autres espèces.		0 - 4	4	

Sensibilité climatique	La Sensibilité climatique (SC) a été définie comme la perturbation que pourrait subir un vertébré par le changement de son environnement au sein des Alpes françaises.	Classement par nuée dynamique	0 - 4	4	
Responsabilité nationale	La Responsabilité nationale (RN) indique les espèces qui dépendent en grande partie de la France pour leur conservation (grande proportion de leur aire de répartition se situant en France).	0 - 20%	0	4	
		21 - 40%	1		
		41 - 60%	2		
		61 - 80%	3		
		81 - 100%	4		

Tableau 3 : Grille de notation appliquée à l'espèce patrimoniale Bouquetin des Alpes (*Capra ibex*)

Critères	Source	Sens	Score	Scores maximaux	
				Critère	Total
Endémicité alpine	L'Endémicité alpine est considérée comme une aire de répartition circonscrite à une région biogéographique définie par l'histoire évolutive.	Endémique stricte	4	0	17,834
		Endémique élargie	2		
		Sans valeur endémique	0		
Rareté géographique	La Rareté géographique (RG) décrit une aire de répartition réduite géographiquement (et/ou des effectifs faibles). Elle correspond au pourcentage de présence de l'espèce au sein du territoire européen.	Score par nuée dynamique	0 - 4	4	
Intérêt phylogénétique	L'Intérêt phylogénétique représente le niveau de diversité phylogénétique avec une histoire évolutive singulière et bien distincte des taxons les plus proches, ou degré d'isolement de l'espèce dans sa phylogénie.	Score par nuée dynamique	0 - 4	1,667	
Niveau de régression/menace	Le Niveau de régression (NR) symbolise l'importance du déclin général des populations. Listes Rouges.		0 - 4	0,167	

Vulnérabilité démographique	La Vulnérabilité démographique (VD) est identifiée comme une stratégie démographique (âge à maturité, fécondité, nombres de juvéniles, ...) défavorable en cas de perturbations.	Classement par nuée dynamique	0 - 4	3	
Rôle écologique	Le Rôle écologique (RE) est défini par l'importance de l'espèce pour le maintien d'un écosystème, d'un habitat ou d'autres espèces.		0 - 4	3	
Sensibilité climatique	La Sensibilité climatique (SC) a été définie comme la perturbation que pourrait subir un vertébré par le changement de son environnement au sein des Alpes françaises.	Classement par nuée dynamique	0 - 4	2	
Responsabilité nationale	La Responsabilité nationale (RN) indique les espèces qui dépendent en grande partie de la France pour leur conservation (grande proportion de leur aire de répartition se situant en France).	0 - 20%	0	4	
		21 - 40%	1		
		41 - 60%	2		
		61 - 80%	3		
		81 - 100%	4		

Tableau 4 : Niveau de responsabilité appliqué à l'espèce patrimoniale Bouquetin des Alpes (*Capra ibex*)

Niveau de responsabilité	MAJEUR	FORT	SECONDAIRE
Score total	Score ≥ 16	10 < score < 16	Score ≤ 10

La grille de notation fait ressortir un score élevé lié à un enjeu de conservation important pour le Bouquetin des Alpes. Le niveau de responsabilité de la RNN de la Bailletaz est majeur pour cette espèce.

I.1.1.b Faune invertébrée

Afin d'évaluer la responsabilité de la RNN de la Bailletaz pour la faune invertébrée, deux documents produits sur les invertébrés du PNV ont été utilisés :

- Méthodologie de hiérarchisation des espèces invertébrées du Parc national de la Vanoise : lépidoptères, orthoptères, odonates, coléoptères – association FLAVIA (COULOMBIER ET BAILLET, 2021) ;
- Synthèse des enjeux entomologiques dans les milieux agropastoraux du Parc national de la Vanoise : orthoptères, odonates, rhopalocères et zygènes, coléoptères coprophages – bureau d'étude ENTOMIA (GUIMIER ET AL., 2023).

Les grilles de notation conçues lors de ces travaux ont été réutilisées pour cette évaluation et appliquées aux 15 invertébrés patrimoniaux de la RNN. Ces études prévues à l'échelle du PNV ont été appliquées à la Réserve, notamment car les contextes sont assez similaires et du fait de l'absence de connaissances suffisantes pour juger de la représentativité de la RNN.

Elles s'appuient sur six critères (pour un score total de 56) détaillés dans le document de 2021 (COULOMBIER ET BAILLET, 2021) :

- Le statut réglementaire (protection nationale, directive habitats, convention de Berne) ;
- La distribution de l'espèce (zoogéographie) : niveau d'endémicité vis-à-vis du Parc ;
- Le niveau de menace (Listes rouges régionale et nationale) ;
- La « responsabilité » du Parc en termes de conservation (fort pourcentage des populations française ou mondiale, cœur de population, aires disjointes, etc.) ;
- Le niveau de typicité altitudinale de l'espèce en France (strictement montagnarde, planitiaire/collinéenne, etc.) ;
- Autres (espèce emblématique, à préciser le cas échéant).

Le dernier critère, basé sur les dires d'experts, est appliqué uniquement aux espèces ayant un score égal ou supérieur à 20 et dont le cœur de population n'est pas présent à l'étage de végétation collinéenne. Ce seuil de 20 et cette sélection permettent d'analyser les espèces les plus représentatives du territoire du PNV (COULOMBIER ET BAILLET, 2021).

L'application de la méthode au Petit Apollon est présentée dans le [Tableau 7](#) à titre d'exemple. La notation globale de l'espèce est **supérieure à 28** sur 56 : la RNN de la Bailletaz a une responsabilité majeure pour cette espèce.

Tableau 5 : Niveau de responsabilité selon la notation de l'espèce appartenant à la faune invertébrée

Niveau de responsabilité	MAJEUR	FORT	SECONDAIRE
Score total	Score $\geq$ 28	24 < score < 28	Score $\leq$ 24

Tableau 6 : Critères et grille de notation de la faune invertébrée, définis en 2021

Critères	Sous-critères	Détails	Score	Score maximal		
				Sous-critère	Critère	TOTAL
Sensibilité	Statut réglementaire	Sans statut	0	10	26	56
		DHFF ou Convention Berne	5			
		Protégée nationalement	10			
	Niveau de menace	Non renseigné	0	10		
		LC, NE (national/régional) ou NT (national)	0			
		VU, EN (national) ou NT (régional)	4			
		VU (régional) ou CR (national)	8			
		CR, EN ou RE (régional)	10			
	Niveau de typicité altitudinale de l'espèce en France	Non renseigné	0	6		
		Espèce collinéenne	0			
		Espèce possédant un large spectre altitudinal (ubiquiste)	3			
		Espèce strictement montagnarde	6			
Représentativité	Distribution de l'espèce : niveau d'endémicité vis-à-vis du parc	Non renseigné	0	10	20	
		Cosmopolite, holarctique, paléarctique, eurasiatique	0			
		Eurasiatique ouest	1			
		Européenne	2			
		Atlanto-méditerranéenne / Ponto-méditerranéenne / Méditerranéo-asiatique	4			
		Eurasiatique boréo-alpin / relief eurasiatique ou européen	8			
		Alpine	10			

	Responsabilité du Parc en termes de conservation	Non renseigné	0	10		
		Pas de responsabilité particulière	0			
		Responsabilité modérée	4			
		Responsabilité forte	8			
		Responsabilité majeure	10			
Autres		Dire d'experts (espèce menacée de disparition sur le territoire du Parc, aire de répartition morcelée, espèce emblématique, etc.)	0-10	10	10	

Tableau 7 : Grille de notation appliquée à l'espèce Petit Apollon (*Parnassius corybas sacerdos*)

Critères	Sous-critères	Détails	Score	Score maximal		
				Sous-critère	Critère	TOTAL
Sensibilité	Statut réglementaire	Sans statut	0	10	20	46
		DHFF ou Convention Berne	5			
		Protégée nationalement	10			
	Niveau de menace	Non renseigné	0	4		
		LC, NE (national/régional) ou NT (national)	0			
		VU, EN (national) ou NT (régional)	4			
		VU (régional) ou CR (national)	8			
		CR, EN ou RE (régional)	10			
	Niveau de typicité altitudinale de l'espèce en France	Non renseigné	0	6		
		Espèce collinéenne	0			
		Espèce possédant un large spectre altitudinal (ubiquiste)	3			
		Espèce strictement montagnarde	6			
Représen- tativité	Distribution de l'espèce : niveau	Non renseigné	0	10	18	
		Cosmopolite, holarctique, paléarctique, eurasiatique	0			

	d'endémicité vis-à-vis du parc	Eurasiatique ouest	1			
		Européenne	2			
		Atlanto-méditerranéenne / Ponto-méditerranéenne / Méditerranéo-asiatique	4			
		Eurasiatique boréo-alpin / relief eurasiatique ou européen	8			
		Alpine	10			
	Responsabilité du Parc en termes de conservation	Non renseigné	0	8		
		Pas de responsabilité particulière	0			
		Responsabilité modérée	4			
		Responsabilité forte	8			
		Responsabilité majeure	10			
Autres	Contraction de son aire d'occurrence européenne et française / Plan national d'action papillons	0-10	8	8		

Tableau 8 : Niveau de l'enjeu appliqué à l'espèce Petit Apollon (*Parnassius corybas sacerdos*)

Niveau de responsabilité	MAJEUR	FORT	SECONDAIRE
Score total	Score ≥ 28	24 < score < 28	Score ≤ 24

La grille de notation fait ressortir un score élevé lié pour le Petit Apollon. Le niveau de responsabilité de la RNN de la Bailletaz est majeur pour cette espèce.

I.1.2 Méthode d'évaluation de la flore

I.1.2.a Flore vasculaire

La grille d'évaluation de la flore vasculaire a été construite en interne avec le botaniste du PNV. Elle se base sur six critères (pour un score total de 8), renseignant sur la sensibilité et la représentativité des espèces pour la RNN :

- La protection nationale ou régionale de l'espèce ;
- L'inscription en liste rouge nationale ou régionale donnant une indication sur la vulnérabilité de l'espèce ;
- La dépendance de l'espèce vis-à-vis d'un habitat ;
- L'aire globale de distribution ;
- La singularité de l'espèce (phénotypique, génétique, phylogénétique, etc.) ;
- L'état de conservation présumé de la population à l'échelle de la RNN.

Les critères de rôle fonctionnel de la RNN pour l'espèce évaluée n'ont pas été pris en compte dans cette évaluation. La prise en compte du réservoir de population avec estimation de la banque de graines disponible, de la diversité génétique ou de la reproduction de l'espèce ont été écartés compte-tenu de la difficulté d'évaluation de ces critères sans étude spécifique.

Étant donné l'hétérogénéité des connaissances sur la sensibilité climatique des espèces, et malgré l'intérêt pour ce critère, il n'a également pas été retenu pour cette évaluation.

Les critères établis dans le cadre de ce travail ont été évalués à partir de documents disponibles ou à défaut, à dire d'expert. Ils ont été appliqués aux 32 espèces patrimoniales de la flore vasculaire.

L'application de la méthode à la *Sesleria ovata* est présentée dans le [Tableau 11](#) à titre d'exemple. La cotation globale de l'espèce est **égale à 8** sur 8 : la RNN de la Bailletaz a une responsabilité majeure pour cette espèce.

Tableau 9 : Niveau de responsabilité selon la notation de l'espèce appartenant à la flore vasculaire

Niveau de responsabilité	MAJEUR	FORT	SECONDAIRE
Score total	Score = 8	6 < score < 8	Score ≤ 6

Tableau 10 : Critères et grille de notation de la flore vasculaire

Critères	Sous-critères	Détails	Score	Score maximal		
				Sous-critère	Critère	TOTAL
Sensibilité	Bonus espèce protégée nationalement / régionalement	PN et/ou PR	1	1	3	8
	Plus haut statut LR National (2018) et/ou Rhône-Alpes (2014)	VU et EN	1,5	1,5		
		NT : quasi-menacé	1			
		LC : préoccupation mineure	0,5			
		< LC	0			
	Dépendance de l'espèce vis-à-vis d'un habitat	Espèce inféodée à un habitat ou micro-habitat	0,5	0,5		
		Espèce ubiquiste	0			
Représentativité	Statut biogéographique	Strictement alpin (Alpes)	2	2	3	
		Eurasien boréo-alpin / arctico-alpin	1			
		Autres continents ou Eurasien	0			
	Singularité	Caractère singulier de l'espèce (phénotypique, génétique, limite d'aire, etc.)	1	1		
		Pas de caractère singulier	0			
		État de conservation présumé de la population à l'échelle de la Réserve	État de conservation défavorable			2
État de conservation douteux ou inadéquat	1					
État de conservation présumé favorable	0					

Tableau 11 : Grille de notation appliquée à l'espèce Sesslerie ovale (*Sesleria ovata*)

Critères	Sous-critères	Détails	Score	Score maximal		
				Sous-critère	Critère	TOTAL
Sensibilité	Bonus espèce protégée nationalement / régionalement	PN et/ou PR	1	1	3	8
	Plus haut statut LR National (2018) et/ou Rhône-Alpes (2014)	VU et EN	1,5	1,5		
		NT : quasi-menacé	1			
		LC : préoccupation mineure	0,5			
		< LC	0			
	Dépendance de l'espèce vis-à-vis d'un habitat	Espèce inféodée à un habitat ou micro-habitat	0,5	0,5		
		Espèce ubiquiste	0			
Représentativité	Statut biogéographique	Strictement alpin (Alpes)	2	2	3	
		Eurasien boréo-alpin / arctico-alpin	1			
		Autres continents ou Eurasien	0			
	Singularité	Caractère singulier de l'espèce : limite d'aire	1	1		
		Pas de caractère singulier	0			
		État de conservation présumé de la population à l'échelle de la Réserve	État de conservation défavorable			
État de conservation douteux ou inadéquat	1					
État de conservation présumé favorable	0					

Tableau 12 : Niveau de l'enjeu appliqué à l'espèce Sesslerie ovale (*Sesleria ovata*)

Niveau de responsabilité	MAJEUR	FORT	SECONDAIRE
Score total	Score = 8	6 < score < 8	Score ≤ 6

La grille de notation fait ressortir un score élevé pour la Sesslerie ovale. La RNN a une responsabilité dite prioritaire pour cette espèce.

I.1.2.b Bryophytes

La grille d'évaluation des bryophytes a été construite en interne avec le botaniste du PNV. Les trois espèces identifiées comme patrimoniales ont été évaluées selon cette grille. Deux critères majeurs ont été évalués : la **sensibilité** de l'espèce et sa **représentativité**. Ces critères s'appuient sur :

- La vulnérabilité de l'espèce, identifiée à travers le statut de liste rouge Rhône-Alpes ;
- La dépendance de l'espèce vis-à-vis d'un habitat ;
- Le statut biogéographique de l'espèce.

Les faibles connaissances des espèces présentes sur la RNN et le peu de documentation sur les bryophytes ne permettent pas de développer d'autres critères d'évaluation.

La méthode appliquée à l'*Orthothecium strictum* est présentée dans le [Tableau 15](#) à titre d'exemple. La cotation globale de l'espèce est **égale à 3** sur 4 : la Réserve de la Bailletaz a une responsabilité forte de conservation envers cette espèce.

Tableau 13 : Niveau de responsabilité selon la notation de l'espèce appartenant aux bryophytes

Niveau de responsabilité	MAJEUR	FORT	SECONDAIRE
Score total	Score = 4	1 < score < 4	Score ≤ 1

Tableau 14 : Critères et grille de notation des bryophytes

Critères	Sous-critères	Sens	Score	Score maximum		
				Sous-critère	Critère	Total
Sensibilité	Statut LR Rhône-Alpes (2022)	VU et EN	1,5	1,5	2	4
		NT : quasi-menacé	1			
		LC : préoccupation mineure	0,5			
		< LC	0			
	Dépendance de l'espèce vis-à-vis d'un habitat	Espèce inféodée à un habitat ou micro-habitat	0,5	0,5		
		Espèce ubiquiste	0			
Représentativité	Statut biogéographique	Strictement alpin (Alpes)	2	2	2	
		Eurasien boréo-alpin / arctico-alpin	1			
		Autres continents ou Eurasien	0			

Tableau 15 : Grille de notation appliquée à l'espèce *Orthothecium strictum*

Critères	Sous-critères	Sens	Score	Score maximum		
				Sous-critère	Critère	Total
Sensibilité	Statut LR Rhône-Alpes (2022)	VU et EN	1,5	1,5	2	3
		NT : quasi-menacé	1			
		LC : préoccupation mineure	0,5			
		< LC	0			
	Dépendance de l'espèce vis-à-vis d'un habitat	Espèce inféodée à un habitat ou micro-habitat	0,5	0,5		
		Espèce ubiquiste	0			
Représentativité	Statut biogéographique	Strictement alpin (Alpes)	2	1	1	
		Eurasien boréo-alpin / arctico-alpin	1			
		Autres continents ou Eurasien	0			

Tableau 16 : Niveau de l'enjeu appliqué à l'espèce *Orthothecium strictum*

Niveau de responsabilité	MAJEUR	FORT	SECONDAIRE
Score total	Score = 4	1 < score < 4	Score ≤ 1

La grille de notation fait ressortir un score élevé pour l'*Orthothecium strictum*. Le niveau de responsabilité de la RNN de la Bailletaz est fort pour cette espèce.

I.1.3 Résultats de l'évaluation

Cette évaluation, qui porte sur 76 espèces patrimoniales, permet de faire ressortir :

- 7 espèces pour lesquelles la RNN à une responsabilité majeure ;
- 29 espèces pour lesquelles la RNN à responsabilité forte ;
- 40 espèces pour lesquelles la RNN à responsabilité secondaire.

L'évaluation des espèces patrimoniales est présentée dans les [tableaux 17, 18 et 19](#) avec un regroupement par grands milieux dans lesquels elles se rencontrent sur la RNN. Le détail de l'évaluation par espèce est en annexe.

Certaines espèces sont inscrites dans plusieurs types de milieux si elles affectionnent ces habitats sans préférence. Elles sont marquées par un astérisque*.

⇒ [Cf. annexes 24 à 32 : Détail de l'évaluation pour l'ensemble des espèces patrimoniales](#)

I.1.3.a Espèces pour lesquelles la RNN à un niveau de responsabilité majeur

Parmi l'ensemble des espèces patrimoniales de la RNN, la RNN est identifiée comme ayant une responsabilité prioritaire pour sept d'entre elles.

Les milieux ouverts sont ceux qui abritent le plus d'espèces à responsabilité majeure (5 espèces sur 7), suivis des milieux rocheux (4 espèces sur 7) et des milieux humides (1 espèces sur 7).

Tableau 17 : Répartition des espèces à responsabilité majeure, par types de milieux

* : espèce présente dans deux milieux différents, sans préférence particulière.

Groupe	Nom latin	Nom vernaculaire
Milieux humides et aquatiques		
Lépidoptères	<i>Parnassius corybas sacerdos</i>	Petit apollon
Milieux ouverts		
Avifaune	<i>Gypaetus barbatus</i> *	Gypaète barbu
Lépidoptères	<i>Parnassius mnemosyne</i>	Semi-apollon
Mammifères	<i>Capra ibex</i> *	Bouquetin des Alpes
Orthoptères	<i>Melanoplus frigidus</i> *	Miramelle des frimas
Flore vasculaire	<i>Sesleria ovata</i>	Seslérie ovale
Milieux rocheux		
Avifaune	<i>Gypaetus barbatus</i> *	Gypaète barbu
Lépidoptères	<i>Parnassius apollo</i>	Apollon
Mammifères	<i>Capra ibex</i> *	Bouquetin des Alpes
Orthoptères	<i>Melanoplus frigidus</i> *	Miramelle des frimas

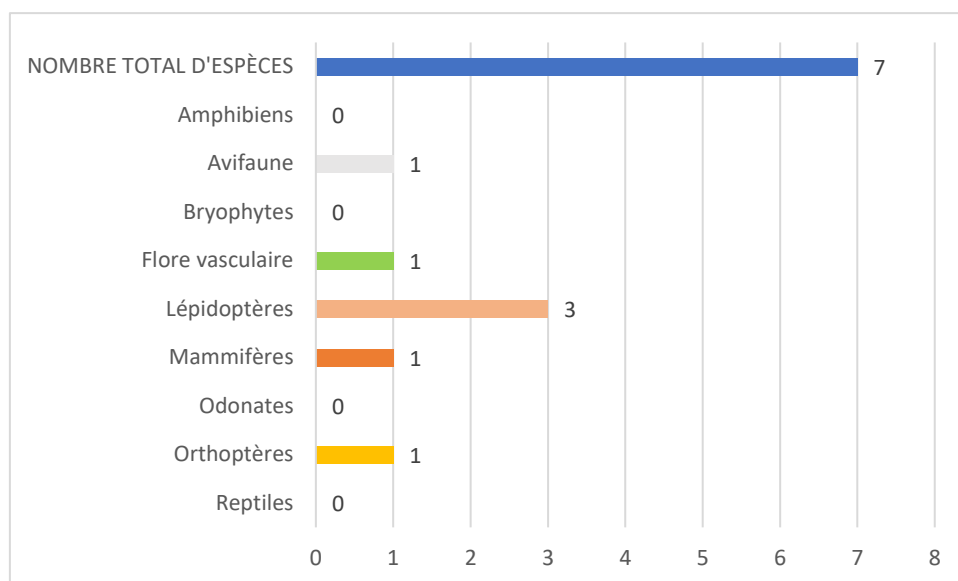


Figure 2 : Répartition des espèces à responsabilité majeure, par groupe d'espèces

I.1.3.b Espèces pour lesquelles la RNN a un niveau de responsabilité fort

Sur les 29 espèces ayant un niveau de responsabilité fort, environ 51 % se rencontrent en milieux ouverts, 36 % se rencontrent en milieux rocheux et 13 % en milieux humides.

Tableau 18 : Répartition des espèces à responsabilité forte, par types de milieux

* : espèce présente dans deux milieux différents, sans préférence particulière.

Groupe	Nom scientifique	Nombre
Milieux humides		
Bryophytes	<i>Catoscopium nigratum</i>	1
Odonates	<i>Aeshna juncea</i>	1
Flore vasculaire	<i>Carex bicolor</i> , <i>Carex simpliciuscula</i> , <i>Dactylorhiza traunsteineri</i>	3
Milieux ouverts		
Avifaune	<i>Aegypius monachus</i> *, <i>Alectoris graeca</i> *, <i>Aquila chrysaetos</i> *, <i>Circaetus gallicus</i> *, <i>Gyps fulvus</i> *, <i>Lagopus muta</i> *, <i>Linaria cannabina</i> , <i>Milvus milvus</i> , <i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i> *	9
Lépidoptères	<i>Erebia melampus</i> , <i>Erebia mnestra</i> , <i>Polyommatus damon</i> , <i>Zygaena exulans</i> *	4
Mammifères	<i>Rupicapra rupicapra</i> *, <i>Marmota marmota</i> *	2
Flore vasculaire	<i>Astragalus leontinus</i> , <i>Carex lachenalii</i> , <i>Cirsium heterophyllum</i> , <i>Gentiana utriculosa</i>	4
Orthoptères	<i>Anonconotus alpinus</i>	1
Milieux rocheux		
Avifaune	<i>Aegypius monachus</i> *, <i>Alectoris graeca</i> *, <i>Aquila chrysaetos</i> *, <i>Circaetus gallicus</i> *, <i>Gyps fulvus</i> *, <i>Lagopus muta</i> *, <i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i> *	7
Bryophytes	<i>Orthothecium strictum</i>	1
Lépidoptères	<i>Zygaena exulans</i> *	1
Mammifères	<i>Rupicapra rupicapra</i> *, <i>Marmota marmota</i> *	2
Flore vasculaire	<i>Crepis rhaetica</i> , <i>Oxytropis fetida</i>	2
Reptiles	<i>Vipera aspis</i>	1

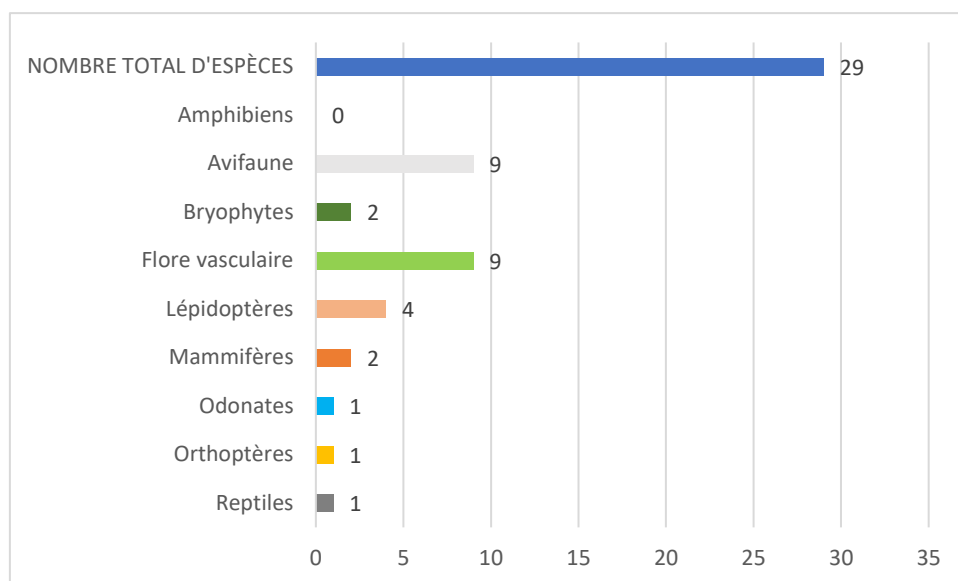


Figure 3 : Répartition des espèces à responsabilité forte, par groupe d'espèces

I.1.3.c Espèces pour lesquelles la RNN a un niveau de responsabilité secondaire

Parmi les 40 espèces patrimoniales à responsabilité secondaire, la majorité est présente dans les milieux ouverts (42 %), puis dans les milieux rocheux (29,2 %) et dans les milieux humides (13 %).

Tableau 19 : Répartition des espèces à responsabilité secondaire, par types de milieux

* : espèce présente dans deux milieux différents, sans préférence particulière.

Groupe	Nom scientifique	Nombre
Milieux humides		
Amphibiens	<i>Rana temporaria</i>	1
Avifaune	<i>Anthus pratensis</i>	1
Bryophytes	<i>Aongstroemia longipes</i>	1
Reptiles	<i>Zootoca vivipara</i>	1
Flore vasculaire	<i>Ranunculus trichophyllus</i> subsp. <i>eradicatus</i> , <i>Salix caesia</i> *	2
Milieux ouverts		
Avifaune	<i>Alauda arvensis</i> , <i>Carduelis carduelis</i> , <i>Emberiza citrinella</i> , <i>Monticola saxatilis</i> *, <i>Saxicola rubetra</i> , <i>Turdus pilaris</i>	6
Lépidoptères	<i>Agriades glandon</i> *, <i>Coenonympha gardetta</i> , <i>Colias phicomone</i> , <i>Erebia gorge</i> *, <i>Pontia callidice</i>	5
Mammifères	<i>Canis lupus</i> , <i>Lepus timidus</i> *	2
Flore vasculaire	<i>Achillea erba-rotta</i> subsp. <i>erba-rotta</i> , <i>Achillea erba-rotta</i> subsp. <i>moschata</i> , <i>Pedicularis rosea</i> subsp. <i>allionii</i> , <i>Potentilla nivea</i> , <i>Salix caesia</i> *, <i>Viscaria alpina</i>	6
Milieux rocheux		
Avifaune	<i>Falco peregrinus</i> , <i>Monticola saxatilis</i> *	2
Lépidoptères	<i>Agriades glandon</i> *, <i>Erebia gorge</i> *	2
Mammifères	<i>Lepus timidus</i> *	1

Flore vasculaire	<i>Androsace alpina</i> , <i>Androsace helvetica</i> , <i>Artemisia borealis</i> , <i>Artemisia glacialis</i> , <i>Campanula alpestris</i> , <i>Carex ornithopoda</i> subsp. <i>ornithopodioides</i> , <i>Chamorchis alpina</i> , <i>Draba hoppeana</i> , <i>Gentiana schleicheri</i> , <i>Koeleria cenisia</i> , <i>Primula pedemontana</i> , <i>Salix breviserrata</i> , <i>Saxifraga diapensioides</i> , <i>Saxifraga muscoides</i> , <i>Viola pinnata</i>	15
------------------	---	----

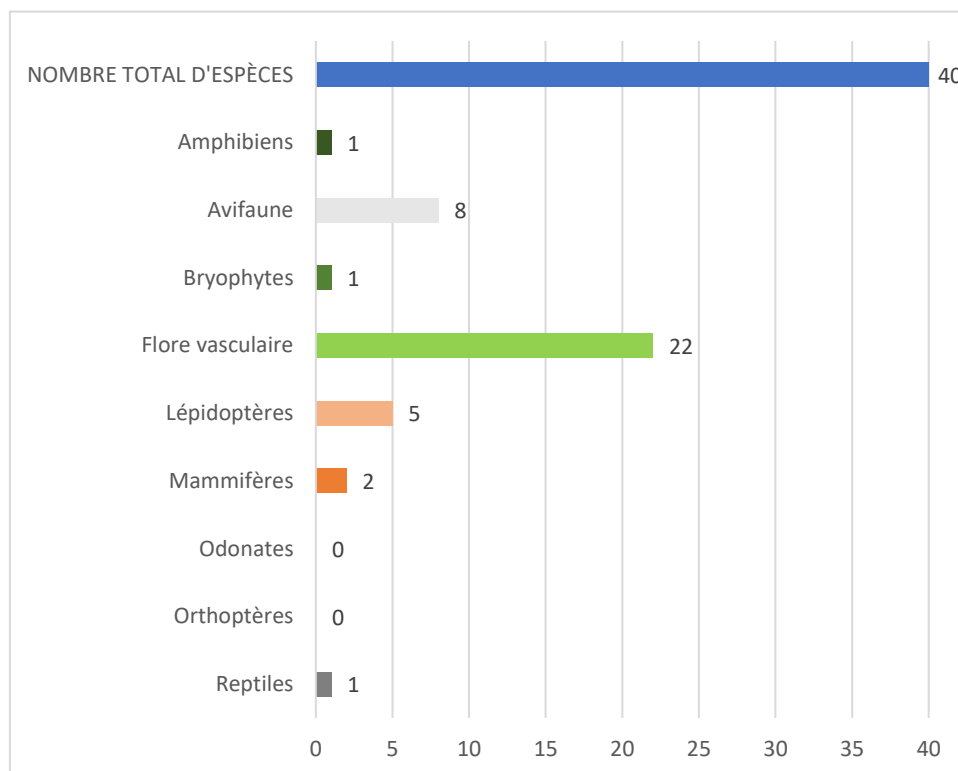


Figure 4 : Répartition des espèces à responsabilité secondaire, par groupe d'espèces

I.1.4 Bilan du niveau de responsabilité par groupe d'espèces

Sur l'ensemble des espèces observées à ce jour dans la Réserve, 76 espèces dites patrimoniales ont été évaluées. La répartition de ces espèces par groupe taxonomique en fonction des niveaux de responsabilité est illustrée dans le tableau suivant.

L'évaluation de ces espèces se base sur les connaissances actuelles, qui sont inégales selon les groupes, et parfois lacunaires (fonge, certains arthropodes) ne pouvant donc pas faire l'objet d'une évaluation.

Tableau 20 : Nombre d'espèces recensées, patrimoniales et à responsabilité sur la RNN

Thématique		Nombre d'espèces recensées	Nombre d'espèces patrimoniales	Nombre d'espèces selon les niveaux de responsabilité		
				MAJEUR	FORT	SECONDAIRE
Flore et fonge	Flore vasculaire	318	32	1	9	22
	Bryophytes	18	3	0	2	1
	Fonge	3	0	0	0	0
Vertébrés	Amphibiens	1	1	0	1	0
	Avifaune	40	18	1	9	8
	Mammifères	9	5	1	2	2

	Reptiles	2	2	0	0	2
Invertébrés	Annélides	14	0	0	0	0
	Aracnéidés	1	0	0	0	0
	Coléoptères	18	0	0	0	0
	Lépidoptères	58	12	3	4	5
	Mollusques	3	0	0	0	0
	Odonates	1	1	0	1	0
	Orthoptères	18	2	1	1	0
	Autres arthropodes	27	0	0	0	0
TOTAL		531	76	7	29	40

I.2 Hiérarchisation des responsabilités « habitats »

I.2.1 Méthode d'évaluation

Les 15 habitats patrimoniaux de la Réserve identifiés lors de l'état des lieux ont fait l'objet d'une évaluation afin de hiérarchiser les enjeux et responsabilités de la Réserve.

Comme pour les espèces, cette grille de notation se base sur l'analyse des trois critères définis par l'OFB et RNF : la sensibilité, la représentativité et le rôle fonctionnel (voir [Figure 1](#)) :

- La **sensibilité** renseigne sur la fragilité et la capacité de résilience de l'habitat. Elle est évaluée à partir de sa vulnérabilité représentée par le statut le plus élevé sur la liste rouge d'Auvergne-Rhône-Alpes et de son statut intérêt communautaire et prioritaire (IC - PR) ;
- La **représentativité** renseigne sur le niveau de menace/pression qui s'exercent sur l'habitat ;
- Le **rôle fonctionnel** renseigne sur les fonctions remplies par l'habitat et le potentiel d'accueil d'espèces à enjeu majeur. Ce critère permet d'intégrer la notion de corridor biologique, de réservoir de biodiversité et de zone refuge pour les espèces considérées.

Le statut de conservation de l'association observée est extrait de la liste rouge des habitats éditée par le CBNMC et CBNA en 2022 ([LE GLOANNEC ET MERHAN, 2022](#)).

Des questions se sont posées sur l'importance de donner davantage de poids aux habitats couvrant une surface importante. Mais cela reviendrait à sous-évaluer les habitats qui ne sont pas dominants, et qui sont déjà souvent moins considérés. L'objectif a été de faire ressortir les habitats à grandes surfaces ou des habitats à petites surfaces mais à grand intérêt écologique, en donnant une place moins importante aux habitats présentant peu d'intérêt écologique et peu recouvrant. Cette hiérarchisation s'est opérée par la pondération des notes attribuées à ce critère.

Le critère d'habitat d'intérêt communautaire a été utilisé dans cette analyse, bien qu'il présente des limites notamment car certains habitats à fort intérêt écologique n'ont pas été classés quand d'autres moins intéressants ont été intégrés. Pour cette évaluation, un regroupement des critères d'habitats d'intérêt communautaire et prioritaire a été fait en distinguant trois classes pondérées sur trois points.

Une note finale d'un maximum de 10 points est attribuée à chacun des 15 habitats patrimoniaux, traduisant un niveau de responsabilité de secondaire à majeur.

À titre d'exemple, la méthode appliquée à l'habitat des Groupements pionniers des bords de torrents alpins (*Caricion bicoloris-astrofuscae*) est présentée dans le [Tableau 23](#). La cotation globale de l'habitat est **égale à 9** : cet habitat constitue un enjeu de conservation majeur pour la Réserve de la Bailletaz.

Tableau 21 : Niveau de responsabilité selon la notation de l'habitat

Niveau de responsabilité	MAJEUR	FORT	SECONDAIRE
Score total	Score ≥ 9	4 < score < 9	Score ≤ 4

Tableau 22 : Critères et grille de notation des habitats

Critères	Sous-critères	Sens	Score	Score maximum		
				Sous-critère	Critère	Total
Sensibilité	Statut LR de Rhône-Alpes	VU et EN	3	3	5	10
		NT : quasi-menacé	1,5			
		LC : préoccupation mineure	0,5			
		< LC	0			
	Statut IC et PR : intérêt communautaire prioritaire	Habitat d'IC et PR	2	2		
		Habitat IC	1			
		Habitat non IC	0			
Représentativité	Habitats menacés à l'échelle nationale / mondiale	Habitats menacés à l'échelle nationale et locale : milieux humides, combes à neige, glaciers et névés	3	3	3	
		Habitats pouvant subir une pression/menace extérieure : pelouses et prairies à pâturage	2			
		Habitats peu susceptibles d'être menacés/influencés : éboulis, falaises	1			
Rôle fonctionnel	Accueil d'espèces à responsabilité majeure	≥ 6 espèces	2	2	2	
		4 ≤ espèces ≤ 5	1,5			
		2 ≤ espèces ≤ 3	1			
		1 espèce	0,5			
		Aucune espèce à responsabilité majeure	0			

Tableau 23 : Grille de notation appliquée à l'habitat des Groupements pionniers des bords de torrents alpins (*Caricion bicoloris-astrofuscae*)

Critères	Sous-critères	Sens	Score	Score maximum		
				Sous-critère	Critère	Total
Sensibilité	Statut LR de Rhône-Alpes	VU et EN	3	3	5	9
		NT : quasi-menacé	1,5			
		LC : préoccupation mineure	0,5			
		< LC	0			
	Statut IC et PR : intérêt communautaire prioritaire	Habitat d'IC et PR	2	2		
		Habitat IC	1			
		Habitat non IC	0			
Représentativité	Habitats menacés à l'échelle nationale / mondiale	Habitats menacés à l'échelle nationale et locale : milieux humides, combes à neige, glaciers et névés	3	3	3	
		Habitats pouvant subir une pression/menace extérieure : pelouses et prairies à pâturage	2			
		Habitats peu susceptibles d'être menacés/influencés : éboulis, falaises	1			
Rôle fonctionnel	Accueil d'espèces à responsabilité majeure	≥ 6 espèces	2	1	1	
		4 ≤ espèces ≤ 5	1,5			
		2 ≤ espèces ≤ 3	1			
		1 espèce	0,5			
		Aucune espèce à responsabilité majeure	0			

Tableau 24 : Niveau de responsabilité appliqué à l'habitat des Groupements pionniers des bords de torrents alpins (*Caricion bicoloris-astrofuscae*)

Niveau de responsabilité	MAJEUR	FORT	SECONDAIRE
Score total	Score ≥ 9	4 < score < 9	Score ≤ 4

I.2.2 Résultats de l'évaluation

L'évaluation des 15 habitats patrimoniaux permet de faire ressortir :

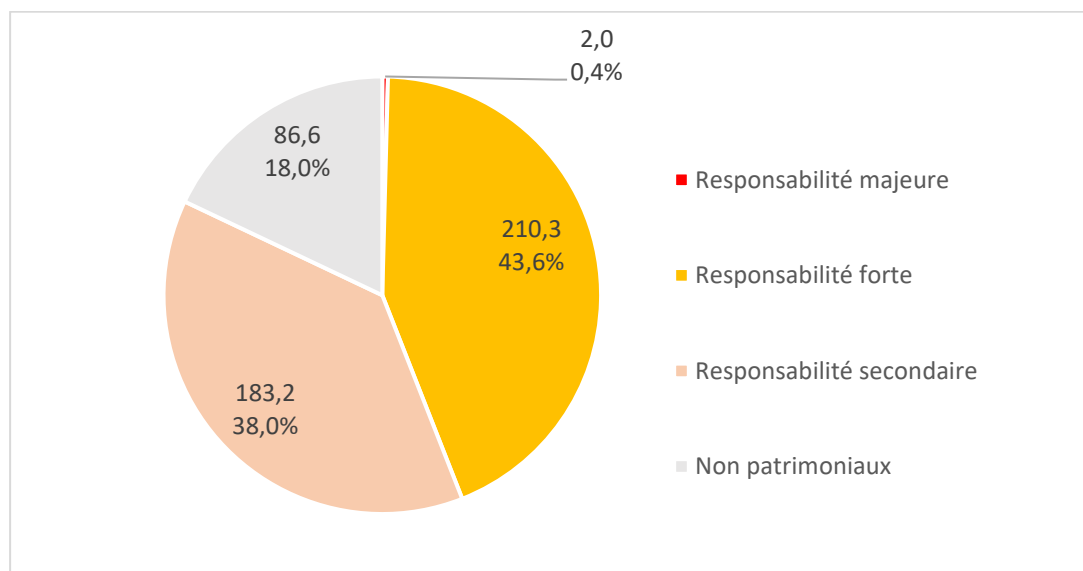
- 1 habitat à responsabilité majeure ;
- 6 habitats à responsabilité forte ;
- 8 habitats à responsabilité secondaire.

Le détail de la notation des habitats est présenté dans le [Tableau 25](#).

L'habitat patrimonial à **responsabilité majeure** occupe une très faible surface : 2 ha soit 0,4 % de la totalité de la RNN. Il s'agit du *Caricion bicoloris-astrofuscae* qui constitue un enjeu prioritaire principalement en raison de sa vulnérabilité et des menaces et pressions qui pèsent sur lui. Ces milieux sont en régression sur des échelles territoriales plus larges (régionale, nationale voire mondiale) et abritent principalement des espèces à responsabilité majeure et forte.

Les habitats patrimoniaux à **responsabilité forte** couvrent une surface de 210,3 ha, ce qui représente environ 44 % de la superficie totale de la Réserve. Parmi les six habitats à enjeu fort, trois appartiennent aux milieux ouverts (81,8 ha), deux aux milieux rocheux (119 ha) et un aux milieux humides (9,5 ha). À l'échelle de Rhône-Alpes, la plupart de ces milieux ne présentent pas de vulnérabilité ou menaces particulières. Ils constituent cependant de bons réservoirs d'espèces de faune et de flore identifiées à enjeux, abritant des fortes proportions d'espèces à responsabilités pour la Réserve.

Les huit habitats patrimoniaux à **enjeu secondaire** s'étendent sur 183,2 ha soit 38 % du total de la RNN. Deux habitats sont de type milieux ouverts (29,9 ha) et six font partis des milieux rocheux (153,3 ha). Leur vulnérabilité à l'échelle de Rhône-Alpes est assez faible, et ils hébergent peu d'espèces à fort enjeu de patrimonialité. Ils constituent cependant des habitats sensibles et des réservoirs de biodiversité intéressants.



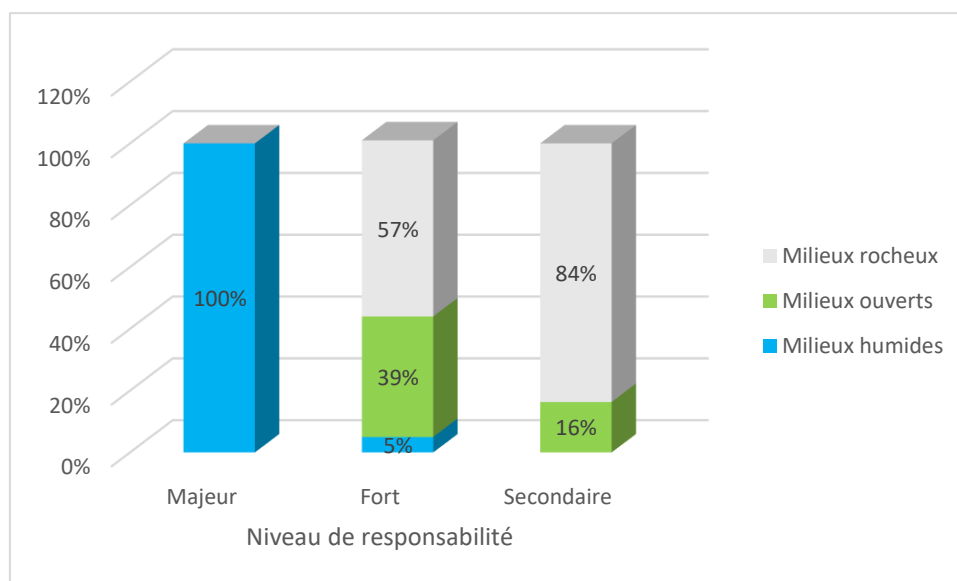


Figure 5 : Part des types de milieux patrimoniaux selon les niveaux de responsabilités

La figure ci-dessus représente les types de milieux selon les niveaux de responsabilité. Les habitats pour lesquels la RNN a une responsabilité majeure sont uniquement des habitats humides, ce sont donc des habitats à protéger prioritairement. Les habitats à responsabilité forte sont pour plus de la moitié des milieux rocheux (57 %) puis des milieux ouverts (39 %) et enfin des milieux humides (5 %). Les habitats pour lesquels la Réserve a une responsabilité secondaire sont majoritairement des milieux rocheux (84 %) et une petite partie de milieux ouverts (16 %).

En observant la part de responsabilités selon le type de milieu, nous constatons que les milieux humides sont majoritairement à responsabilité forte, et en partie à responsabilité majeure. Les milieux ouverts constituent pour 73 % une responsabilité forte, contre 44 % pour les milieux rocheux.

Les deux graphiques (Figures 5 et 6) prennent uniquement en compte les 15 milieux patrimoniaux ayant fait l'objet d'une évaluation.

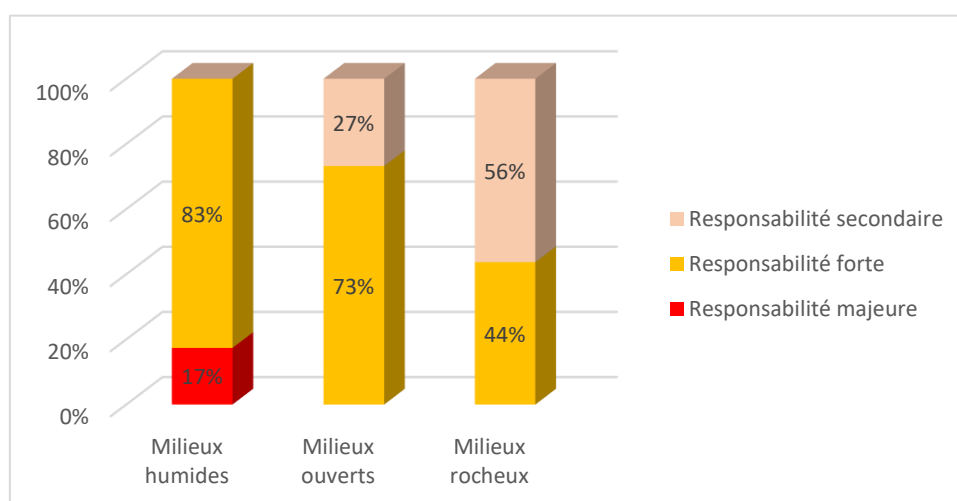


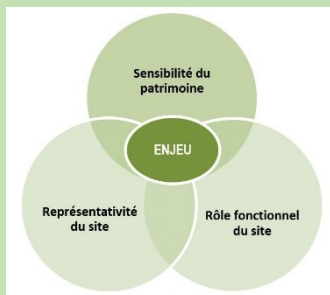
Figure 6 : Part des niveaux de responsabilité selon le type de milieux patrimoniaux

Tableau 25 : Niveau de responsabilité des habitats patrimoniaux de la RNN

Type de milieu	Intitulé habitat	Code CB	Code N2000	LR_RA	Directive Habitats			Sensibilité	Représentativité	Rôle fonctionnel	Score total /10	Classe	Niveau de responsabilité	
					Statut	Surface (ha)	% surface RNN							
Milieux humides	Communautés des sources et suintements carbonatés (<i>Cratoneurion commutati</i>)	54.122	7220	VU	PR	9,5	11,5	2,4%	5	1	0,5	6,5	B	FORT
	Groupements pionniers des bords de torrents alpins (<i>Caricion bicoloris-astrofuscae</i>)	54.3	7240	EN	PR	2,0			5	3	1	9	A	MAJEUR
Milieux ouverts	Pelouses acidiphiles subalpines à <i>Nardus stricta</i> (<i>Campanulo barbatae</i> - <i>Potentillion aureae</i>)	36.31	6230	LC	PR	12,4	111,8	23,2%	2,5	2	1	5,5	B	FORT
	Pelouses basophiles alpines à <i>Elyna myosuroidis</i> (<i>Oxytropido</i> - <i>Elynion myosuroidis</i>)	36.421	6170	LC	IC	22,9			1,5	2	2	5,5	B	FORT
	Pelouses basophiles alpines fermées (<i>Caricion ferruginae</i>)	36.41	6170	LC	IC	20,7			1,5	2	0,5	4	C	SECONDAIRE
	Pelouses basophiles subalpines à alpines en gradins et guirlandes (<i>Seslerion caeruleae</i>)	36.431	6170	LC	IC	46,5			1,5	2	2	5,5	B	FORT
	Pelouses pionnières subalpines des dalles siliceuses (<i>Sedo albi</i> - <i>Scleranthion perennis</i>)	36.2	8230	LC	IC	9,3			1,5	2	0,5	4	C	SECONDAIRE
Milieux rocheux	Éboulis calcaires à éléments moyens à gros (<i>Arabidion alpinae</i>)	61.3123	8120	LC	IC	1,6	272,3	56,5%	1,5	1	0	2,5	C	SECONDAIRE
	Éboulis calcaires subalpins à niveaux, à éléments moyens à fins (<i>Thlaspion rotundifolii</i> - <i>Petasition paradoxi</i>)	61.22-23	8120	LC	IC	53,1			1,5	1	1,5	4	C	SECONDAIRE
	Éboulis de calcschistes alpins (<i>Drabion hoppeanae</i>)	61.21	8120	NT	IC	33,3			2,5	1	2	5,5	B	FORT
	Éboulis siliceux alpins et niveaux, des stations fraîches (<i>Androsacion alpinae</i>)	61.11	8110	LC	IC	32,2			1,5	1	1,5	4	C	SECONDAIRE
	Éboulis siliceux subalpins thermophiles (<i>Senecionion leucophylli</i>)	61.33	8130	LC	IC	6,4			1,5	1	1,5	4	C	SECONDAIRE
	Falaises calcaires alpines (<i>Potentillion caulescentis</i>)	62.151	8210	LC	IC	85,7			1,5	1	2	4,5	B	FORT
	Falaises siliceuses subalpines à nivales (<i>Androsacion vandellii</i>)	62.211	8220	LC	IC	36,8			1,5	1	1	3,5	C	SECONDAIRE
	Glaciers et névés permanents	63.3	8340	-	IC	23,1			1	3	0	4	C	SECONDAIRE

LES RESPONSABILITÉS DE LA RNN EN BREF

Systèmes de notation



- Adaptés aux groupes d'espèces et habitats en reprenant d'anciennes études réalisées ;
- Basés sur 3 grands critères définis par l'OFB et RNF : la sensibilité, la représentativité et le rôle fonctionnel.
- Déclinaison des responsabilités en trois niveaux : majeur ; fort ; secondaire.

Responsabilités « espèces »



- Sur les 76 espèces patrimoniales identifiées :
 - 7 sont à responsabilité majeure ;
 - 29 sont à responsabilité forte ;
 - 40 sont à responsabilité secondaire.
- Responsabilité **majeure** : Sesslerie ovale, Gypaète barbu, Apollon, Miramelle des frimas, Bouquetin des Alpes, etc.
- Responsabilité **forte** : Aigle royal, Androsace des Alpes, Lagopède alpin, Decticelle montagnarde, etc.
- Responsabilité **secondaire** : Grenouille rousse, Lièvre variable, Génépi des glaciers, Faucon pèlerin, etc.

Responsabilités « habitats »



- Sur les 15 habitats patrimoniaux identifiés :
 - 1 est à responsabilité majeure ;
 - 6 sont à responsabilité forte ;
 - 8 sont à responsabilité secondaire.
- Responsabilité **majeure** : *Caricion bicoloris-astrofuscae*.
- Responsabilité **forte** : 57 % de milieux rocheux, 39 % milieux herbacés ouverts et 5 % de milieux humides ;
- Milieux herbacés ouverts = 73 % responsabilité forte, 27 % secondaire ;
- Milieux rocheux = 44 % responsabilité forte, 56 % secondaire.

II ENJEUX DE CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL

II.1 Formulation des enjeux

L'analyse des responsabilités de la Réserve a conduit à identifier des enjeux de conservation en termes de grands types de milieux, à la fois au sens de la végétation (habitats naturels) et au sens fonctionnel (biotopes pour tous types d'espèces, sièges d'interactions entre espèces, réalisation des cycles de l'eau, de la matière, de la formation des sols, etc.). La protection d'un ensemble de milieux aux fonctionnalités similaires permet un effet « parapluie » qui protège l'écosystème dans sa globalité, comprenant les habitats, les espèces et les services associés.

Les enjeux de conservation ont été axés en deux grands « groupes » :

- Les milieux herbacés d'altitude ;
- Les milieux humides et aquatiques.

II.1.1 Synthèse des enjeux de conservation « milieux herbacés d'altitude »

La synthèse des enjeux de conservation liés aux milieux herbacés d'altitude est présentée dans le tableau suivant.

L'analyse des responsabilités de ces milieux montre que les espèces patrimoniales constituent tant une responsabilité forte que secondaire (45 % pour les deux niveaux), suivent les espèces à responsabilité majeure (11 %).

Tableau 26 : Synthèse des niveaux de responsabilité pour les milieux herbacés d'altitude

Milieu	Groupe	Habitats/espèces associés	Niveau d'enjeu
Milieux herbacés d'altitude	Habitats	Pelouses acidiphiles subalpines à <i>Nardus stricta</i> (<i>Campanulo barbatae</i> - <i>Potentillion aureae</i>)	FORT
		Pelouses basophiles alpines à <i>Elyna myosuroidis</i> (<i>Oxytropido</i> - <i>Elynion myosuroidis</i>)	FORT
		Pelouses basophiles subalpines à alpines en gradins et guirlandes (<i>Seslerion caeruleae</i>)	FORT
		Pelouses basophiles alpines fermées (<i>Caricion ferruginae</i>)	SECONDAIRE
		Pelouses pionnières subalpines des dalles siliceuses (<i>Sedo albi</i> - <i>Scleranthion perennis</i>)	SECONDAIRE
	Flore vasculaire	<i>Sesleria ovata</i>	MAJEUR
		<i>Astragalus leontinus</i>	FORT
		<i>Carex lachenalii</i>	FORT
		<i>Cirsium heterophyllum</i>	FORT
		<i>Gentiana utriculosa</i>	FORT
		<i>Achillea erba-rotta</i> subsp. <i>erba-rotta</i>	SECONDAIRE
		<i>Achillea erba-rotta</i> subsp. <i>moschata</i>	SECONDAIRE
		<i>Pedicularis rosea</i> subsp. <i>allionii</i>	SECONDAIRE
		<i>Potentilla nivea</i>	SECONDAIRE
		<i>Salix caesia</i>	SECONDAIRE
		<i>Viscaria alpina</i>	SECONDAIRE
	Lépidoptères	<i>Parnassius apollo</i>	MAJEUR
		<i>Parnassius corybas sacerdos</i>	MAJEUR

		<i>Erebia melampus</i>	FORT
		<i>Erebia mnestra</i>	FORT
		<i>Polyommatus damon</i>	FORT
		<i>Zygaena exulans</i>	FORT
		<i>Agriades glandon</i>	SECONDAIRE
		<i>Coenonympha gardetta</i>	SECONDAIRE
		<i>Colias phicomone</i>	SECONDAIRE
		<i>Pontia callidice</i>	SECONDAIRE
	Mammifères	<i>Marmota marmota</i>	FORT
		<i>Rupicapra rupicapra</i>	FORT
		<i>Canis lupus</i>	SECONDAIRE
		<i>Lepus timidus</i>	SECONDAIRE
	Oiseaux	<i>Alectoris graeca</i>	FORT
		<i>Aquila chrysaetos</i>	FORT
		<i>Circus gallicus</i>	FORT
		<i>Lagopus muta</i>	FORT
		<i>Linaria cannabina</i>	FORT
		<i>Milvus milvus</i>	FORT
		<i>Alauda arvensis</i>	SECONDAIRE
		<i>Emberiza citrinella</i>	SECONDAIRE
		<i>Carduelis carduelis</i>	SECONDAIRE
		<i>Saxicola rubetra</i>	SECONDAIRE
	Orthoptères	<i>Melanoplus frigidus</i>	MAJEUR
		<i>Anonconotus alpinus</i>	FORT

II.1.2 Synthèse des enjeux de conservation « milieux humides et aquatiques »

La synthèse des enjeux de conservation liés aux milieux humides et aquatiques est présentée dans le tableau suivant.

Parmi les douze espèces présentes dans cet ensemble de milieux humides et aquatiques, la Réserve a une responsabilité secondaire pour 6 espèces (50 %), une responsabilité forte pour 5 espèces (42 %) et une responsabilité majeure pour 1 espèce (8 %).

Tableau 27 : Synthèse des niveaux de responsabilités pour les milieux humides et aquatiques

Milieu	Groupe	Habitats/espèces associés	Niveau d'enjeu
Milieux humides et aquatiques	Habitats	Groupements pionniers des bords de torrents alpins (<i>Caricion bicoloris-astrofuscae</i>)	MAJEUR
		Communautés des sources et suintements carbonatés (<i>Cratoneurion commutati</i>)	FORT
	Flore vasculaire	<i>Carex bicolor</i>	FORT
		<i>Carex simpliciuscula</i>	FORT

		<i>Dactylorhiza traunsteineri</i>	FORT
		<i>Ranunculus trichophyllus subsp. eradicated</i>	SECONDAIRE
		<i>Salix caesia</i>	SECONDAIRE
	Bryophytes	<i>Catocarpium nigrum</i>	FORT
		<i>Aongstroemia longipes</i>	SECONDAIRE
	Amphibiens	<i>Rana temporaria</i>	SECONDAIRE
	Lépidoptères	<i>Parnassius corybas sacerdos</i>	MAJEUR
	Oiseaux	<i>Anthus pratensis</i>	SECONDAIRE
	Odonates	<i>Aeshna juncea</i>	FORT
	Reptiles	<i>Zootoca vivipara</i>	SECONDAIRE

II.2 État actuel des enjeux du patrimoine naturel et facteurs d'influence

L'état actuel des enjeux de conservation du patrimoine naturel est considéré à partir des éléments de connaissance décrits dans le *Tome II* du présent plan de gestion.

Tableau 28 : États actuels des enjeux et principaux facteurs d'influence

Enjeux de conservation	État actuel de l'enjeu	Principaux facteurs d'influence
Milieux herbacés d'altitude	La connaissance des états écologiques et de conservation des milieux est faible. Une simple estimation des états a pu être faite : les états sont bons à moyens. Les milieux herbacés représentent environ 41 % de la surface totale de la RNN. Ils sont sensibles à l'eutrophisation, au piétinement et ont connu des pressions de pâturage importantes. L'activité de pâturage conduit à la banalisation et à la réduction de la biodiversité d'altitude. La RNN constitue une zone d'hivernage et de reproduction des ongulés sauvages (Bouquetins et Chamois) et d'alimentation de nombreuses espèces dont des oiseaux emblématiques (Aigle royal, Gypaète barbu). Ces milieux herbacés abritent une faune diversifiée caractéristique des milieux d'altitude. Avec les changements climatiques en cours et à venir, la RNN va constituer un refuge pour les espèces qui vont monter en altitude.	Activités anthropiques, dont le pâturage, pouvant entraîner un enrichissement en matières organiques conduisant à la disparition progressive de la faune associée aux milieux oligotrophes ; le piétinement entraînant des dégradations de la végétation, des sols et des impacts sur les oiseaux nichant à terre ; l'abrutissement impactant la végétation et les cortèges associés et impacts sur les œufs et chrysalides présents sur la végétation ; les vermifuges impactant la faune du sol.
		Activités anthropiques générant des dérangements : déclenchements des avalanches, bruit, piétinement, perturbations, compétition de trail.
		Dérèglements climatiques entraînant : une augmentation de la température (atmosphère, sol et eau), une diminution de la ressource en eau, une modification du régime des précipitations, une augmentation de l'évaporation, une potentielle augmentation des orages et des phénomènes de ravinements, une régression voire disparition de certains milieux, une montée en altitude des

		espèces et une modification des pratiques agricoles.
Milieux humides et aquatiques	Les milieux humides et aquatiques de la RNN s'étendent sur 2,5 % de la surface totale ; ils regroupent 3 habitats dont 2 patrimoniaux pour lesquels la RNN a une responsabilité prioritaire. Le lac de la Bailletaz est considéré comme méso-eutrophe ; son état de conservation est altéré notamment par la présence de moutons qui entraînent une eutrophisation et la déstructuration du sol et de la végétation. La richesse taxonomique du peuplement d'invertébrés et mollusques aquatiques est relativement faible. La majorité des espèces est polluo-tolérante. L'habitat <i>Cratoneurion commutati</i> est confirmé sur la RNN mais non cartographié exhaustivement. Son état de conservation est estimé bon. Cet habitat est dépendant des caractéristiques physico-chimiques des eaux de sources qui l'alimentent et de la constance de l'alimentation en eau. L'abreuvement des troupeaux déstructure le sol et la végétation par le piétinement et contribue à l'eutrophisation du milieu. La composition floristique évolue avec l'apparition d'espèces nitrophiles. La zone humide du Plan des Nettes, <i>Caricion bicoloris-astrofuscae</i>, a un état de conservation estimé comme moyen. Il évolue progressivement vers un atterrissement. La qualité du milieu et sa trophie dépendent en grande partie du pastoralisme et de la pression de pâturage. Elle est principalement alimentée en eau par le glacier du Couart dessus. Les connaissances sont limitées sur les nouveaux milieux humides qui vont se créer à la suite de la fonte du glacier du Couart dessus. La Réserve constitue un réservoir d'eau à l'origine d'une partie de l'eau potable de la commune.	Activités agricoles : pastoralisme pouvant entraîner un enrichissement en matières organiques conduisant à la disparition progressive de la faune associée aux milieux oligotrophes ; le piétinement entraînant des dégradations de la végétation, des sols et impact sur les oiseaux nichant à terre ; l'abrutissement impactant la végétation et les cortèges associés et impacts sur les œufs et chrysalides présents sur la végétation ; les vermifuges impactant la faune du sol.
		Manque de connaissances générales sur les espèces, les habitats, les successions végétales, les processus biogéochimiques, etc. Le manque de connaissance entraîne une imprécision dans la définition des responsabilités et opérations.
		Dérèglements climatiques entraînant : une augmentation de la température (atmosphère, sol et eau, notamment du lac de la Bailletaz), une accélération de la fonte des glaciers et la réduction progressive du soutien à l'été estival, une modification du régime des précipitations, une augmentation de l'évaporation, une potentielle augmentation des orages et des phénomènes de ravinements, une régression voire disparition des milieux.

III LES ENJEUX DE CONSERVATION DE LA RNN EN BREF

Enjeu 1 : Milieux herbacés d'altitude



- Enjeu de fonctionnalité générale des milieux herbacés d'altitude qui occupent 41 % du site ;
- Milieux qui abritent une grande variété d'espèces, notamment des espèces patrimoniales et pour lesquelles la RNN a une responsabilité majeure ou forte ;
- Fonctionnalité générale peu connue, milieux potentiellement dégradés par les activités humaines (pâturage).

Enjeu 2 : Milieux humides et aquatiques



- Enjeu qui porte sur les milieux humides de la RNN : lac, zone humide, ruisseaux et suintements ;
- Lié à la fonctionnalité et à l'état de conservation de ces milieux ;
- Petite surface : 2,5 % sur la totalité de la RNN ;
- Peu d'habitats et d'espèces concernés mais pour lesquels la Réserve a une forte responsabilité ;
- Fonctionnalité générale altérée, notamment par les pratiques agricoles ;
- Méconnaissance quant aux dérèglements climatiques et l'avenir de ces milieux

IV FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE DE LA CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL

Après avoir identifié les enjeux de conservation du patrimoine naturel de la RNN, il convient de définir les facteurs clés de réussite. Il s'agit d'éléments nécessaires à la mise en œuvre du programme d'actions et à l'atteinte des objectifs.

Trois facteurs clés de réussite ont été définis pour cette RNN :

- L'ancrage territorial ;
- Les connaissances naturalistes et scientifiques ;
- Le fonctionnement et la gouvernance de la RNN.

IV.1 Ancrage territorial

Le premier facteur clé de réussite est l'ancrage territorial, élément essentiel de la gestion, qui va conditionner la mise en œuvre et l'efficacité des opérations de gestion, tout en favorisant la gouvernance partagée.

L'intégration et l'appropriation de la Réserve vont permettre dans un premier la compréhension de l'intérêt d'un plan de gestion et dans un second temps encourager le partage et le soutien de ce plan par les acteurs locaux, dont les habitants et leurs élus. Ces interrelations peuvent ensuite être sources d'une dynamique réciproque positive entre la Réserve et son territoire (DOUARD, FIERES ET AL., 2017).

La Réserve a été créée par décret du 6 décembre 2000, à la suite du déclassement d'une autre Réserve naturelle nationale. Pour une partie de la population de Val-d'Isère, le classement de la RNN de la Bailletaz a suscité des incompréhensions (interdiction des chiens par exemple), de la méfiance ou de la colère.

Du fait du dénivelé important, la Réserve est peu accessible, notamment pour les familles, et est réservée à un public sportif. Peu d'actions de communication et d'événements sont développés, ce qui limite sa valorisation auprès du public. L'acceptation et l'appropriation du site localement sont donc encore à parfaire. Depuis la création de la RNN, aucune évaluation de l'ancrage territorial n'a été établie.

Certains des acteurs s'impliquent dans le suivi de la gestion de la RNN, notamment par la participation aux comités consultatifs.

Le contexte physique et le dénivelé important pour accéder à la partie supérieure de la RNN, restreignent la pratique des activités et la fréquentation. Elle reste donc confidentielle, et réservée à un public spécifique.

IV.2 Connaissances naturalistes et scientifiques

Les connaissances naturalistes et scientifiques permettent de bien appréhender les fonctionnements biologiques, écologiques et humains afin d'orienter les opérations de gestion.

Bien qu'elles aient été consolidées ces dernières années, les connaissances du patrimoine naturel de la Réserve et de son état de conservation sont partielles et inégales entre les différents taxons étudiés. Peu de données ont été acquises durant ces dernières années et certains taxons mériteraient d'être mieux connus, notamment les groupe des champignons, des bryophytes ou des invertébrés. Pour répondre aux enjeux de conservation et pour mettre à jour les nouvelles responsabilités, des inventaires complémentaires sont nécessaires, notamment sur les invertébrés ou des groupes indicateurs des fonctionnements des milieux. Il s'agira d'études visant des fonctions particulières

(espèces bioindicatrices par exemple), des compléments d'inventaires et des réactualisations de données.

La cartographie des habitats et l'évaluation de leur état de conservation seront également mises en œuvre au cours ce plan d'actions.

Il s'agira également de mieux comprendre le fonctionnement de certains habitats, notamment d'un point de vue hydrologique, et de comprendre les phénomènes physiques, climatiques, hydrologiques, chimiques, biologiques ou sociologiques. Les connaissances sur la vulnérabilité et la résilience de la Réserve aux changements climatiques sont très importantes à caractériser et une attention devrait y être consacrée dans les prochaines années afin d'appréhender les conséquences sur la RNN.

La Réserve ayant vocation à être un terrain d'accueil pour les activités de recherche et d'inventaires en lien avec le patrimoine naturel, elle pourra donc accueillir des projets de ce type.

Peu d'informations relatives à l'historique de la Réserve et des pratiques passées (notamment le pâturage) sont disponibles en 2024. Ces données méritent d'être connues pour éclairer le contexte global dans lequel la Réserve évolue.

L'acquisition de ces données permettra de faire progresser la connaissance générale de la RNN mais aussi de mettre à jour de nouvelles responsabilités pour orienter les futurs choix de gestion.

IV.3 Fonctionnement de la réserve, gouvernance et animation

Le fonctionnement de la Réserve, sa gouvernance et son animation sont des éléments essentiels à la bonne mise en œuvre des opérations. Ils permettent de coordonner les actions et de conduire vers la réalisation des objectifs programmés.

L'état actuel du fonctionnement et de sa gouvernance ont été abordés dans le [Tome I](#) et [II](#) du présent document. Le fonctionnement et la gouvernance de la RNN sont plutôt bons. Le précédent plan d'actions a été mis en œuvre dans sa quasi-entièreté. Des échanges et partenariats existent avec d'autres structures. Le comité consultatif se réunit régulièrement, avec la présence des principaux acteurs du territoire.

Quelques difficultés peuvent se faire sentir au niveau des moyens humains et financiers pour mener à bien certaines opérations et atteindre les objectifs fixés. Les partenariats et lien avec les structures de la recherche pourraient être davantage développés.

Ce troisième facteur clé de réussite regroupe ainsi toutes les opérations en lien avec la gestion administrative, financière, technique, humaine de la RNN et tout ce qui concerne l'actualisation et l'élaboration du nouveau document de gestion.

LES FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE EN BREF



FCR 1 : Ancrage territorial

- Élément nécessaire pour parvenir à l'appropriation de la RNN et à son intégration dans le territoire ;
- Ancrage territorial actuel relativement fragile ;
- Manque de connaissances sur l'histoire et les activités passées dans la Réserve ;
- Méconnaissance de la RNN souvent confondue par le PNV ;
- Infractions constatées et non-respect de la réglementation.



FCR 2 : Connaissances

- Connaissances variées selon les taxons et habitats ;
- Différentes pistes d'amélioration :
- Manque de connaissances sur l'état de conservation des milieux, certains groupes taxonomiques et les fonctionnements biologiques ;
- Peu de recul sur la vulnérabilité et la résilience de la RNN face aux changements climatiques ;
→ L'acquisition de connaissances permettra d'améliorer la stratégie d'actions.

FCR 3 : Gouvernance et fonctionnement



- Élément permettant l'atteinte des objectifs du plan d'action ;
- Organisation et participation aux instances de gouvernance (comités consultatifs, conseils scientifiques, etc.) ;
- Mise en œuvre et rédaction du plan de gestion ;
- Animation et formation des équipes ;
- Participation aux différents réseaux.

PARTIE II : STRATÉGIE DE GESTION

I ARBORESCENCE DU PLAN DE GESTION

La nouvelle méthodologie d'élaboration des plans de gestion (DOUARD, FIER ET AL., 2017) a défini une arborescence à deux niveaux partant d'un enjeu ou facteur clé de réussite : une partie scientifique avec une vision à long terme et une partie gestion avec une vision stratégique.

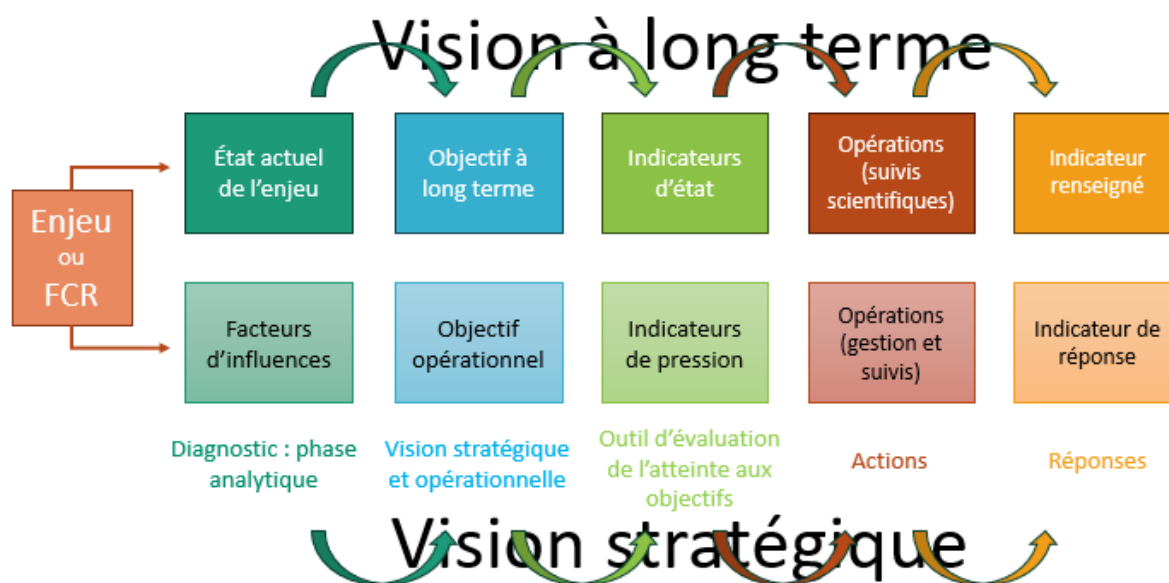


Figure 7 : Construction de l'arborescence du plan de gestion

Les enjeux et facteurs clés de réussite sont ainsi liés à la stratégie de gestion de la réserve et aux opérations.

Les objectifs à long terme sont définis en fonction de l'état actuel de l'enjeu, ce qui permet de prendre en considération tous les éléments à la connaissance du gestionnaire. Des indicateurs d'état et de pression sont définis afin d'évaluer l'atteinte des objectifs.

Les objectifs opérationnels sont eux établis à partir des facteurs d'influence et des pressions, des menaces ou des opportunités qui en découlent. Des indicateurs de réponse permettent d'évaluer la gestion et l'avancement de la mise en œuvre du plan d'action.

La définition claire et précise de ces indicateurs facilite ainsi le travail d'évaluation aux termes des dix années de gestion.

II OBJECTIFS À LONG TERME (OLT)

II.1 Définition

Les objectifs à long terme (OLT) définissent l'état ou le fonctionnement souhaité par rapport à la situation actuelle de l'enjeu, qu'il faut viser pour le préserver (DOUARD, FIER ET AL., 2017). Les OLT sont donc issus de l'analyse de l'état actuel qui fait référence pour la construction de la stratégie de gestion et permet de formuler précisément les objectifs à long terme. L'OLT doit répondre aux responsabilités du gestionnaire en définissant une tendance souhaitée, qu'elle soit connue ou estimée. L'objectif à long terme doit définir ce que le gestionnaire veut atteindre, comme état idéal, et non ce que le gestionnaire

va faire. Un OLT doit donner une vision claire, précise et partagée de ce que l'on souhaite atteindre. Il est associé à un enjeu unique.

La nouvelle méthodologie prévoit que les objectifs à long terme aient vocation à rester quasi permanents dans les plans de gestion successifs, même lorsque les évaluations démontrent qu'ils sont atteints. Les termes peuvent être modifiés ou affinés si nécessaire ou si une évolution de la connaissance le permet.

II.2 Objectifs à long terme de la RNN

Les objectifs à long terme proposés dans ce document de gestion sont issus de l'analyse des enjeux et de leurs états actuels.

Tableau 29 : Enjeux, facteurs clés de réussite et objectifs à long terme de la RNN

Enjeux	Objectifs à long terme	Code
Milieus herbacés d'altitude	Favoriser la résilience des milieux herbacés d'altitude en améliorant l'état de conservation et en favorisant la naturalité	OLT 1
Milieus humides et aquatiques	Améliorer la fonctionnalité et l'état de conservation des milieux humides et aquatiques en favorisant la naturalité	OLT 2
Facteurs clés de réussite	Objectifs à long terme	Code
Ancrage territorial	Améliorer l'ancrage territorial et l'appropriation de la RNN par les acteurs locaux et les visiteurs	OLT 3
Connaissances naturalistes et scientifiques	Améliorer en continu les connaissances naturalistes et scientifiques de la RNN	OLT 4
Fonctionnement et gouvernance	Assurer le fonctionnement optimal de la RNN	OLT 5

II.3 Évaluation des enjeux : indicateurs de suivi

Pour tendre vers ces objectifs, les résultats attendus et les indicateurs d'états sont définis dans le tableau d'arborescence.

Afin de comprendre la construction de l'arborescence et le raisonnement appliqué aux objectifs à long terme, voir la démarche expliquée dans le Tableau 32.

Pour chaque métrique, des seuils sont définis avec des notes allant de 1 (très mauvais) à 5 (très bon). Lors de l'évaluation du plan de gestion, chaque indicateur sera renseigné et l'analyse des notes obtenues permettra de comparer le nouvel état de l'enjeu par rapport à l'état souhaité pour répondre à l'OLT.

Tableau 30 : Exemple de construction d'une grille d'évaluation

Niveau et score	Indéterminé	Très mauvais Score = 1	Mauvais Score = 2	Moyen Score = 3	Bon Score = 4	Très bon Score = 5
Interprétation	Diagnostic impossible	État dégradé : difficilement réversible	État altéré : amélioration possible par la mise en place d'actions	État moyen : amélioration possible par la poursuite d'actions existantes	État correct : état favorable de référence	Excellent état : état optimal

L'évaluation des indicateurs sera réalisée par la mise en œuvre de suivis naturalistes et/ou scientifiques. Certains seuils sont issus, pour tout ou partie, de protocoles développés à l'échelle nationale ou locale (état de conservation des pelouses, observatoire des lacs sentinelles, boîte à outils RhoMéo, etc.). À ce stade, les méthodes d'évaluation ne sont pas encore opérantes pour tous les milieux, notamment pour les milieux rocheux. Les seuils ne peuvent pas tous être définis à ce stade ; certains pourront être complétés ou définis au cours du plan de gestion.

III OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (OO)

III.1 Définition

Les objectifs opérationnels (OO) sont des objectifs stratégiques qui ont généralement une durée de vie égale à celle du plan de gestion. Ils découlent de l'analyse des facteurs d'influence identifiés dans l'état des lieux, pouvant être des pressions négatives à gérer ou des leviers positifs sur lesquels s'appuyer. L'atteinte successive des objectifs opérationnels contribue progressivement à l'atteinte des objectifs à long terme (DOUARD, FIERES ET AL., 2017). Les objectifs opérationnels peuvent être multiples pour un seul enjeu. Ils doivent être hiérarchisés afin d'aider à prioriser les actions.

III.2 Indicateurs de pression

Pour chaque objectif opérationnel, des indicateurs de pressions sont définis. Ils permettent d'apprécier une évolution des niveaux de pression. Pour plus de précisions sur le raisonnement appliqué aux objectifs opérationnels, voir Tableau 32.

III.3 Opérations et indicateurs de réponse

Les opérations sont la déclinaison concrète des objectifs à long terme et des objectifs opérationnels. Un indicateur de réponse est affecté à chaque opération, permettant de suivre et mesurer la réalisation. Ils sont généralement de type « fait/pas fait » ou comportent un taux de réalisation à atteindre.

Une nouvelle codification a été mise en œuvre avec cette méthodologie, permettant de rattacher rapidement les opérations à un grand domaine d'action.

Tableau 31 : Codification des opérations selon leur nature

Codes actuels	Anciens codes	Type d'opérations	Priorité pour la RNN
SP	PO	Surveillance du territoire et police de l'environnement	Domaine d'activités prioritaire
CS	SE	Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel	
EI	SE	Prestations de conseil, études et ingénierie	
IP	TE, TU	Intervention sur le patrimoine naturel	
CI	PI	Création et maintenance d'infrastructures d'accueil	
MS	AD	Management et soutien	Domaine d'activités secondaire
PR	SE	Participation à la recherche	
PA	PI	Prestations d'accueil et d'animation	
CC	PI	Création de supports de communication et de pédagogie	

Les opérations sont hiérarchisées selon deux niveaux de priorité :

- **Priorité 1** : actions prioritaires, essentielles pour la préservation du patrimoine naturel, les résultats attendus sont décisifs ;

- **Priorité 2** : actions dont la non-réalisation ne mettra pas en péril la préservation du patrimoine naturel de la réserve et dont les résultats attendus sont secondaires, au moins pendant la durée de ce plan de gestion.

Tableau 32 : Questions à se poser lors de la construction de l'arborescence. Source : Cahiers Techniques 88

ENJEU	ÉTAT DE L'ENJEU		VISION À LONG TERME							
<u>Qu'est-ce qui est en jeu sur la RNN ?</u> Éléments engageant une responsabilité particulière du gestionnaire (populations d'espèces ou habitat, fonction écologique majeure, etc.)	État actuel de l'enjeu		Objectifs à long terme	Niveau d'exigence (Etat visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Code	Opérations (suivis scientifiques)	Indicateurs de réponse (réalisation)	Priorité
	<u>Comment va l'enjeu ?</u> État de conservation de chaque enjeu à partir d'un état de référence ou à dire d'expert au moment de la rédaction du plan de gestion.		<u>Où voulons-nous aller... ?</u> Tendance globale visée idéalement à long terme pour l'enjeu au regard de la situation actuelle.	<u>... et sous quelles conditions pour tendre vers l'état idéal de l'enjeu ?</u> Détail des niveaux à atteindre pour évaluer la tendance globale.	<u>Comment évaluer la progression vers les niveaux à atteindre ... ?</u> Information permettant d'apprécier une évolution globale de l'état de l'enjeu.	<u>... et à partir de quelles données ?</u> Valeurs permettant de renseigner le ou les indicateurs d'état.		<u>Comment renseigner les indicateurs / métriques ?</u> Dispositifs de suivis scientifiques destinés à alimenter les indicateurs d'état.	<u>Comment évaluer le niveau de mise en œuvre des opérations ?</u> Information permettant d'apprécier le niveau de réalisation des actions de suivi scientifique.	
	INFLUENCES SUR L'ENJEU		STRATÉGIE D'ACTION							
	Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Code	Opérations (mise en œuvre)	Indicateurs de réponse (réalisation)	Priorité
	<u>Qu'est-ce qui peut être à l'origine d'une modification de l'état des enjeux ?</u> Éléments naturels ou anthropiques susceptibles d'agir sur l'état des enjeux.	<u>Quelles sont les conséquences positives ou négatives des facteurs d'influence ?</u> Leviers ou menaces pour l'état des enjeux à prendre en compte pour définir les objectifs opérationnels.	<u>Que devons-nous faire pour agir sur les conséquences des facteurs d'influence ... ?</u> Choix opérationnels sur le court/moyen terme au regard des pressions identifiées.	<u>... et pour quels résultats ?</u> Niveau de pression acceptable pour garantir un état de conservation favorable des enjeux.	<u>Comment évaluer la progression vers les résultats attendus ... ?</u> Information permettant d'apprécier une évolution des niveaux de pression (efficacité des actions).	<u>... et à partir de quelles données ?</u> Valeurs permettant de renseigner le ou les indicateurs de pression.		<u>Qu'allons-nous mettre en œuvre pour atteindre des résultats ?</u> Actions de gestion et suivi des indicateurs de pression.	<u>Comment évaluer le niveau de mise en œuvre des opérations ?</u> Information permettant d'apprécier le niveau de réalisation des actions.	

PARTIE III : MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE GESTION

La stratégie de gestion de ce nouveau plan d'action a été réfléchi selon la méthodologie RNF, à partir de l'état des lieux et des données disponibles. La méconnaissance de certains éléments, notamment sur les impacts des dérèglements climatiques, ne permet pas une intégration totale de ces facteurs. Les acquisitions de connaissance au cours du nouveau plan d'action pourront permettre d'affiner les orientations de gestion.

I ENJEU 1 : MILIEUX HERBACÉS D'ALTITUDE

I.1 OLT 1 : Favoriser la résilience des milieux herbacés d'altitude en améliorant l'état de conservation et en favorisant la naturalité

Les habitats ouverts d'altitude représentent un enjeu de conservation important pour la réserve. En se basant sur l'état de conservation de l'enjeu (décrits dans le [Tableau 28](#)), la Réserve s'est fixé l'objectif à long terme de favoriser la résilience des milieux herbacés d'altitude en améliorant leur état de conservation. L'évaluation de l'atteinte de cet objectif se fera par le suivi de différents indicateurs qui portent sur les habitats, la faune et la flore.

Habitats

Une action d'évaluation et de suivi de l'état de conservation des pelouses alpines est prévue en début et fin de plan de gestion afin de connaître l'état de conservation de ces milieux et de pouvoir mesurer leur évolution. L'objectif étant de tendre vers un bon état de ces pelouses. Le protocole appliqué sera celui développé à l'échelle du PNV. La première évaluation est prévue au cours de l'été 2024. Elle définira l'état de référence qui sera ensuite évalué en fin de plan de gestion pour mesurer l'évolution des milieux, si elle est mesurable.

Espèces

Des inventaires ou suivis des coléoptères coprophages, pollinisateurs sauvages et orthoptères sont prévus durant le plan d'action. Ces groupes constituent de bons indicateurs de l'état et de la qualité des habitats. Ils sont également indicateurs de la bonne gestion du pâturage (pression exercée, période, etc.) et peuvent permettre, en plus d'évaluer l'atteinte des objectifs, d'affiner les orientations de gestion.

La Sesslerie ovale, qui est une espèce connue en France qu'à Tignes et Val-d'Isère, continuera d'être suivie afin de connaître l'évolution de sa répartition dans la RNN.

Un suivi des ongulés sauvages (Bouquetins et Chamois) effectué à l'échelle du PNV aura un point d'échantillonnage dans la Réserve afin de suivre les populations locales.

Aucune action spécifique n'est prévue pour le Gypaète barbu, espèce pour laquelle la RNN a une responsabilité majeure, mais sur laquelle aucune menace directe ne semble peser. Sa protection est notamment assurée par l'intermédiaire d'autres actions. Les actions programmées favorisent le bon état des milieux ouverts, permettant aux ongulés sauvages de s'épanouir sur la Réserve, offrant ainsi des conditions de vie optimale aux Gypaètes barbus.

I.2 Facteurs d'influences sur l'enjeu

Deux types de facteurs influent sur l'enjeu :

- Les activités anthropiques ;
- Les dérèglements climatiques.

Les activités anthropiques ont plusieurs origines. Le **pastoralisme** exerce plusieurs pressions sur les milieux, à savoir un enrichissement en matières organiques conduisant à la disparition progressive des espèces associées aux milieux oligotrophes ; la dégradation de la végétation, des sols et l'impact sur les oiseaux nichant à terre du fait du piétinement ; l'abrutissement qui impacte la végétation, les cortèges associés, les œufs et chrysalides présents sur la végétation ; l'impact des vermifuges sur la faune du sol, etc.

D'autres pressions s'exercent comme le dérangement de la faune avec le déclenchement d'avalanches par le dispositif **PIDA**, les **activités touristiques et sportives** de la RNN pouvant générer des dégradations, comme le hors-sentier ou la compétition de trail qui peuvent occasionner des perturbations sur les milieux, si les recommandations du gestionnaire ne sont pas appliquées.

Les **dérèglements climatiques** exercent des pressions importantes sur les écosystèmes. Ces phénomènes vont s'amplifier dans les années à venir : augmentation des températures (atmosphère, sol, eau), modification du régime des précipitations, diminution de la ressource en eau, augmentation de l'évaporation, montée en altitude des espèces, etc. Sur la RNN, une des conséquences directes de ces changements est la fonte du Glacier du Couart dessus, libérant un nouvel espace et modifiant les écoulements des eaux.

Tous ces changements vont impacter le pastoralisme et entraîner une potentielle augmentation de cette activité avec une montée plus précoce et plus en altitude des troupeaux afin de trouver de la fraîcheur et une végétation moins sèche.

I.3 Tableau de synthèse de la stratégie pour l'enjeu « milieux herbacés d'altitude »

Le tableau suivant résume la stratégie de gestion pour l'enjeu « milieux herbacés d'altitude ».

La partie supérieure reprend l'objectif à long terme et présente les six dispositifs permettant de mesurer son degré d'atteinte.

La partie inférieure identifie trois objectifs opérationnels, eux-mêmes déclinés en sept actions.

Tableau 33 : Tableau synthétique de la stratégie de gestion de l'enjeu milieux herbacés d'altitude

ENJEU	ÉTAT DE L'ENJEU		VISION À LONG TERME							
Milieux herbacés d'altitude	État actuel de l'enjeu		Objectifs à long terme	Niveau d'exigence (État visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Code	Opérations (suivis scientifiques)	Indicateurs de réponse (réalisation)	Priorité
	Milieux ouverts prairiaux (41,1 % de l'ensemble de la RNN) : - 10 habitats identifiés dont 5 patrimoniaux : 3 à responsabilité forte et 2 à responsabilité secondaire ; - Mauvaise connaissance des états écologiques et de conservation des milieux ; - États de conservation estimés variant de bon à moyen ; - Milieux sensibles au piétinement, potentiellement dégradés, ayant connus des pressions de pâturage importantes ; - Pâturage conduisant à la banalisation et réduction de la biodiversité spécifique des milieux d'altitude. RNN constitue une zone d'hivernage et de reproduction des ongulés sauvages (Bouquetins et Chamois) et d'alimentation de nombreuses espèces dont des oiseaux emblématiques (Aigle royal, Gypaète barbu) Changements climatiques : RNN = refuge pour les espèces qui vont monter en altitude.		Favoriser la résilience des milieux herbacés d'altitude en améliorant l'état de conservation et en favorisant la naturalité	Bon état de conservation des pelouses alpines	État de conservation des pelouses	Surfaces associées à l'état de conservation	CS1	Évaluation et suivi de l'état de conservation des pelouses alpines	Surface couverte par la méthode	1
				Intégrité des cortèges faunistiques caractéristiques	Peuplement de coléoptères coprophages	Nombre d'espèces présentes / attendues Espèces bioindicatrices	CS2	Inventaire des coléoptères coprophages	Fait : oui/non	1
					Peuplement de pollinisateurs sauvages		CS3	Inventaire des pollinisateurs sauvages		1
					Peuplement d'orthoptères		CS4	Suivi des orthoptères		1
				Ongulés sauvages	IPS/IPA à l'échelle du PNV	CS5	Suivi des ongulés sauvages (à l'échelle du PNV)	1		
				Présence de la flore patrimoniale prioritaire des milieux ouverts	Sesleria ovata	Localisation et nombre de mailles de présence	CS6	Suivi de la flore patrimoniale prioritaire		1
	INFLUENCES SUR L'ENJEU		STRATÉGIE D'ACTION							
	Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Code	Opérations (mise en œuvre)	Indicateurs de réponse (réalisation)	Priorité
	Activités anthropiques	PÂTURAGE : Pressions : - Enrichissement en matières organiques conduisant à la disparition progressive de la faune associée aux milieux oligotrophes ; - Piétinement : dégradations de la végétation, des sols et impact sur les oiseaux nichant à terre ; - Abrouissement : impacts sur la végétation et les cortèges associés et impacts sur les œufs et chrysalides présents sur la végétation ; - Impact des vermifuges sur la faune du sol. Opportunités : diminution des effectifs. Menaces : augmentation du nombre d'animaux ou de la durée de présence dans la RNN.	Adapter le pastoralisme aux responsabilités de la RNN	Meilleure connaissance des pratiques agricoles	Toutes les pratiques agricoles caractérisées	Données sur les pratiques agricoles	MS1	Dresser un état des lieux des pratiques agricoles	État des lieux réalisé	1
Prise en compte des enjeux de la Réserve dans les activités pastorales		Respect de la convention pastorale		Oui/non	MS2	Renouvellement et suivi des conventions pastorales avec la commune	Nombre de réunions organisées / prévues	1		
Pressions : PIDA, potentielles infractions, compétition de trail. Menaces : diversification et augmentation		Limiter les sources de	Meilleure connaissance de la fréquentation	Fréquentation caractérisée	Données quantitatives sur la fréquentation	CI1	Suivi de la fréquentation à l'aide de l'éco-compteur	Bilan de fréquentation réalisé annuellement : oui/non	1	

		des activités. <u>Leviers</u> : dénivelé conditionnant la venue du public.	dérangement pour la faune	Connaissance des pratiques de PIDA	PIDA	Nombre	MS3	Suivi des dispositifs de PIDA	Bilan annuel	2
				Absence de travaux sur les paravalanches pendant les périodes sensibles pour la faune	Travaux sur les paravalanches	Période de travaux	MS4	Sensibilisation de la régie des pistes à la réalisation des travaux sur les paravalanches et suivi des travaux	1 réunion organisée tous les 3 ans : oui/non	1
	Dérèglements climatiques	<u>Pressions</u> : - Augmentation de la température (atmosphère, sol et eau) ; - Diminution de la ressource en eau ; - Modification du régime des précipitations ; - Augmentation de l'évaporation ; - Diminution de la surface du glacier du Couart dessus ; - Potentielle augmentation des orages et des phénomènes de ravinements ; - Régression voire disparition des milieux ; - Montée en altitude des espèces ; - Augmentation des pratiques agricoles.	Acquérir des données liées aux changements globaux	Connaissance de la répartition des nouvelles espèces	Apparitions de nouvelles espèces	Données sur l'apparition de nouvelles espèces	CS7	Veille à l'apparition d'espèces exotiques envahissantes et à aire de répartition initialement différente	Veille effectuée : oui/non	2

II ENJEU 2 : MILIEUX HUMIDES ET AQUATIQUES

II.1 OLT 2 : Améliorer la fonctionnalité et l'état de conservation des milieux humides et aquatiques en favorisant la naturalité

Les milieux humides constituent des habitats pour lesquels la responsabilité de la Réserve est majeure. Il s'agit de milieux fragiles, de petite taille, avec un état de conservation altéré et abritant des espèces à enjeu de conservation important. Les milieux humides et aquatiques sont donc placés en second enjeu de conservation pour cette RNN.

La description de l'état de conservation de l'enjeu (voir [Tableau 28](#)) permet de fixer l'objectif à long terme pour la Réserve d'améliorer la fonctionnalité et l'état de conservation des milieux humides et aquatiques.

L'évaluation de l'atteinte de cet objectif se fera par le suivi de différents indicateurs portant sur les habitats, la faune et la flore des milieux humides de la RNN.

Habitats

Une évaluation de l'état de conservation des milieux humides sera programmée afin de vérifier l'efficacité de la mise en œuvre des opérations, notamment sur la présence d'espèces indicatrices de perturbations (espèces végétales nitrophiles et indicatrices de piétinement).

Espèces

La Laïche bicolore (*Carex bicolor*) sera suivie en tant qu'espèce caractéristique des zones humides. Son suivi permettra de savoir si les opérations de gestion effectuées, comme la mise en défens des zones humides notamment, permettent de restaurer cette zone humide dégradée.

Les orthoptères fréquentant les pelouses alpines et les zones humides, le suivi des populations prévu dans l'enjeu 1 est également inscrite dans ce second enjeu.

Habitats et espèces

Un suivi du lac de la Bailletaz sera programmé, et comparé avec le premier inventaire réalisé en 2021 sur les macro-invertébrés benthiques, toujours dans le but de vérifier l'atteinte de l'objectif à long terme et de la mise en œuvre des opérations de gestion.

II.2 Facteurs d'influences sur l'enjeu

Trois types de facteurs d'influences ont une incidence sur l'enjeu :

- Les activités agricoles ;
- Le manque de connaissance ;
- Les dérèglements climatiques.

Comme pour le premier enjeu, le pastoralisme exerce plusieurs pressions : enrichissement en matières organiques conduisant à l'eutrophisation des milieux ; piétinement impactant les sols meubles et fragiles des milieux humides : décapage des sols, dégradations de la végétation ; impact des vermifuges sur la faune du sol.

Une conduite du troupeau évitant ces zones humides, ou une diminution des effectifs du troupeau, exerceraient une influence positive sur l'enjeu. À l'inverse l'augmentation du nombre d'animaux ou de la période de présence ou l'abandon des mises en défens des zones humides constitueraient des menaces pour les écosystèmes humides.

Le manque de connaissances sur les espèces, les habitats, les successions végétales, les processus biogéochimiques ou encore la vulnérabilité de la Réserve face aux dérèglements climatiques ne permet pas d'orienter précisément les opérations.

II.3 Tableau de synthèse de la stratégie pour l'enjeu « milieux humides et aquatiques »

Le tableau suivant synthétise la stratégie de gestion pour l'enjeu « milieux humides et aquatiques ». Il résume la stratégie pour ce second enjeu de conservation.

La partie supérieure reprend l'objectif à long terme et présente les quatre dispositifs permettant de mesurer son degré d'atteinte.

La partie inférieure identifie les trois objectifs opérationnels, eux-mêmes déclinés en sept actions.

Tableau 34 : Tableau synthétique de la stratégie de gestion de l'enjeu milieux humides et aquatiques

ENJEU	ÉTAT DE L'ENJEU		VISION À LONG TERME								
Milieux humides et aquatiques	État actuel de l'enjeu		Objectifs à long terme	Niveau d'exigence (Etat visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Code	Opérations (suivis scientifiques)	Indicateurs de réponse (réalisation)	Priorité	
	Les milieux humides s'étendent sur 2,5 % de la surface totale de la RNN ; ils regroupent 3 habitats dont 2 patrimoniaux pour lesquels la RNN a une responsabilité prioritaire - Lac de la Bailletaz considéré comme méso-eutrophe ; état de conservation altéré notamment par la présence de moutons : eutrophisation, déstructuration du sol et de la végétation. Richesse taxonomique du peuplement d'invertébrés et mollusques aquatiques relativement faible : majorité d'espèces polluotolérantes. - <i>Cratoneurion commutati</i> : habitat confirmé non cartographié exhaustivement ; état de conservation estimé bon ; Habitat dépendant des caractéristiques physico-chimiques des eaux de sources qui l'alimentent et de la constance de l'alimentation en eau. L'abreuvement des troupeaux déstructure le sol et la végétation par le piétinement et contribue à l'eutrophisation du milieu. La composition floristique évolue avec l'apparition d'espèces nitrophiles. - Zone humide du Plan des Nettes, <i>Caricion bicoloris-astrofuscae</i> : état de conservation estimé moyen ; atterrissement progressif à long terme ; Qualité du milieu et trophie dépendent en grande partie du pastoralisme et de la pression de pâturage. Alimentation en eau par le glacier du Couart dessus. - Méconnaissance actuelle des nouveaux milieux humides qui vont se créer suite à la fonte du glacier du Couart dessus. - RNN = réservoir d'eau à l'origine d'une partie de l'eau potable de la commune		Améliorer la fonctionnalité et l'état de conservation des milieux humides et aquatiques en favorisant la naturalité	Présence limitée d'espèces nitrophiles et indicatrices de piétinement	Présence / absence	Espèces nitrophiles et indicatrices de piétinement	CS8	Caractérisation de la zone humide et de son état de conservation	Fait : oui/non	1	
				Bon état de conservation du <i>Carex bicolor</i>	Recouvrement	<i>Carex bicolor</i>					
				Intégrité des cortèges faunistiques caractéristiques	Peuplement d'orthoptères	Nombre d'espèces présentes / attendues Espèces bioindicatrices	CS4	Suivi des orthoptères		1	
				Maintien voire amélioration de l'état du lac de la Bailletaz	Peuplement d'invertébrés et de mollusques aquatiques	Indice Biologique Lacustre adapté	CS9	Suivi de l'état du lac de la Bailletaz		1	
	INFLUENCES SUR L'ENJEU			STRATÉGIE D'ACTION							
	Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Code	Opérations (mise en œuvre)	Indicateurs de réponse (réalisation)	Priorité	
	Activités agricoles : pastoralisme	<u>Pressions</u> : - Enrichissement en matières organiques conduisant à la disparition progressive de la faune associée aux milieux oligotrophes ; - Piétinement : dégradations de la végétation et des sols ; - Abrouissement : impacts sur la végétation et les cortèges associés et impacts sur les œufs et chrysalides présents sur la végétation ; - Impact des vermifuges sur la faune du sol. <u>Opportunités</u> : diminution des effectifs. <u>Menaces</u> : augmentation du nombre d'animaux ou de la durée de présence dans la RNN.	Limiter l'impact du pâturage dans les milieux sensibles et leurs bassins versants	Meilleure connaissance des pratiques agricoles	Pratiques agricoles caractérisées (durée, période, produits utilisés, zones d'abreuvement, moyens de gardiennage, etc.)	Données sur les pratiques agricoles	MS1	Dresser un état des lieux des pratiques agricoles	État des lieux réalisé	1	
Prise en compte des enjeux de la Réserve dans les activités pastorales				Respect de la convention pastorale	Oui/non	MS2	Renouvellement et suivi des conventions pastorales avec la commune	Réunions de concertations organisées : oui/non	1		
Absence de pâturage dans les zones sensibles				Respect des zones définies collectivement	Oui/non	IP1	Mise en défens du Plan des Nettes (à définir avec l'éleveur)	Surface en défens réalisée / prévue	1		
						IP2	Mise en défens du lac de la Bailletaz (à définir avec l'éleveur)		1		

				≥ 1 équipement pastoral comme alternative à l’abreuvement du troupeau dans le lac ou dans la zone humide	Équipements installés	Nombre	E11	Étude et adaptation de l'abreuvement des moutons	Solutions d'abreuvement trouvées hors zones humides : oui/non	1
	Manque de connaissances sur certains groupes des milieux humides	- Effets des perturbations naturelles ; - Espèces ; - Habitats ; - Successions végétales ; - Processus biogéochimiques, etc.	Améliorer les connaissances liées aux milieux et aux espèces	Connaissance des espèces des milieux humides	Peuplements	Nombre d'espèces	CS10	Prospections ciblées sur les amphibiens et odonates	Données rentrées dans la base de données	2

III FCR 1 : ANCRAGE TERRITORIAL

III.1 OLT 3 : Améliorer l'ancrage territorial et l'appropriation de la RNN par les acteurs locaux et les visiteurs

L'ancrage territorial permet l'appropriation de la réserve par les acteurs locaux et leur implication dans la gestion. Il conditionne l'efficacité de certaines actions et facilite la gouvernance partagée. L'objectif à long terme défini pour ce facteur clé de réussite est donc d'améliorer l'ancrage territorial et l'appropriation de la RNN par les acteurs locaux et les visiteurs.

L'atteinte de l'OLT sera évaluée à la suite de la réalisation d'un diagnostic d'ancrage territorial, selon la méthodologie proposée par RNF. Ce diagnostic sera réalisé, avant l'évaluation quinquennale, avec l'aide d'un stagiaire.

III.2 Facteurs d'influence sur l'ancrage territorial

Les principaux facteurs d'influence pouvant constituer des pressions, des menaces ou des leviers sur l'ancrage territorial sont :

- La méconnaissance de la RNN lié au dénivelé important pour y accéder ;
- La visibilité de la RNN effacée au profit du PNV ;
- Les moyens humains disponibles pour la réalisation des actions de sensibilisation, animation, communication, etc.
- La connaissance et le partage de l'acceptation de la réglementation ;
- L'évolution du territoire et des pratiques ;
- La présence d'un seul sentier conditionnant l'accès à la Réserve.
- Le dépassement des tensions initiales autour des outils de protection de l'environnement en général et de cette réserve en particulier.

III.3 Tableau synthétique de la stratégie de l'ancrage territorial

Le tableau suivant résume la stratégie pour le facteur clé de réussite « ancrage territorial ».

L'atteinte de l'objectif à long terme est mesurée sur un suivi de l'ancrage territorial, à travers l'outil de DAT.

Dans la partie inférieure, les quatre objectifs opérationnels se déclinent en douze actions.

Tableau 35 : Tableau synthétique de la stratégie de gestion de l’ancrage territorial

FCR	ÉTAT DU FCR		VISION À LONG TERME							
Ancrage territorial de la RNN	État actuel du facteur clé de réussite		Objectifs à long terme	Niveau d'exigence (Etat visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Code	Dispositifs de suivi	Indicateurs de réponse (réalisation)	Priorité
	Réserve créée en compensation du déclassement d'une autre RNN. - Pas de consentement général et incompréhension de certains acteurs lors de sa création ; - Implication régulière de certains acteurs dans le suivi de la gestion de la RNN (participation aux comités consultatifs) - Site confidentiel et dénivelé important réservant l'accès aux personnes sportives ; quelques activités pratiquées (randonnées, ski, trail) mais pas de manière intense ; - Confusion régulière entre Parc national et Réserve naturelle : actions effectuées au titre de la Réserve parfois assimilées aux actions du PNV limitant la mise en valeur de la réserve et des actions réalisées pour cette dernière.		Améliorer l'ancrage territorial et l'appropriation de la RNN par les acteurs locaux et les visiteurs	Bonne connaissance de la RNN, de son rôle et de ses actions par les acteurs locaux et visiteurs	Niveau de connaissance de la RNN, de son rôle et de ses actions	Grille définie par LPO et RNF	EI2	Réalisation d'un diagnostic d'ancrage territorial	Diagnostic réalisé : oui/non	1
				Intérêt marqué pour la RNN, ses actions et animations	Niveau d'intérêt pour la RNN, ses actions et animations					
				Implication régulière des acteurs dans la RNN	Niveau d'implication					
				Prise en compte des changements climatiques	Niveau de prise de conscience					
	INFLUENCES SUR LE FCR		STRATÉGIE D'ACTION							
	Facteurs d'influence	Pressions à gérer (leviers ou menaces)	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Code	Opérations	Indicateurs de réponse (réalisation)	Priorité
	- RNN méconnue : notamment lié au dénivelé important pour y accéder ; - Visibilité de la RNN effacée au profit du PNV ; - Moyens humains pour mener les actions.	<u>Pressions :</u> - Peu de communication sur la RNN ; - Difficultés d'identification de la RNN ; - Implication partielle des acteurs. <u>Leviers :</u> - Outils pédagogiques disponibles.	Développer la communication sur la RNN et ses enjeux environnementaux et territoriaux	Canaux d'information diversifiés	Nombre de canaux d'informations	Outils numériques et littéraires	CC1	Mise à jour et création d'outils de communication	Nombre d'outils actualisés / créés	1
						Nombre d'informations diffusées	CC2	Valorisation des activités de la RNN par la diffusion d'actualités	≥ 2 postes concernant la RNN / an	1
				Sensibilisation à la réglementation	Réunions	Nombre	PA1	Sensibiliser les professionnels de la montagne et structures de tourisme aux enjeux et à la réglementation de la RNN	1 réunion organisées / 2 ans : oui/non	2
Valoriser la RNN à travers des actions ou des outils de sensibilisation			> 30 personnes / animations	Participants	Nombre	PA2	Poursuite des animations hivernales sur le chemin piéton du Fornet	Nombre d'animations hivernales réalisées	1	
			Sensibilisation sur les espèces végétales de la RNN	Installation/désinstallation des ardoises du sentier botanique	Nombre d'ardoises	CI2	Installation et démontage du sentier botanique	Sentier botanique installé et démonté annuellement : oui/non	1	
			Valorisation de la RNN auprès des locaux	Participation aux événements locaux	Nombre	PA3	Participer aux événements locaux (Fête du Fornet)	Participation annuelle à au moins un événement	2	
	Nouveaux outils pédagogiques valorisant la RNN	Outils pédagogiques	Nombre	CC3	Création d'outils pédagogiques et de valorisation de la RNN	Nouvel outil créé : oui/non Si non : démarches effectuées : oui/non	1			
	Entretien des outils pédagogiques existants									

	- Connaissance et partage de l'acceptation de la réglementation - Évolution du territoire et des pratiques	<u>Pressions :</u> - Activités générant des dérangements et non-conforme à la réglementation : survol, cueillette, bivouac, chasse, etc. <u>Menaces :</u> - Développement de nouvelles activités pouvant générer des dérangements. <u>Leviers :</u> - Signalétique disponible pour informer les visiteurs ; - Autres canaux de diffusion de la réglementation disponibles.	Faciliter la compréhension de la réglementation par tous les publics et veiller à son respect	Signalétique réglementaire entretenue et actualisée	État de la signalétique	Signalétique entretenue/totale	CI3	Entretien et amélioration de la signalétique réglementaire	Fait / pas fait	1
		Réglementation à jour, accessible et diffusée		Informations réglementaires à jour	Nombre de sites à jour/identifiés non à jour	CC4	Diffusion des informations réglementaires et accompagnement de l'évolution des pratiques sportives	Fait / pas fait	2	
		Réglementation respectée		Infractions	Nombre et type d'infractions	SP1	Surveillance du site, prévention et constatation des infractions	Nombre de tournées de surveillance réalisées/prévues	1	
	Un seul sentier conditionnant l'accès à la RNN	<u>Pressions :</u> - Vieillessement de la signalétique en place. <u>Menaces :</u> - Éboulements, dégradation du sentier.	Maintenir en bon état les infrastructures d'accueil du public	Public canalisé sur une infrastructure adaptée et entretenue	Infrastructure entretenue/totale	Infrastructures touristiques	CI4	Entretien du sentier	Fait / pas fait	1

IV FCR 2 : AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

IV.1 OLT 4 : Améliorer en continu les connaissances naturalistes et scientifiques de la RNN

Les connaissances du patrimoine naturel et des fonctionnements écologiques des milieux sont indispensables pour adapter la gestion aux enjeux et responsabilités de la Réserve.

Appuyé par l'état des connaissances de ce facteur clé de réussite, la Réserve s'est fixée l'objectif à long terme d'améliorer en continu les connaissances naturalistes et scientifiques de la RNN. Cet OLT permet de guider la gestion du site et contribuer à une échelle plus large, à l'amélioration des connaissances sur les fonctionnements entre l'environnement et la société.

IV.2 Facteurs d'influence sur l'amélioration des connaissances

Sur le site, des facteurs d'influence s'établissent :

- Méconnaissance sur l'état de conservation des milieux ;
- Méconnaissance des fonctionnements écologiques ;
- Absence de données sur certains groupes ou espèces ou données obsolètes ;
- Manque de connaissances sur l'histoire de la RNN.

D'autres facteurs d'influence s'ajoutent, pouvant être des leviers :

- Existence de programmes à l'échelle supra Réserve (suivis flore sentinelle, projets de recherche, PNA, etc.) ;
- Site en interaction avec différents réseaux, responsabilité de diffusion de la connaissance.

Plusieurs actions et études seront menées durant ce plan de gestion afin de pallier le manque de connaissances.

L'actualisation de la cartographie d'habitats, datant de 2003, sera réalisée ainsi que des potentiels inventaires complémentaires sur des groupes méconnus (fonge, bryophytes, chiroptères, etc.).

La poursuite de l'acquisition de données naturalistes spontanées, à travers le protocole contact-occasionnel mis en œuvre à l'échelle du PNV, permettra notamment d'augmenter les connaissances sur la faune, la flore et la fonge abritées dans la RNN. Il s'agit de noter toutes les observations réalisées dans la Réserve, de manière spontanée/opportuniste, et les consigner sur la base de données du gestionnaire.

La Réserve prendra part à des études ayant lieu à l'échelle du PNV, en veillant à ce qu'elle soit incluse dans les plans d'échantillonnage.

En réponse à un manque de connaissance de l'histoire de la RNN, une enquête sera menée lors d'un stage en se consacrant aux activités et les usages passés de la RNN.

IV.3 Tableau synthétique de la stratégie d'amélioration des connaissances

Le tableau suivant résume la stratégie pour le facteur clé de réussite « Connaissances ».

Quatre objectifs opérationnels ont été définis et sont déclinés en huit actions permettant d'améliorer les connaissances naturalistes et scientifiques (biologie, écologie, sciences-humaines et sociales) de la Réserve.

Tableau 36 : Tableau synthétique de la stratégie de gestion des connaissances naturalistes et scientifiques

FACTEUR CLÉ	Objectifs à long terme	Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Code	Opérations	Indicateurs de réalisation	Priorité
Connaissances naturalistes et scientifiques	Améliorer en continu les connaissances naturalistes et scientifiques de la RNN	Manque de connaissance sur l'état de conservation des milieux	Améliorer les connaissances sur les espèces et les habitats	Connaissance de l'état de conservation des habitats	CS11	Actualisation de la cartographie d'habitats de la RNN et caractérisation des états de conservation	Cartographie réalisée : oui/non État de conservation connu : oui/non	2
					CS12	Poursuite de la collecte de données par protocole contact-occasionnel	Nombre données acquises sur période 2024-2033	1
		Manque de connaissance sur l'histoire de la RNN et des usages	Améliorer les connaissances sur l'histoire de la RNN	Connaissance de l'histoire de la RNN	EI3	Réalisation d'une enquête sur l'histoire, les activités et usages de la RNN avant sa création	Enquête réalisée : oui/non Mémoire de stage : oui/non	2

V FCR 3 : FONCTIONNEMENT DE LA RÉSERVE

V.1 OLT 5 : Assurer le fonctionnement optimal de la RNN

Ce troisième facteur clé de réussite est un élément essentiel dans la vie de la RNN et dans l'assurance de la bonne mise en œuvre du plan d'action. L'objectif à long terme défini pour ce FCR est donc d'assurer le fonctionnement optimal de la Réserve.

L'atteinte de cet objectif se fait par différents axes :

- La gouvernance, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du plan de gestion ;
- La coordination des actions et de l'équipe au sens large, la gestion administrative et financière ;
- La représentation de la réserve dans les réseaux professionnels aux différentes échelles et thématiques.

V.2 Facteurs d'influence sur le fonctionnement, la gouvernance et l'animation de la RNN

Les principaux facteurs pouvant influencer le fonctionnement de la réserve sont :

- Les ressources financières ;
- La gestion des plannings et des opérations ;
- Les moyens humains ;
- L'implication de la commune de Val-d'Isère.

V.3 Tableau synthétique de la stratégie du fonctionnement optimal de la RNN

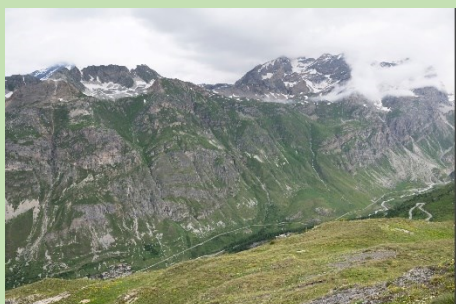
Le tableau suivant résume la stratégie pour le facteur clé de réussite « fonctionnement ».

Six objectifs opérationnels ont été définis, qui se déclinent en onze actions visant à favoriser le fonctionnement optimal de la Réserve et à assurer sa gouvernance.

Tableau 37 : Tableau synthétique de la stratégie de gestion du fonctionnement de la RNN

FCR	Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Code	Opérations	Indicateurs de réalisation	Priorité
Fonctionnement et gouvernance	Assurer le fonctionnement optimal de la RNN	Organiser la gouvernance de la RNN	≥ 1 comité consultatif / an ≥ 2 réunions de CS pour évaluation et renouvellement du plan de gestion ≥ 2 réunions CSRPN pour évaluation et renouvellement du plan de gestion	PA4	Animation et participation aux réunions des instances consultatives et décisionnelles (Comité consultatif, Conseil scientifique, CSRPN)	Compte-rendu de réunions	1
		Mettre en œuvre, évaluer et renouveler le plan de gestion	Tableau de bord créé et mis-à-jour	MS5	Élaboration et mise à jour du tableau de bord	Fait : oui/non	1
			Évaluation quinquennale produite	MS6	Évaluation quinquennale du plan de gestion 2024-2033		1
			Évaluation du plan de gestion produite	MS7	Évaluation du plan de gestion 2024-2033		1
			Nouveau plan de gestion produit, approuvé par les différentes instances	MS8	Élaborer le nouveau plan de gestion 2034-2043		1
		Organiser la gestion administrative et financière de la RNN	Gestion administrative effectuée	MS9	Assurer la gestion administrative (secrétariat, documentation, archivage, etc.)		1
		Former et gérer l'équipe technique	Encadrement et recrutements de l'équipe	MS10	Recrutement et encadrement du personnel (permanents, saisonniers, stagiaires, etc.)	Fait : oui/non	1
		Participer aux différents réseaux	≥ 1 participation / 2 ans au congrès RNF ≥ 1 participation / 2 ans aux échanges RN AuRA	MS11	Participation aux réseaux de Réserves Naturelles de France (RNF)		2
			Données transmises	MS12	Mutualiser les actions de connaissances et gestion dans les réseaux d'espaces protégés, par l'intermédiaire de RNF		1
		Si volonté commune des acteurs, intégrer la RNN au cœur de parc	Intégration de la RNN au cœur de Parc	MS13	Échanges avec la commune pour réfléchir à l'intégration de la Réserve au cœur de parc	Réunions organisées	2

VI LA STRATÉGIE DE GESTION EN BREF



Améliorer l'état de conservation des milieux herbacés d'altitude

- Bilan et suivi de l'état de conservation des **pelouses**.
- Suivi des populations de *Sesleria ovata*.
- État des lieux des pratiques et renouvellement des **conventions pastorales** avec la commune.



Améliorer la fonctionnalité des milieux humides

- Suivi de l'état du **lac de la Bailletaz**.
- Mise en défens du **Plan des Nettes**.



Améliorer l'appropriation de la RNN

- Réalisation d'un **diagnostic** d'ancrage territorial.
- Poursuite des **animations**.
- Création d'**outils pédagogiques** et de valorisation.



Gouvernance de la RNN

- Animation des **instances**.
- Élaboration et mise à jour d'un **tableau de bord**.
- Recrutement et encadrement du **personnel**.

PARTIE IV : PROGRAMME D' ACTIONS

I CALENDRIER DES OPÉRATIONS

Le programme d'actions est prévu pour 10 ans : de 2024 à 2033. Selon l'avancée des opérations, notamment constaté à l'évaluation quinquennale, la programmation pourra être aménagée. De nouvelles actions pourraient apparaître et d'autres être revues ou ajournées.

Ce calendrier est indicatif et reste soumis à l'obtention de financements pour mettre en œuvre les opérations prévues.

II MOYENS HUMAINS ET COÛTS PRÉVISIONNELS

La programmation des moyens humains a été prévue sur le même calendrier, pour 10 ans entre 2024 et 2033. Des indications de temps et de moyens ont été fournis, qui sont susceptibles d'être ré-évalués au cours du plan de gestion.

II.1 Programmation indicative des moyens humains

La mise en œuvre du plan de gestion est garantie par des moyens humains suffisants et une implication de l'équipe de gestion.

Actuellement, il est en moyenne consacré 50 à 60 % d'un temps-plein pour la gestion de la Réserve. Ce temps devra être conservé pour garantir la pérennité des actions.

Le recrutement des gardes-animateurs permet de garantir les actions de surveillance et de pédagogie au cours de la période estivale en complétant l'équipe gestionnaire.

Le recours à des stagiaires est envisagé pour plusieurs missions. Ces stages constituent des apports importants pour l'équipe et participe aux missions de transmission des savoirs. Les stages impliquent un temps d'encadrement, principalement assuré par la technicienne en charge de la RNN, et une gratification dont le montant dépend de la durée du stage.

La réalisation de l'ensemble des actions prévues mobilisera chaque année, en moyenne, 113 journées agents, toutes catégories confondues.

II.2 Programmation indicative des moyens financiers

Le montant total des dépenses prévues pour le plan de gestion 2024-2033 s'élève à 65 400 euros d'investissement. Il s'agit de financements de prestataires pour des opérations d'inventaires ou d'études, et d'achats de matériels.

À ces 65 400 euros, s'ajoutent les frais des personnels du gestionnaire dont le montant total pour l'accomplissement de toutes les actions listées dans ce plan de gestion est évalué à 364 670 euros, soit un coût annuel pour le gestionnaire de 36 467 euros.

III PLAN DE FINANCEMENT

III.1 Principaux financeurs identifiés

En 2024, la réalisation des actions et la rédaction de ce nouveau plan de gestion ont été rendues possible grâce à l'autofinancement du gestionnaire : l'établissement public Parc national de la Vanoise. À cet autofinancement s'est ajouté, toujours en 2024, une subvention du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires pour 12 339,90 euros.

III.2 Plan de financement

Dans la limite des moyens qui lui seront attribués, le gestionnaire mettra tout en œuvre pour poursuivre au mieux le financement des actions du plan de gestion tant sur son budget de fonctionnement que sur son budget d'investissement.

Il tentera, avec le soutien de la commune de Val-d'Isère, de diversifier ses sources de financements pour permettre la réalisation du plan de gestion.

PARTIE V : FICHES ACTIONS

Fiche action 0 : Exemple de fiche action	69
Fiche action 1 : CS1 - Évaluation et suivi de l'état de conservation des pelouses alpines.....	70
Fiche action 2 : CS 2 - Inventaire des coléoptères coprophages	71
Fiche action 3 : CS 3 - Inventaire des pollinisateurs sauvages.....	72
Fiche action 4 : CS 4 - Suivi des orthoptères	73
Fiche action 5 : CS 5 - Suivi des ongulés sauvages (à l'échelle du PNV)	74
Fiche action 6 : CS 6 - Suivi de la flore patrimoniale prioritaire	75
Fiche action 7 : MS 1 - Dresser un état des lieux des pratiques agricoles.....	76
Fiche action 8 : MS 2 - Renouvellement et suivi des conventions pastorales avec la commune	77
Fiche action 9 : CI 1 - Suivi de la fréquentation à l'aide de l'éco-compteur	78
Fiche action 10 : MS 3 - Suivi des dispositifs de PIDA.....	79
Fiche action 11 : MS 4 - Sensibilisation de la régie des pistes à la réalisation des travaux sur les paravalanches et suivi des travaux.....	80
Fiche action 12 : CS 7 - Veille à l'apparition d'espèces exotiques envahissantes et à aire de répartition initialement différente.....	81
Fiche action 13 : CS 8 - Caractérisation de la zone humide et de son état de conservation	82
Fiche action 14 : CS 9 - Suivi de l'état du lac de la Bailletaz	83
Fiche action 15 : IP 1 - Mise en défens du Plan des Nettes	84
Fiche action 16 : IP 2 - Mise en défens du lac de la Bailletaz	85
Fiche action 17 : EI 1 - Étude et adaptation de l'abreuvement des moutons	86
Fiche action 18 : CS 10 - Prospections ciblées sur les amphibiens et odonates.....	87
Fiche action 19 : EI 2 – Réalisation d'un diagnostic d'ancrage territorial	88
Fiche action 20 : CC 1 - Mise à jour et création d'outils de communication	89
Fiche action 21 : CC 2 - Valorisation des activités de la RNN par la diffusion d'actualités	90
Fiche action 22 : PA 1 : Sensibiliser les professionnels de la montagne et structures de tourisme aux enjeux et à la réglementation de la RNN.....	91
Fiche action 23 : PA 2 - Poursuite des animations hivernales sur le chemin piéton du Fornet.....	92
Fiche action 24 : CI 2 - Installation et démontage du sentier botanique	93
Fiche action 25 : PA 3 - Participer aux événements locaux	94
Fiche action 26 : CC 3 - Création et entretien d'outils pédagogiques et de valorisation de la RNN.....	95
Fiche action 27 : CI 3 - Entretien et amélioration de la signalétique réglementaire	96
Fiche action 28 : CC 4 - Diffusion des informations réglementaires et accompagnement de l'évolution des pratiques sportives	97
Fiche action 29 : SP 1 - Surveillance du site, prévention et constatation des infractions	98
Fiche action 30 : CI 4 - Entretien du sentier	99
Fiche action 31 - CS 11 - Actualisation de la cartographie d'habitats de la RNN et caractérisation des états de conservation	100
Fiche action 32 : CS 12 - Poursuite de la collecte de données par protocole contact-occasionnel.....	101
Fiche action 33 : EI 3 - Réalisation d'une enquête sur l'histoire, les activités et usages de la RNN avant sa création	102
Fiche action 34 : PA 4 - Animation et participation aux réunions des instances consultatives et décisionnelles.....	103
Fiche action 35 : MS 5 - Élaboration et mise à jour du tableau de bord	104
Fiche action 36 : MS 6 - Évaluation quinquennale du plan de gestion 2024-2033	105

Fiche action 37 : MS 7 - Évaluation du plan de gestion 2024-2033.....	106
Fiche action 38 : MS 8 - Élaborer le nouveau plan de gestion 2034-2043	107
Fiche action 39 : MS 9 - Assurer la gestion administrative de la RNN.....	108
Fiche action 40 : MS 10 - Recrutement et encadrement du personnel	109
Fiche action 41 : MS 11 - Participation aux réseaux des réserves naturelles de France et des réserves d'AuRA	110
Fiche action 42 : MS 12 - Mutualiser les actions de connaissances et gestion dans les réseaux d'espaces protégés, par l'intermédiaire de RNF	111
Fiche action 43 : MS 13 - Échanges avec la commune pour l'intégration de la Réserve au cœur de Parc	112

Fiche action 0 : Exemple de fiche action

Code de l'action	Titre de l'action										Priorité
Enjeu ou FCR	Nom de l'enjeu ou FCR correspondant										
OLT	Nom de l'OLT correspondant										
OO	Nom de l'OO correspondant										
Lien avec d'autres actions	Code et titres des actions associées										
Description	Description de l'action et de l'organisation										
Localisation	Pelouses alpines de la RNN										
Résultats attendus	Niveau de pression acceptable pour garantir un état de conservation favorable des enjeux										
Indicateurs à renseigner	Information permettant d'apprécier le niveau de réalisation des actions.										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Agent : nombre de jours / an										
Partenaires	-										
Coûts											
Calendrier	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	

Fiche action 1 : CS1 - Évaluation et suivi de l'état de conservation des pelouses alpines

CS 1	Évaluation et suivi de l'état de conservation des pelouses alpines										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Milieux herbacés d'altitude										
OLT	Favoriser la résilience des milieux herbacés d'altitude en améliorant l'état de conservation et en favorisant la naturalité										
OO	-										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	L'état de conservation des pelouses de la RNN n'est pas encore caractérisé. L'objectif de cette action est d'appliquer le protocole élaboré par le PNV qui repose sur plusieurs critères : le gradient de colonisation par la lande, le gradient d'eutrophisation et l'altération du sol par le piétinement. Cette évaluation sera réalisée en début de plan de gestion et reconduite dans le prochain plan de gestion afin de suivre l'évolution des milieux et de tenter d'évaluer l'efficacité des actions de gestion mises en œuvre.										
Localisation	Pelouses alpines de la RNN										
Résultats attendus	Bon état de conservation des pelouses alpines										
Indicateurs à renseigner	Surface couverte par la méthode										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Réfèrent agriculture : 5 jours										
Partenaires	-										
Coûts	-										
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Réfèrent agriculture	5										

Fiche action 2 : CS 2 - Inventaire des coléoptères coprophages

CS 2	Inventaire des coléoptères coprophages									Priorité 1
Enjeu ou FCR	Milieux herbacés d'altitude									
OLT	Favoriser la résilience des milieux herbacés d'altitude en améliorant l'état de conservation et en favorisant la naturalité									
OO	-									
Lien avec d'autres actions	-									
Description	Les coléoptères coprophages, ou « bousiers », constituent de bons indicateurs du pâturage. Ils renseignent sur les pressions qui pèsent sur les écosystèmes et sur les modalités de pâturage. Certains coléoptères coprophages sont spécialisés dans la consommation des excréments d'ongulés domestiques (moutons, chèvres) et d'autres dans les ongulés sauvages (bouquetins, chamois). L'objectif de l'action est de mener un inventaire des coléoptères coprophages présents dans la RNN. Cette action sera réalisée par un prestataire extérieur. Des orientations de gestion seront définies à la suite de cet inventaire afin de favoriser les coléoptères coprophages.									
Localisation	RNN de la Bailletaz									
Résultats attendus	Intégrité des cortèges faunistiques caractéristiques									
Indicateurs à renseigner	Fait : oui/non									
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise									
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 4 jours									
Partenaires	- Prestataire extérieur. - Éleveur.									
Coûts	5 000 €									
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
		4								
Technicien RNN	Recherche de prestataire, sélection, accompagnement, réunions de restitution.									

Fiche action 3 : CS 3 - Inventaire des pollinisateurs sauvages

CS 3	Inventaire des pollinisateurs sauvages										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Milieux herbacés d'altitude										
OLT	Favoriser la résilience des milieux herbacés d'altitude en améliorant l'état de conservation et en favorisant la naturalité										
OO	-										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	Les pollinisateurs sauvages (qui recensent de nombreux groupes : abeilles, bourdons, papillons, etc.) jouent un rôle essentiel dans la reproduction des plantes à fleurs et dans le fonctionnement des écosystèmes. Comme beaucoup d'autres groupes d'espèces, les pollinisateurs sauvages subissent un effondrement très important de leurs populations d'origine multifactorielle : pollutions, destructions et fragmentations des habitats, changements globaux, introductions d'espèces domestiques ou exotiques, etc. L'objectif de cette action est de mettre en place un inventaire et un suivi des pollinisateurs sauvages fréquentant la Réserve. En plus de l'acquisition générale de connaissances sur ces taxons, la composition des cortèges permettra de mieux caractériser l'état des milieux. L'opération sera réalisée par un prestataire extérieur qui sera chargé de définir les taxons à étudier et le pas de temps de répétition de l'opération. Des modalités de gestion seront définies dans le rapport d'étude, en tenant compte des résultats de l'inventaire.										
Localisation	RNN de la Bailletaz										
Résultats attendus	Intégrité des cortèges faunistiques caractéristiques										
Indicateurs à renseigner	Fait : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 4 jours										
Partenaires	- Prestataire extérieur.										
Coûts	5 000 €										
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicien RNN			4								
	Recherche de prestataire, sélection, accompagnement, réunions de restitution.										

Fiche action 4 : CS 4 - Suivi des orthoptères

CS 4	Suivi des orthoptères										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Milieux herbacés d'altitude Milieux humides et aquatiques										
OLT	Favoriser la résilience des milieux herbacés d'altitude en améliorant l'état de conservation et en favorisant la naturalité Améliorer la fonctionnalité et l'état de conservation des milieux humides et aquatiques en favorisant la naturalité										
OO	-										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	Un inventaire des orthoptères a été réalisé en 2019 dans la RNN par l'association Miramella. Les auteurs ont noté une richesse spécifique importante, notamment compte-tenu de l'altitude de la RNN. Ils s'interrogent toutefois sur les orientations de gestion de la RNN compte tenu des populations importantes d'orthoptères remarquables observées sur les pelouses alpines et les zones humides. L'objectif de cette action est d'évaluer, 10 ans après le premier inventaire, l'évolution des populations d'orthoptères sur la Réserve, au regard des actions de gestion mises en œuvre et d'autres facteurs externes. Des mesures de gestion adaptées aux espèces d'orthoptères identifiées seront définies dans le rapport de l'étude.										
Localisation	RNN de la Bailletaz										
Résultats attendus	Intégrité des cortèges faunistiques caractéristiques										
Indicateurs à renseigner	Fait : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 4 jours										
Partenaires	- Prestataire extérieur.										
Coûts	5 000 €										
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicien RNN						4					
	Recherche de prestataire, sélection, accompagnement, réunions de restitution.										

Fiche action 5 : CS 5 - Suivi des ongulés sauvages (à l'échelle du PNV)

CS 5	Suivi des ongulés sauvages (à l'échelle du PNV)										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Milieux herbacés d'altitude										
OLT	Favoriser la résilience des milieux herbacés d'altitude en améliorant l'état de conservation et en favorisant la naturalité										
OO	-										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	Des ongulés sauvages, en particulier le Bouquetin des Alpes, utilisent la Réserve comme zone d'hivernage et de mise-bas. Elle constitue ainsi une zone de quiétude, d'alimentation, de reproduction et de déplacement pour ces populations. La RNN fait également partie de l'aire optimale d'adhésion du Parc national, dans laquelle sont développés des protocoles et suivis de la faune et de la flore. Cette action consiste donc à maintenir un suivi du Bouquetin des Alpes dans la RNN. L'opération suivra le protocole défini à l'échelle du PNV : un IPA/IPS. Ces suivis permettront de caractériser une éventuelle chute de la population, et dans cette éventualité de mettre en place toute mesure de conservation ou de gestion nécessaire										
Localisation	RNN de la Bailletaz										
Résultats attendus	Intégrité des cortèges faunistiques caractéristiques										
Indicateurs à renseigner	Fait : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Garde-moniteur : 2,5 jours / an = 25 jours										
Partenaires	- OFB.										
Coûts											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicienne RNN	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	
Garde-moniteur	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	

Fiche action 6 : CS 6 - Suivi de la flore patrimoniale prioritaire

CS 6	Suivi de la flore patrimoniale prioritaire										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Milieux herbacés d'altitude										
OLT	Favoriser la résilience des milieux herbacés d'altitude en améliorant l'état de conservation et en favorisant la naturalité										
OO	-										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	La Sesslerie ovale (<i>Sesleria ovata</i>) est une espèce végétale protégée présente dans la RNN et ailleurs en France uniquement dans la RNN de la Grande Sassièrre et au col de l'Iseran. Le suivi de la population a été initié dans le second plan de gestion. Cette action vise à poursuivre ce suivi en le mettant en œuvre en milieu du plan de gestion. Le protocole utilisé sera celui du réseau Flore sentinelle (mailles de présence / absence).										
Localisation	RNN de la Bailletaz										
Résultats attendus	Présence de la flore patrimoniale prioritaire des milieux herbacés										
Indicateurs à renseigner	Fait : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 2 jours Garde-animateur : 2 jours Chargé de mission botanique : 2 jours										
Partenaires	-										
Coûts											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicien RNN					2						
Garde-animateur					2						
Botaniste					2						

Fiche action 7 : MS 1 - Dresser un état des lieux des pratiques agricoles

MS 1	Dresser un état des lieux des pratiques agricoles										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Milieux herbacés d'altitude										
OLT	Favoriser la résilience des milieux herbacés d'altitude en améliorant l'état de conservation et en favorisant la naturalité										
OO	Adapter le pastoralisme aux responsabilités de la RNN										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	Peu de données sont disponibles sur la RNN concernant les pratiques agricoles mises en œuvre par l'éleveur. L'objectif de cette action est de mieux connaître les pratiques agricoles : période et durée du pâturage, effectifs du troupeau, surfaces réellement pâturées, traitements antiparasitaires, vermifuges, etc. Une base de données pour stocker et gérer ces informations est en cours de constitution par le gestionnaire. Cette action sera réalisée en début de plan de gestion afin de pouvoir disposer de ces informations pour la suite du plan de gestion. L'état des lieux sera mené en interne et un rapport sera dressé avec les éléments apportés par l'éleveur. Un bilan annuel sera ensuite établi et enrichi grâce aux rencontres avec l'éleveur. Il permettra de suivre l'évolution des pratiques.										
Localisation	RNN de la Bailletaz										
Résultats attendus	Meilleure connaissance des pratiques agricoles										
Indicateurs à renseigner	État des lieux réalisé : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 3 jours puis 2 jours / an = 19 jours Appui possible du référent agriculture : 5 jours										
Partenaires	- Éleveur.										
Coûts											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicien RNN		3	2	2	2	2	2	2	2	2	
Référént agriculture		1	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	

Fiche action 8 : MS 2 - Renouvellement et suivi des conventions pastorales avec la commune

MS 2	Renouvellement et suivi des conventions pastorales avec la commune										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Milieux herbacés d'altitude										
OLT	Favoriser la résilience des milieux herbacés d'altitude en améliorant l'état de conservation et en favorisant la naturalité										
OO	Adapter le pastoralisme aux responsabilités de la RNN										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	Des conventions pastorales sont rédigées entre la commune (propriétaire des parcelles) et l'éleveur pour encadrer les activités agricoles dans la RNN. Pour faciliter l'atteinte des objectifs fixés par ce plan de gestion, les nouvelles conventions pastorales pourront être rédigées en concertation avec le gestionnaire pour intégrer, autant que possible, les enjeux de protection (durée, période et modalités de pâturage). La prochaine convention sera rédigée fin 2024 pour une application à l'été 2025. Cette convention devant s'établir sur 6 ans, elle sera valable jusqu'à l'été 2030. Une nouvelle sera rédigée en 2030-2031. Cette opération consiste à renouveler les conventions pastorales en concertation et en tenant compte des enjeux de la RNN. Elle s'organise en deux temps : - Réunions de concertation avec l'éleveur et la commune dans le but d'adapter les pratiques pastorales aux enjeux de la RNN ; - Intégration de ces modalités dans les prochaines conventions pastorales. Plusieurs thématiques pourront être abordées : période de pâturage (moins d'enjeux après le 1^{er} septembre), accès à la partie supérieure de la Réserve, durée de pâturage, modalités de conduite, abreuvement du troupeau, etc.										
Localisation	Mairie de Val-d'Isère										
Résultats attendus	Prise en compte des enjeux de la Réserve dans les activités pastorales										
Indicateurs à renseigner	Nombre de réunions organisées / prévues										
Maîtrise d'ouvrage	Commune de Val-d'Isère										
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 12 jours Garde-moniteur référent agriculture : 6 jours										
Partenaires	- Éleveur ; - Parc national de la Vanoise.										
Coûts											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicien RNN		5		1			3	2		1	
Référent agriculture		3					2	1			

Fiche action 9 : CI 1 - Suivi de la fréquentation à l'aide de l'éco-compteur

CI 1	Suivi de la fréquentation à l'aide de l'éco-compteur										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Milieux herbacés d'altitude										
OLT	Favoriser la résilience des milieux herbacés d'altitude en améliorant l'état de conservation et en favorisant la naturalité										
OO	Suivre et encadrer la fréquentation										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	Un éco-compteur a été installé en 2019 sur le sentier principal de la Réserve. Il permet de compter de manière automatique le nombre de personnes fréquentant la RNN. L'opération consiste à collecter les données de l'éco-compteur sur place avec le logiciel <i>Eco-Link</i> et de les consigner annuellement dans un document. La visualisation et le traitement des données s'effectue ensuite via le site internet du logiciel : www.eco-visio.net Les données seront extraites et consignées dans un classeur Excel faisant office de document bilan, permettant de suivre l'évolution de la fréquentation pendant la durée du plan de gestion.										
Localisation	Éco-compteur sur le sentier au-dessus du Fornet juste avant l'entrée dans la RNN vers 2050 m d'altitude.										
Résultats attendus	Connaissance de l'évolution de la fréquentation										
Indicateurs à renseigner	Bilan de fréquentation réalisé annuellement : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Garde-animateur : 1 jour / an = 10 jours										
Partenaires											
Coûts	1 000 €										
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Garde animateur	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	

Fiche action 10 : MS 3 - Suivi des dispositifs de PIDA

MS 3	Suivi des dispositifs de PIDA										Priorité 2
Enjeu ou FCR	Milieux herbacés d'altitude										
OLT	Favoriser la résilience des milieux herbacés d'altitude en améliorant l'état de conservation et en favorisant la naturalité										
OO	-										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	La RNN de la Bailletaz est concernée par des PIDA : plan d'intervention de déclenchement des avalanches, dans le but de protéger le hameau du Fornet et le chemin du pont Saint-Charles. Ces PIDA sont effectués par la régie des pistes de Val-d'Isère : les équipes se rendent sur la zone en hélicoptère et lancent des charges explosives qui déclenchent des avalanches. Afin de mieux connaître ces dispositifs et de les suivre, l'opération consiste à collecter auprès de la régie des pistes les informations concernant les PIDA de l'année écoulée : nombre de PIDA, nombre de charges explosives lancées. Les données seront ensuite rassemblées dans un document reprenant les différentes années afin d'avoir un suivi temporel de ces dispositifs. Par le biais de cette opération, des échanges seront menés avec la régie des pistes afin de tenter de diminuer le dérangement et l'impact des PIDA sur la faune.										
Localisation	RNN de la Bailletaz										
Résultats attendus	Connaissance des pratiques de PIDA										
Indicateurs à renseigner	Bilan annuel fait : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 1 jour/ an = 10 jours										
Partenaires	- Régie des pistes de Val-d'Isère.										
Coûts											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicien RNN	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	

Fiche action 11 : MS 4 - Sensibilisation de la régie des pistes à la réalisation des travaux sur les paravalanches et suivi des travaux

MS 4	Sensibilisation de la régie des pistes à la réalisation des travaux sur les paravalanches et suivi des travaux										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Milieux herbacés d'altitude										
OLT	Favoriser la résilience des milieux herbacés d'altitude en améliorant l'état de conservation et en favorisant la naturalité										
OO	Limiter le dérangement des ongulés sauvages										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	Des paravalanches sont disposés dans la partie supérieure ouest de la RNN afin de préserver le hameau du Fornet de potentielles coulées. La régie des pistes effectue régulièrement des travaux de maintenance sur ces ouvrages. Afin de limiter le dérangement sur les ongulés sauvages qui utilisent la RNN comme zone de quiétude et de reproduction, il s'agira de sensibiliser la régie des pistes à la réalisation des travaux à l'automne. Cette période permet de diminuer la perturbation des ongulés sauvages. Pour cela, des réunions seront organisées avec la régie des pistes à plusieurs dates du plan d'action afin de sensibiliser les agents de la régie des pistes. Il conviendra en retour que le gestionnaire soit informé de la date des travaux. Les travaux seront ainsi suivis pour vérifier le respect des préconisations.										
Localisation	Carte des dispositifs de protection contre les avalanches : annexe 21, carte 18										
Résultats attendus	Absence de travaux sur les paravalanches pendant les périodes sensibles pour la faune										
Indicateurs à renseigner	1 réunion organisée tous les 3 ans : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 2 jours / an tous les 3 ans = 6 jours										
Partenaires	- Régie des pistes.										
Coûts											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicien RNN		2			2			2			

Fiche action 12 : CS 7 - Veille à l'apparition d'espèces exotiques envahissantes et à aire de répartition initialement différente

CS 7	Veille à l'apparition d'espèces exotiques envahissantes et à aire de répartition initialement différente										Priorité 2
Enjeu ou FCR	Milieux herbacés d'altitude										
OLT	Favoriser la résilience des milieux herbacés d'altitude en améliorant l'état de conservation et en favorisant la naturalité										
OO	Acquérir des données liées aux changements globaux										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	Par le biais de différents facteurs (dérèglements climatiques, transport par des animaux, vent, etc.) de nouvelles espèces peuvent apparaître dans la Réserve, en dehors de leur aire de répartition initiale. Il peut s'agir d'espèces dites exotiques envahissantes, qui peuvent avoir un impact sur les populations d'espèces autochtones, ou des espèces qui sont observées en dehors de leur aire de répartition initiale, à une altitude supérieure par exemple. L'action est intégrée dans les tournées de terrain (surveillance de la RNN, inventaires, etc.) et consiste à noter la présence d'espèces nouvelles. Si des espèces sont observées, il s'agira de se renseigner sur celles-ci et de mettre en place des mesures de suivis et/ou d'actions pour lutter contre d'éventuelles espèces exotiques envahissantes.										
Localisation	RNN de la Bailletaz										
Résultats attendus	Connaissance de la répartition des nouvelles espèces										
Indicateurs à renseigner	Veille effectuée (à travers d'autres missions) : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Garde-animateur : intégré aux tournées de terrain (surveillance et missions spécifiques), environ 0,5 jour/an = 5 jours										
Partenaires	-										
Coûts											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Garde-animateur	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	

Fiche action 13 : CS 8 - Caractérisation de la zone humide et de son état de conservation

CS 8	Caractérisation de la zone humide et de son état de conservation									Priorité 1
Enjeu ou FCR	Milieux humides et aquatiques									
OLT	Améliorer la fonctionnalité et l'état de conservation des milieux humides et aquatiques en favorisant la naturalité									
OO	-									
Lien avec d'autres actions	-									
Description	La zone humide du Plan des Nettes n'a pas fait l'objet d'une caractérisation précise. Toutefois, grâce à diverses études et observations, son état de conservation est considéré comme altéré, notamment du fait des activités de pâturage.									
	L'objectif de cette opération est de caractériser la zone humide du plan des Nettes et son état de conservation à travers deux indicateurs : - Les espèces nitrophiles et indicatrices de piétinement : liste d'espèces (présence/absence) ; - La population de <i>Carex bicolor</i> : recouvrement de l'espèce par mailles de présence / absence (protocole du réseau Flore sentinelle).									
	À travers ces deux métriques, il sera possible d'identifier un état général de la zone humide.									
	L'opération sera réalisée à deux reprises durant le plan de gestion afin de mesurer l'efficacité des actions.									
Localisation	Zone humide du Plan des Nettes									
Résultats attendus	- Présence limitée d'espèces nitrophiles et indicatrices de piétinement - Stabilité ou extension des populations de <i>Carex bicolor</i> dans son habitat favorable.									
Indicateurs à renseigner	Fait : oui/non									
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise									
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 2 jours / an = 4 jours Garde-animateur : 2 jours / an = 4 jours									
Partenaires	-									
Coûts										
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Technicien RNN				2					2	
Garde-animateur				2					2	

Fiche action 14 : CS 9 - Suivi de l'état du lac de la Bailletaz

CS 9	Suivi de l'état du lac de la Bailletaz										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Milieux humides et aquatiques										
OLT	Améliorer la fonctionnalité et l'état de conservation des milieux humides et aquatiques en favorisant la naturalité										
OO	-										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	Une étude a été menée en 2021 sur le lac de la Bailletaz afin d'identifier les peuplements de macro-invertébrés benthiques. Elle a montré que la richesse taxonomique du peuplement faunistique était relativement faible, composé majoritairement d'espèces polluo-tolérantes. Le lac est alors caractérisé de plan d'eau méso-eutrophe voire eutrophe. L'objectif de cette action est de réaliser un nouveau suivi de l'état du lac, afin d'affiner les résultats de cette étude, notamment concernant le niveau de trophie du lac. Un Indice Biologique Lacustre (IBL) adapté sera mené afin d'inventorier le peuplement d'invertébrés et de mollusques aquatiques du lac.										
Localisation	Lac de la Bailletaz										
Résultats attendus	Maintien voire amélioration de l'état du lac de la Bailletaz										
Indicateurs à renseigner	Fait : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 4 jours										
Partenaires	- Prestataire extérieur.										
Coûts	5 000 €										
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicien RNN						4					

Fiche action 15 : IP 1 - Mise en défens du Plan des Nettes

IP 1	Mise en défens du Plan des Nettes										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Milieux humides et aquatiques										
OLT	Améliorer la fonctionnalité et l'état de conservation des milieux humides et aquatiques en favorisant la naturalité										
OO	Limiter l'impact du pâturage dans les milieux sensibles et leurs bassins versants										
Lien avec d'autres actions	IP 2 – Mise en défens du lac de la Bailletaz EI 1 – Étude et adaptation de l'abreuvement des moutons										
Description	Différentes études menées durant le précédent plan de gestion ont permis de constater que les zones humides de la RNN présentaient un état plus ou moins dégradé. Une mise en défens a été réalisée à partir de 2021 afin de réduire l'accès à la zone humide au troupeau. L'opération consiste à poursuivre la mise en défens de la zone humide tout en réfléchissant avec l'éleveur à une limitation du pâturage dans le bassin versant. Les clôtures pourront être fournies et installées par le gestionnaire. Cette opération nécessitera une adaptation annuelle en fonction de l'utilisation de l'espace par le troupeau.										
Localisation	Zone humide du Plan des Nettes										
Résultats attendus	Absence de pâturage dans la zone humide										
Indicateurs à renseigner	Fait : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Garde-animateur : 3 jours / an = 20 jours										
Partenaires	-										
Coûts	1 200 €										
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Garde-animateur	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	

Fiche action 16 : IP 2 - Mise en défens du lac de la Bailletaz

IP 2	Mise en défens du lac de la Bailletaz										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Milieux humides et aquatiques										
OLT	Améliorer la fonctionnalité et l'état de conservation des milieux humides et aquatiques en favorisant la naturalité										
OO	Limiter l'impact du pâturage dans les milieux sensibles et leurs bassins versants										
Lien avec d'autres actions	IP 1 – Mise en défens du Plan des Nettes EI 1 – Étude et adaptation de l'abreuvement des moutons										
Description	Différentes études menées durant le précédent plan d'action ont permis de constater que le lac de la Bailletaz présentait un état dégradé, méso-eutrophe voire eutrophe. L'opération consiste à définir avec l'éleveur la mise en défens du lac de la Bailletaz, à l'aide de clôtures qui pourront être fournies et installées par le gestionnaire. Plusieurs scénarios pourront être réfléchis pour limiter l'accès du troupeau au lac et à son bassin versant. Ce scénario nécessitera une adaptation annuelle en fonction de l'utilisation de l'espace par le troupeau.										
Localisation	Lac de la Bailletaz										
Résultats attendus	Absence de pâturage autour du lac										
Indicateurs à renseigner	Fait : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Garde-moniteur : 3 jours / an = 20 jours										
Partenaires	- Éleveur.										
Coûts	1 200 €										
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Garde-animateur	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	

Fiche action 17 : EI 1 - Étude et adaptation de l'abreuvement des moutons

EI 1	Étude et adaptation de l'abreuvement des moutons										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Milieux humides et aquatiques										
OLT	Améliorer la fonctionnalité et l'état de conservation des milieux humides et aquatiques en favorisant la naturalité										
OO	Limiter l'impact du pâturage dans les milieux sensibles et leurs bassins versants										
Lien avec d'autres actions	IP 1 – Mise en défens du Plan des Nettes IP 2 – Mise en défens du lac de la Bailletaz										
Description	Cette action se mettra en place en fonction de la réalisation des deux précédentes (IP 1 et IP 2). Sur le principe, elle consiste à réfléchir à la faisabilité de mise en place d'un abreuvoir, éventuellement décalé dans sa localisation pour contribuer à minimiser les impacts du pâturage dans la zone humide du Plan des Nettes et dans le lac de la Bailletaz. Cette action se déroulera après la réalisation de l'action EI 3 : dresser un état des lieux des pratiques agricoles, qui permettra de mieux comprendre les activités de l'éleveur et ses différents besoins. L'action comprend un temps de réflexion collectif avec l'éleveur et la commune.										
Localisation	RNN de la Bailletaz										
Résultats attendus	≥ 1 équipement pastoral comme alternative à l'abreuvement du troupeau dans le lac ou dans la zone humide										
Indicateurs à renseigner	Solutions d'abreuvement trouvées hors zones humides : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 5 jours Référent agriculture : 10 jours Ouvriers : 5 ouvriers x 1 jour = 5 jours										
Partenaires	- Éleveur ; - Commune de Val-d'Isère.										
Coûts	15 000 €										
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicien RNN					5						
Référent agriculture					10						
Ouvriers					5						

Fiche action 18 : CS 10 - Prospections ciblées sur les amphibiens et odonates

CS 10	Prospections ciblées sur les amphibiens et les odonates										Priorité 2
Enjeu ou FCR	Milieux humides et aquatiques										
OLT	Améliorer la fonctionnalité et l'état de conservation des milieux humides et aquatiques en favorisant la naturalité										
OO	Améliorer les connaissances liées aux milieux et aux espèces										
Lien avec d'autres actions											
Description	Les connaissances sur les amphibiens et odonates fréquentant les milieux humides de la RNN sont très limitées. L'objectif est de cibler plus spécifiquement ces groupes d'espèces lors des tournées de terrain. Une information sera saisie dans la base de données naturaliste du gestionnaire afin de savoir si l'absence de donnée est dû à une absence de prospection, ou à une absence de présence lors d'une prospection.										
Localisation	Milieux humides de la RNN de la Bailletaz										
Résultats attendus	Connaissance des espèces des milieux humides										
Indicateurs à renseigner	Données ou prospections infructueuses rentrées dans la base de données										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Garde-animateur : intégré dans les tournées de surveillance et missions de terrain : représentant environ 0,5 jour / an = 5 jours										
Partenaires											
Coûts											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Garde-animateur	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	

Fiche action 19 : EI 2 – Réalisation d'un diagnostic d'ancrage territorial

EI 2	Réalisation d'un diagnostic d'ancrage territorial										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Ancrage territorial										
OLT	Améliorer l'ancrage territorial et l'appropriation de la RNN par les acteurs locaux et les visiteurs										
OO	-										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	Les connaissances de la perception et de la compréhension et de l'acceptation de la RNN, par les acteurs et les visiteurs, sont limitées. L'amélioration de ces connaissances sera notamment l'occasion de définir des objectifs et actions propres à améliorer l'ancrage local du territoire protégé. Afin de garantir un regard neutre sur la réalisation de ce diagnostic, il sera confié à un stagiaire, si possible encadré par l'Université Savoie-Mont-Blanc. Le diagnostic sera réalisé avant l'évaluation quinquennale, afin de pouvoir utiliser les résultats dans le bilan à mi-parcours.										
Localisation	Sites internet du PNV, de la commune et de RNF ; plaquettes de la RNN.										
Résultats attendus	- Amélioration de la connaissance de la RNN, de sa compréhension et de son acceptation par les acteurs locaux et visiteurs ; - Intérêt marqué pour la RNN, ses actions et animations ; - Implication régulière des acteurs dans la RNN ; - Prise en compte des changements climatiques.										
Indicateurs à renseigner	Diagnostic d'ancrage territorial réalisé : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 10 jours Chargé de communication : 2 jours										
Partenaires	- Acteurs de la RNN.										
Coûts	1 200 €										
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicien RNN				10							
Stagiaire				80							
Chargé de communication				2							

Fiche action 20 : CC 1 - Mise à jour et création d'outils de communication

CC 1	Mise à jour et création d'outils de communication									Priorité 1
Enjeu ou FCR	Ancrage territorial									
OLT	Améliorer l'ancrage territorial et l'appropriation de la RNN par les acteurs locaux et les visiteurs									
OO	Développer la communication sur la RNN et ses enjeux environnementaux et territoriaux									
Lien avec d'autres actions	-									
Description	La page Internet de la RNN sur le site du PNV s'affiche comme premier résultat lorsque l'on cherche des informations sur la Réserve. Elle constitue ainsi une source d'informations importantes et doit être régulièrement mise à jour, en fonction des actualités et des connaissances. Les outils numériques des partenaires comme la commune de Val-d'Isère ou le réseau des Réserves Naturelles de France (RNF) sont également des bons moyens de communication pour valoriser la RNN. L'opération consiste ainsi à mettre à jour les outils existants et à les améliorer. Les informations à actualiser seront transmises au chargé de communication du gestionnaire, à la commune et à RNF. Plusieurs actualisations pourront être faites : informer sur l'élaboration de ce nouveau plan de gestion ; mettre à jour les informations concernant le nombre de données naturalistes ; etc. En 2028 et 2029, un travail d'actualisation et d'enrichissement des plaquettes existantes de la RNN sera mené. Elles seront rééditées et distribuées aux partenaires.									
Localisation	Sites internet du PNV, de la commune et de RNF ; plaquettes de la RNN.									
Résultats attendus	Acteurs locaux et visiteurs informés des informations relatives à la RNN									
Indicateurs à renseigner	Nombre d'outils actualisés / créés									
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise									
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 10 jours Chargé de communication : 5 jours									
Partenaires	- Commune de Val-d'Isère ; - Réserves naturelles de France (RNF).									
Coûts	Réédition des plaquettes : 500 €									
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Technicien RNN		5				5				
	Actualisation des informations, transmission aux partenaires (2025). Actualisation et réédition des plaquettes (2028-2029).									
Chargé de communication		3				2				

Fiche action 21 : CC 2 - Valorisation des activités de la RNN par la diffusion d'actualités

CC 2	Valorisation des activités de la RNN par la diffusion d'actualités										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Ancrage territorial										
OLT	Améliorer l'ancrage territorial et l'appropriation de la RNN par les acteurs locaux et les visiteurs										
OO	Développer la communication sur la RNN et ses enjeux environnementaux et territoriaux										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	Les résultats d'études, d'inventaires, les observations d'espèces ou les animations en lien avec la Réserve sont des actualités importantes marquant la vie du site. Les diffuser auprès des visiteurs et des différents acteurs locaux permet à ces personnes de s'intéresser à la RNN et de s'approprier leur gestion. L'opération consiste à communiquer régulièrement des éléments d'actualité de la Réserve. Les informations seront transmises au chargé de communication du gestionnaire afin de diffuser l'information sur les réseaux sociaux du PNV. Elles seront également diffusées aux structures partenaires pour valoriser la RNN à travers différents outils : sites Internet de l'office de tourisme et de la commune, radio Val-d'Isère, articles de presse locales, etc. D'autres outils de communication (lettre d'information régulière, articles de presse) pourront être développés s'ils répondent à un besoin évoqué par les acteurs et usagers.										
Localisation	Réseaux sociaux du PNV ; site internet de l'office de tourisme et de la commune ; radio Val-d'Isère ; articles de presse.										
Résultats attendus	Canaux d'information diversifiés										
Indicateurs à renseigner	≥ 1 poste / an concernant la RNN sur les réseaux sociaux du PNV ≥ 2 postes / an concernant la RNN sur les réseaux sociaux des partenaires										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Technicien en charge des RNN : 2 jours / an = 20 jours Chargé de communication : 0,5 jour / an = 5 jours										
Partenaires	- Commune de Val-d'Isère ; - Office de tourisme de Val-d'Isère ; - Radio Val-d'Isère.										
Coûts											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicien RNN	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
	Création du contenu à diffuser et transmission aux partenaires : résultats d'une étude, d'un comptage ou d'une nouvelle observation, diffusion du planning des animations, etc.										
Chargé de communication	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	
	Mise en forme et diffusion sur les réseaux sociaux du PNV.										

Fiche action 22 : PA 1 : Sensibiliser les professionnels de la montagne et structures de tourisme aux enjeux et à la réglementation de la RNN

PA 1	Sensibiliser les professionnels de la montagne et structures de tourisme aux enjeux et à la réglementation de la RNN									Priorité 2
Enjeu ou FCR	Ancrage territorial									
OLT	Améliorer l'ancrage territorial et l'appropriation de la RNN par les acteurs locaux et les visiteurs									
OO	Développer la communication sur la RNN et ses enjeux environnementaux et territoriaux									
Lien avec d'autres actions	-									
Description	Les professionnels de la montagne (AMM, guides de haute-montagne) et les structures de tourisme (office de tourisme, Club Med) sont des relais importants des enjeux et de la réglementation effective sur la Réserve. Dynamiser les échanges avec ces partenaires et les sensibiliser à la réglementation permettra de faire connaître la RNN tout en diminuant les risques d'infractions. Cette action consiste à organiser une réunion tous les deux ans afin de sensibiliser les acteurs du tourisme et des sports de montagne.									
Localisation	Sans objet									
Résultats attendus	Sensibilisation à la réglementation									
Indicateurs à renseigner	1 réunion organisées / 2 ans : oui/non									
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise									
Moyens humains internes	Technicien en charge des RNN : 0,5 jours / an = 5 jours									
Partenaires	- Office de tourisme de Val-d'Isère ; - Guides de haute-montagne et accompagnateurs de moyenne montagne ; - Club Med.									
Coûts	-									
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Technicien RNN	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5

Fiche action 23 : PA 2 - Poursuite des animations hivernales sur le chemin piéton du Fornet

PA 2	Poursuite des animations hivernales sur le chemin piéton du Fornet										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Ancrage territorial										
OLT	Améliorer l'ancrage territorial et l'appropriation de la RNN par les acteurs locaux et les visiteurs										
OO	Valoriser la RNN à travers des actions ou des outils de sensibilisation										
Lien avec d'autres actions											
Description	La route du col de l'Iseran, située en contrebas de la RNN, est fermée aux véhicules en hiver. Le tronçon reliant le hameau du Fornet au pont Saint-Charles est très fréquenté par les avalins comme les touristes. Depuis 2011, des animations hivernales sont proposées par les gardes-moniteurs du PNV et permettent de sensibiliser le public à l'environnement. L'objectif de cette action est de poursuivre ces animations qui sont très appréciées par les promeneurs. Les animations seront conduites à échéances régulières : toutes les semaines durant les vacances scolaires d'hiver et de printemps. Une communication sera faite à travers le site Internet de la commune, l'office de tourisme, radio Val-d'Isère et le bulletin municipal. L'action se déroulera en plusieurs étapes : - Communiquer sur le calendrier des animations ; - Se rendre sur le chemin piéton avec du matériel pédagogique et des longues-vues afin de pouvoir observer la faune présente dans la Réserve ; - Sensibiliser les passants en leur proposant d'observer la faune, et en veillant à parler de la gestion de la RNN ; - Noter le nombre de personnes touchées par les animations.										
Localisation	Chemin piéton du Fornet										
Résultats attendus	> 30 personnes / animations										
Indicateurs à renseigner	Nombre d'animations hivernales réalisées										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Vacances d'hiver et de printemps - un après-midi - 1x / semaine ≈ 7 jours / an										
Partenaires	- Commune de Val-d'Isère ; - Office de tourisme ; - Radio Val-d'Isère.										
Coûts											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Garde-moniteur	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	
Technicien RNN	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	

Fiche action 24 : CI 2 - Installation et démontage du sentier botanique

CI 2	Installation et démontage du sentier botanique										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Ancrage territorial										
OLT	Améliorer l'ancrage territorial et l'appropriation de la RNN par les acteurs locaux et les visiteurs										
OO	Valoriser la RNN à travers des actions ou des outils de sensibilisation										
Lien avec d'autres actions											
Description	Depuis 2019, un sentier botanique est installé dans la RNN. Une soixantaine d'ardoises recensant des noms d'espèces végétales est installée chaque printemps et enlevée avant l'hiver. L'installation se fait au fil des floraisons des différentes plantes. Ce sentier botanique constitue un bon support de sensibilisation, directement dans la Réserve. L'objectif de cette action est de poursuivre l'installation et le démontage du sentier botanique chaque année. L'installation des ardoises est réalisée au long de la saison, en tenant compte des périodes de floraison. Le démontage s'effectue avant les premières neiges.										
Localisation	Sentier de la RNN en direction du col de la Bailletaz										
Résultats attendus	Sensibilisation des visiteurs sur les espèces végétales de la RNN										
Indicateurs à renseigner	Sentier botanique installé et démonté annuellement : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Garde-animateur : 3 jours / an = 30 jours										
Partenaires											
Coûts	300 € (achat de nouvelles ardoises)										
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
Garde-animateur	Installation : dès les premières floraisons ; potentiels ajustements durant les missions de terrain ; démontage : avant l'hiver										

Fiche action 25 : PA 3 - Participer aux événements locaux

PA 3	Participer aux événements locaux										Priorité 2
Enjeu ou FCR	Ancrage territorial										
OLT	Améliorer l'ancrage territorial et l'appropriation de la RNN par les acteurs locaux et les visiteurs										
OO	Valoriser la RNN à travers des actions ou des outils de sensibilisation										
Lien avec d'autres actions											
Description	L'opération consiste à participer, selon les opportunités, aux événements locaux : fête du Fornet, fête de la nature, etc. pour y promouvoir la Réserve, et parler des enjeux la concernant. Un stand sera monté avec des outils pédagogiques sur la faune et la flore de la RNN (cornes, bois, pattes d'animaux ; silhouettes d'oiseaux ; explications sur la flore, etc.).										
Localisation	À adapter selon les événements										
Résultats attendus	Valorisation de la RNN auprès des locaux										
Indicateurs à renseigner	≥ 1 événement / an										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 1 jour / an tous les 3 ans = 3 jours Garde-moniteur : 1 jour / an tous les 3 ans = 3 jours										
Partenaires	- Commune de Val-d'Isère ; - Association Vis Val Dis ; - Autres associations locales.										
Coûts											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicien RNN			1			1			1		
Garde-animateur			1			1			1		

Fiche action 26 : CC 3 - Création et entretien d'outils pédagogiques et de valorisation de la RNN

CC 3	Création et entretien d'outils pédagogiques et de valorisation de la RNN										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Ancrage territorial										
OLT	Améliorer l'ancrage territorial et l'appropriation de la RNN par les acteurs locaux et les visiteurs										
OO	Valoriser la RNN à travers des actions ou des outils de sensibilisation										
Lien avec d'autres actions											
Description	L'accès à la Réserve est réservé à un public sportif du fait du dénivelé important. Son observation est possible depuis la route du col de l'Iseran, et notamment depuis le belvédère de la Tête de l'Arollay. Le panorama permet de découvrir le paysage de la Réserve et son environnement. Des tables de lecture du paysage permettent déjà aux visiteurs de se familiariser avec la géologie locale. L'objectif de cette opération est d'entretenir et de développer les outils pédagogiques de la RNN. - Le panneau d'accueil du Fornet, vieillissant, sera mis-à-jour. - Un nouveau panneau sera installé au belvédère de la Tête de l'Arollay. Il regroupera plusieurs thématiques : histoire, espèces emblématiques de la RNN, continuité écologique, gestion, etc. Le contenu sera réalisé en concertation avec la commune de Val-d'Isère et l'office de tourisme. Le belvédère de la Tête de l'Arollay étant situé dans un site classé, une demande d'autorisation devra être déposée au préfet de département et/ou à la DREAL. Une veille et un entretien des panneaux existants seront réalisés régulièrement, notamment en hiver pour les déneiger.										
Localisation	Haut du hameau du Fornet Belvédère de la Tête de l'Arollay										
Résultats attendus	- Nouveaux outils pédagogiques valorisant la RNN ; - Entretien des outils pédagogiques existants.										
Indicateurs à renseigner	Nouvel outil créé : oui/non Si non : démarches effectuées : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 15 jours Chargé de communication : 8 jours Garde-moniteur : 5 jours										
Partenaires	- Commune de Val-d'Isère ; - Office de tourisme ; - DREAL AuRA.										
Coûts	12 000 €										
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicien RNN			10				5				
	2026 : panneau du belvédère de la Tête de l'Arollay 2030 : reprise du panneau d'accueil du Fornet Organisation des réunions de concertation avec les partenaires, conception des panneaux (textes, images, mise en forme), demande d'autorisation si nécessaire.										
Chargé de communication			5				3				
	Participation à la conception des panneaux.										
Garde-moniteur	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	
	Installation des panneaux.										

Fiche action 27 : CI 3 - Entretien et amélioration de la signalétique réglementaire

CI 3	Entretien et amélioration de la signalétique réglementaire										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Ancrage territorial										
OLT	Améliorer l'ancrage territorial et l'appropriation de la RNN par les acteurs locaux et les visiteurs										
OO	Faciliter la compréhension de la réglementation par tous les publics et veiller à son respect										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	La signalétique réglementaire permet aux personnes fréquentant la Réserve de connaître la réglementation en vigueur et donc de la respecter. Leur maintien en bon état favorise la bonne compréhension de l'information. La signalétique réglementaire regroupe les panneaux avant l'entrée dans la RNN, les balises de délimitation du périmètre. De nouvelles indications « chien interdit » viendront compléter le dispositif permanent actuel, notamment au hameau du Fornet et sur les chemins de la RNN de la Grande Sassièrre qui mènent à la RNN de la Bailletaz.										
Localisation	Panneaux situés dans le hameau du Fornet, avant la RNN, à l'entrée de la RNN et au niveau du col de la Bailletaz										
Résultats attendus	Signalétique réglementaire entretenue et actualisée										
Indicateurs à renseigner	Fait : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Garde-animateur : 2 jours / an = 20 jours										
Partenaires	- Commune de Val-d'Isère.										
Coûts	200 € (achat autocollants chien interdit)										
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Garde-animateur	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	

Fiche action 28 : CC 4 - Diffusion des informations réglementaires aux structures sportives, associatives et de loisirs

CC 4	Diffusion des informations réglementaires et accompagnement de l'évolution des pratiques sportives										Priorité 2
Enjeu ou FCR	Ancrage territorial										
OLT	Améliorer l'ancrage territorial et l'appropriation de la RNN par les acteurs locaux et les visiteurs										
OO	Faciliter la compréhension de la réglementation par tous les publics et veiller à son respect										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	Les pratiques d'activité de plein air, y compris sportives, sont de plus en plus fréquente en haute-montagne, et les pratiquants ne sont pas toujours bien informés des réglementations en vigueur. Les pratiques évoluent aussi avec les changements climatiques et de nouveaux usages sont susceptibles d'intéresser la RNN. De nombreux sites Internet et applications mobiles permettent aux pratiquants de définir leurs parcours et de consulter la réglementation. Plusieurs d'entre eux diffusent des informations erronées et/ou non mises-à-jour. L'objectif de cette action est : - D'une part de diffuser auprès des différentes structures la réglementation en vigueur dans la Réserve pour qu'elle soit accessible et respectée par tous les pratiquants ; - D'autre part de maintenir une veille sur l'évolution des pratiques et de de créer des espaces de dialogue avec les pratiquants et les structures qui les fédèrent, dans la perspective de limiter autant que possible les impacts de ces nouvelles pratiques sur la RNN. Un lien sera fait notamment avec la plateforme Biodiv'sports, pilotée par la LPO. Une vérification régulière sera réalisée.										
Localisation	Sans objet										
Résultats attendus	Réglementation à jour, accessible et diffusée ; anticipation d'un éventuel nouveau besoin réglementaire.										
Indicateurs à renseigner	Fait : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise et éventuellement sous-préfecture d'Albertville										
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 0,5 jours par an = 5 jours										
Partenaires	- LPO ; - Fédérations sportives, clubs sportifs (FF de vol libre, de vol en planeur, etc.) ; - DREAL.										
Coûts											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicien RNN	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	

Fiche action 29 : SP 1 - Surveillance du site, prévention et constatation des infractions

SP 1	Surveillance du site, prévention et constatation des infractions										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Ancrage territorial										
OLT	Améliorer l'ancrage territorial et l'appropriation de la RNN par les acteurs locaux et les visiteurs										
OO	Faciliter la compréhension de la réglementation par tous les publics et veiller à son respect										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	Une surveillance régulière de la Réserve permet de prévenir et constater les éventuelles infractions. Ces surveillances peuvent être effectuées lors des tournées de veille dans la Réserve ou organisées plus spécifiquement pour observer et verbaliser des infractions spécifiques : cueillette, chasse, survol, etc. Une surveillance particulière aura lieu pour vérifier le respect des préconisations par les coureurs de la compétition de Trail traversant RNN, généralement début juillet.										
Localisation	RNN de la Bailletaz										
Résultats attendus	Réglementation respectée										
Indicateurs à renseigner	Nombre de tournées de surveillance réalisées / prévues										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Technicienne RNN : 2 jours / an = 20 jours Gardes-moniteurs : 3 jours / an = 30 jours Gardes-animateurs : 4 jours / an = 40 jours										
Partenaires	- Gendarmerie de Val-d'Isère.										
Coûts											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicienne RNN	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
Garde-moniteur	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
Garde-animateur	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	

Fiche action 30 : CI 4 - Entretien du sentier

CI 4	Entretien du sentier										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Ancrage territorial										
OLT	Améliorer l'ancrage territorial et l'appropriation de la RNN par les acteurs locaux et les visiteurs										
OO	Maintenir en bon état les infrastructures d'accueil du public										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	Le bon état du sentier de la RNN favorise le respect de ces infrastructures. L'opération consiste à assurer l'entretien du sentier régulièrement, notamment au printemps pour remettre en état le sentier potentiellement dégradé.										
Localisation	Sentier de la RNN										
Résultats attendus	Public canalisé sur une infrastructure adaptée et entretenue										
Indicateurs à renseigner	Fait : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Garde-animateur : 4 jours / an = 40 jours Ouvriers : 2 jours / an en moyenne, selon les besoins = 20 jours										
Partenaires											
Coûts											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Garde-animateur	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
Ouvriers	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	

Fiche action 31 - CS 11 - Actualisation de la cartographie d'habitats de la RNN et caractérisation des états de conservation

CS 11	Actualisation de la cartographie d'habitats de la RNN et caractérisation des états de conservation										Priorité 2
Enjeu ou FCR	Connaissances naturalistes et scientifiques										
OLT	Améliorer en continu les connaissances naturalistes et scientifiques de la RNN										
OO	Améliorer les connaissances sur les espèces et les habitats										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	Les habitats de la Réserve ont été cartographiés en 2003, lors de l'élaboration du premier plan de gestion. Les outils numériques (GPS, logiciels de cartographie) ont beaucoup évolué depuis. L'état de conservation avait été estimé à cette époque. Afin d'actualiser ces données, une nouvelle cartographie d'habitats, mentionnant leur état de conservation, sera programmée dans ce plan d'action. Cette action sera réalisée par l'utilisation de méthodes probabilistes, avec l'outil CarHaVan (cartographie des habitats de Vanoise) élaboré par le CESBIO. Ce programme est en cours de développement sur le parc.										
Localisation	RNN de la Bailletaz										
Résultats attendus	Connaissance de l'état de conservation des habitats										
Indicateurs à renseigner	Cartographie réalisée : oui/non État de conservation connu : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 4 jours										
Partenaires	- CESBIO ; - CBNA.										
Coûts	5 000 €										
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicienne RNN				4							

Fiche action 32 : CS 12 - Poursuite de la collecte de données par protocole contact-occasionnel

CS 12	Poursuite de la collecte de données par protocole contact-occasionnel										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Connaissances naturalistes et scientifiques										
OLT	Améliorer en continu les connaissances naturalistes et scientifiques de la RNN										
OO	Améliorer les connaissances sur les espèces et les habitats										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	Le protocole contact-occasionnel est réalisé par les agents du PNV lors de leurs missions de terrain. Toutes les observations consignées dans la base de données naturaliste du gestionnaire : <i>GeoNature</i>. Une attention devra être portée sur la collecte de données pour des groupes d'espèces particuliers : la flore à la suite du recul du glacier du Couart dessus, un ciblage sur les lépidoptères dont les apollons, etc.										
Localisation	RNN de la Bailletaz										
Résultats attendus	Connaissance des espèces présentes sur la RNN										
Indicateurs à renseigner	Nombre données acquises sur période 2024-2033										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Garde-moniteur : intégré dans les missions de terrain (surveillance, missions d'inventaires) : environ 0,5 jours / an = 5 jours Garde-animateur : intégré dans les missions de terrain (surveillance, missions d'inventaires) : environ 1 jour / an = 10 jours										
Partenaires	-										
Coûts											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Garde-moniteur	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	
Garde-animateur	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	

Fiche action 33 : EI 3 - Réalisation d'une enquête sur l'histoire, les activités et usages de la RNN avant sa création

EI 3		Réalisation d’une enquête sur l’histoire, les activités et usages de la RNN avant sa création								Priorité 2	
Enjeu ou FCR		Connaissances naturalistes et scientifiques									
OLT		Améliorer en continu les connaissances naturalistes et scientifiques de la RNN									
OO		Améliorer les connaissances sur l'histoire de la RNN									
Lien avec d’autres actions		-									
Description		L’histoire et les activités passées de la RNN sont très peu connues. Leur connaissance enrichirait les connaissances de la RNN et permettrait de mieux comprendre les dynamiques actuelles. L’objectif de l’action est de réaliser une enquête sur l’histoire, les activités et usages de la RNN avant sa création. Cette enquête sera réalisée lors d’un stage, idéalement de M1. L’opération sera composée de plusieurs étapes : - Recherches bibliographiques ; - Élaboration d’une enquête ; - Rencontre des personnes sondées ; - Échanges avec les partenaires locaux : office de tourisme, commune de Val-d’Isère ; - Réalisation d’un mémoire de stage.									
Localisation		Sans objet									
Résultats attendus		Connaissance de l’histoire de la RNN									
Indicateurs à renseigner		Enquête réalisée : oui/non Mémoire de stage : oui/non									
Maîtrise d’ouvrage		Parc national de la Vanoise									
Moyens humains internes		Technicien en charge de la RNN : 10 jours Stagiaire : 4 mois									
Partenaires		- Commune de Val-d’Isère ; - Université.									
Coûts		1 200 €									
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Technicien RNN								10			
Stagiaire								80			

Fiche action 34 : PA 4 - Animation et participation aux réunions des instances consultatives et décisionnelles

PA 4	Animation et participation aux réunions des instances consultatives et décisionnelles										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Fonctionnement et gouvernance										
OLT	Assurer le fonctionnement optimal de la RNN										
OO	Organiser la gouvernance de la RNN										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	Plusieurs instances collectives permettent d'appuyer le gestionnaire dans ses choix en facilitant la mise en œuvre du plan de gestion : Le <u>Comité consultatif</u> réunit les acteurs concernés par la Réserve (éleveur, associations, acteurs institutionnels, etc.) afin de présenter un bilan des actions et une réflexion sur la gestion. Cette action consiste à préparer, organiser, animer et rédiger le compte-rendu de la séance. Le comité consultatif sera organisé chaque année, plutôt dans la première partie de l'année. Le <u>Conseil scientifique (CS)</u> est composé de 25 membres nommés par arrêté préfectoral pour un mandat de six ans. Un ensemble de disciplines sont représentées : botanique, zoologie, sciences de la terre, sciences humaines et sociales. Le CS est consulté sur l'élaboration et la mise en œuvre du plan de gestion, il peut délivrer des avis pour des travaux dans les réserves et peut être sollicité sur toute question à caractère scientifique touchant la RNN. Une information régulière des actualités de la RNN sera donnée aux membres du CS afin qu'ils connaissent la Réserve et soient avertis des actions mises en œuvre. Le <u>CSRPN</u> est une instance régionale qui regroupe des experts dans le domaine du patrimoine naturel, désignés pour cinq ans. Les consultations obligatoires portent sur l'élaboration du plan de gestion, les évaluations à mi-parcours et finale ou des demandes d'autorisation de travaux à réaliser dans la RNN. Le CSRPN peut également être consulté pour des questions relatives à la connaissance et conservation du patrimoine naturel, notamment des avis scientifiques sur les inventaires à mener. Les participations au conseil scientifique et au CSRPN seront plus ponctuelles, dépendant des besoins de la RNN.										
Localisation	Sans objet										
Résultats attendus	≥ 1 comité consultatif / an ≥ 2 réunions de CS pour l'évaluation et le renouvellement du plan de gestion ≥ 2 réunions CSRPN pour l'évaluation et le renouvellement du plan de gestion										
Indicateurs à renseigner	Fait : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 6 jours / an = 60 jours Autres agents du PNV : 5 jours / an										
Partenaires	- Comité consultatif ; - Conseil scientifique ; - CSRPN.										
Coûts											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicien RNN	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	
Autres agents	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	

Fiche action 35 : MS 5 - Élaboration et mise à jour du tableau de bord

MS 5	Élaboration et mise à jour du tableau de bord										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Fonctionnement et gouvernance										
OLT	Assurer le fonctionnement optimal de la RNN										
OO	Mettre en œuvre, évaluer et renouveler le plan de gestion										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	Afin de faciliter l'évaluation du plan de gestion, et notamment la mise en œuvre des opérations, un tableau de bord sera élaboré et permettra de suivre le plan d'action. L'objectif du tableau de bord est de mesurer l'écart entre la situation réelle observée et la situation souhaitée. Il permet de rapporter les résultats et d'adapter la gestion si besoin. Celui-ci reprendra toutes les opérations prévues au plan de gestion, accompagnées du calendrier et des montants prévisionnels. Les indicateurs seront alimentés en continu afin de permettre au gestionnaire de mesurer la situation de la RNN et l'écart avec la situation ciblée. Le document sera régulièrement mis à jour en comptant le temps de travail nécessaire, les coûts engendrés, l'atteinte de l'action. Les représentations des indicateurs (tableaux, graphiques, schémas) seront utilisées pour alimenter les comités consultatifs et les réunions entre acteurs. Ils serviront également à l'évaluation quinquennale et finale du plan de gestion. Le tableau de bord pourra s'inspirer d'un travail réalisé par un stagiaire il y a plusieurs années.										
Localisation	Sans objet										
Résultats attendus	Tableau de bord créé et mis à jour										
Indicateurs à renseigner	Fait : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 2 jours / an = 20 jours										
Partenaires	-										
Coûts											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicien RNN	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	

Fiche action 36 : MS 6 - Évaluation quinquennale du plan de gestion 2024-2033

MS 6	Évaluation quinquennale du plan de gestion 2024-2033										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Fonctionnement et gouvernance										
OLT	Assurer le fonctionnement optimal de la RNN										
OO	Mettre en œuvre, évaluer et renouveler le plan de gestion										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	Le présent plan de gestion est prévu pour 10 ans, entre 2024 et 2033. Une évaluation à mi-parcours permet de faire un bilan sur la gestion écoulée les cinq précédentes années et les opérations qu'il reste à mettre en œuvre. Elle permet de vérifier la bonne réalisation des actions, le niveau d'atteinte des objectifs à travers les différents indicateurs, témoigner des réussites et des difficultés rencontrées, ajuster le calendrier et le budget prévisionnel. De nouvelles actions pourront être ajoutées. Elle sera effectuée en interne, idéalement en fin d'année 2028 – début d'année 2029. Elle s'appuiera sur les modèles fournis par RNF et sera présentée au comité consultatif et au CSRPN.										
Localisation	Sans objet										
Résultats attendus	Évaluation quinquennale produite										
Indicateurs à renseigner	Fait : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 20 jours										
Partenaires	-										
Coûts											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicien RNN					15	5					

Fiche action 37 : MS 7 - Évaluation du plan de gestion 2024-2033

MS 7	Évaluation du plan de gestion 2024-2033									Priorité 1
Enjeu ou FCR	Fonctionnement et gouvernance									
OLT	Assurer le fonctionnement optimal de la RNN									
OO	Mettre en œuvre, évaluer et renouveler le plan de gestion									
Lien avec d'autres actions	MS 8 - Élaborer le nouveau plan de gestion 2034-2043									
Description	Le document de gestion est valable jusqu'en 2033, à l'issue de quoi il devra être renouvelé. Pour cela, une évaluation est prévue en fin de calendrier afin d'évaluer l'entièreté du document, la mise en œuvre des actions, leur efficacité, le niveau d'atteinte des objectifs, l'écart entre budget prévisionnel et budget réel, etc. L'action est prévue en 2033, dans la perspective de disposer d'une nouvelle planification opérationnelle en 2034. Elle sera réalisée par un prestataire extérieur ou une personne recrutée spécifiquement pour cette mission.									
Localisation	Sans objet									
Résultats attendus	Évaluation du plan de gestion produite									
Indicateurs à renseigner	Fait : oui/non									
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise									
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 5 jours									
Partenaires	- Prestataire extérieur									
Coûts	8 000 €									
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Technicien RNN										5

Fiche action 38 : MS 8 - Élaborer le nouveau plan de gestion 2034-2043

MS 8	Élaborer le nouveau plan de gestion 2034-2043										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Fonctionnement et gouvernance										
OLT	Assurer le fonctionnement optimal de la RNN										
OO	Mettre en œuvre, évaluer et renouveler le plan de gestion										
Lien avec d'autres actions	MS 7 - Évaluation du plan de gestion 2024-2033										
Description	Le document de gestion est valable jusqu'en 2033, à l'issue de quoi il devra être renouvelé. Pour cela, une évaluation est prévue dans l'action MS 11. Cette évaluation permettra de faciliter l'élaboration du nouveau document qui sera composé de plusieurs volumes : - Le diagnostic : compilation de toutes les données et informations générales sur la RNN : contexte administratif, socio-économique, environnement physique, l'analyse des données naturalistes et scientifiques. - La stratégie de gestion : définition des responsabilités, des enjeux et construction de l'arborescence. À cela s'ajoutent des productions de cartographies, des réunions de concertation, des échanges réguliers avec les membres du comité consultatif. Cette action aboutira par la présentation du nouveau document aux différentes instances : Comité consultatif, conseil scientifique, CSRPN pour validation. Ce projet pourra être réalisé sur deux ans, par la personne en charge de la RNN ou sur une année par un prestataire extérieur ou chargé de mission recruté pour cette mission.										
Localisation	Sans objet										
Résultats attendus	Nouveau plan de gestion produit, approuvé par les différentes instances										
Indicateurs à renseigner	Fait : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 15 jours Chargé de mission réserves du siège : 15 jours Chargé de mission plan de gestion : 160 jours										
Partenaires	- Recrutement.										
Coûts											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicien RNN										15	
Chargé de mission réserves du siège PNV											15
Chargé mission du plan de gestion										160	

Fiche action 39 : MS 9 - Assurer la gestion administrative de la RNN

MS 9	Assurer la gestion administrative de la RNN										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Fonctionnement et gouvernance										
OLT	Assurer le fonctionnement optimal de la RNN										
OO	Organiser la gestion administrative et financière de la RNN										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	La réalisation des opérations de gestion nécessite une gestion administrative et financière rigoureuse et régulière. Elles nécessitent un temps conséquent d'organisation entre les différentes parties prenantes, notamment en interne pour la mise en œuvre des opérations : répartition des plans de charge, organisation des missions de terrain, etc. L'opération consiste à assurer le montage et la mise en œuvre des programmations annuelles, réaliser le suivi administratif et financier des opérations : - Établir les programmes prévisionnels d'action ; - Rédiger les demandes de subventions, transmettre les demandes et suivre leur exécution ; - Exécuter et suivre la comptabilité : saisie du budget, validation des paiements, suivis des factures ; - Établir des devis et bons de commandes, attribuer des marchés pour les dépenses importantes ; - Etablissement des contrats de travail ; - Suivi des temps de travail des agents. Ces étapes administratives sont en grande partie déjà comptabilisées dans les autres actions, pour la technicienne réserve. Le gestionnaire assurera l'archivage des différents documents de la RNN. Le gestionnaire veillera également à apporter information régulière aux différents groupes ou instances : pôles internes (connaissance et gestion, valorisation et communication), réunions de secteurs, comité scientifique, conseil d'administration.										
Localisation	Sans objet										
Résultats attendus	Gestion administrative effectuée										
Indicateurs à renseigner	Fait : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Chargé de mission RH et budget et comptabilité : 5 jours / an = 50 jours										
Partenaires	-										
Coûts											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicien RNN	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	
Chargé de mission RH et budget comptabilité	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	

Fiche action 40 : MS 10 - Recrutement et encadrement du personnel

MS 10	Recrutement et encadrement du personnel										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Fonctionnement et gouvernance										
OLT	Assurer le fonctionnement optimal de la RNN										
OO	Former et gérer l'équipe technique										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	L'équipe technique de la RNN est actuellement composée d'une technicienne en charge de la RNN, appuyée dans ses missions par les gardes-moniteurs du secteur et ponctuellement les agents du siège. Des gardes-animateurs sont également recrutés chaque année pour une période de quatre à cinq mois, en saison estivale. L'opération consiste à encadrer l'équipe technique et recruter de nouveaux agents selon les besoins. Il s'agira notamment d'effectuer le recrutement des gardes-animateurs saisonniers, au printemps (avril/mai) et d'assurer leur intégration dans l'équipe. Des stagiaires pourront être recrutés pour des missions ponctuelles, notamment pour la réalisation d'une enquête sur les usages anciens de la RNN et pour le diagnostic d'ancrage territorial. Toutes ces missions d'encadrement seront réalisées en appui avec le chef de secteur.										
Localisation	Sans objet										
Résultats attendus	Encadrement et recrutements de l'équipe										
Indicateurs à renseigner	Fait : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 2 jours / an = 20 jours Chef de secteur : 2 jours / an = 20 jours										
Partenaires	-										
Coûts											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicien RNN	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
Chef de secteur	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	

Fiche action 41 : MS 11 - Participation aux réseaux des réserves naturelles de France et des réserves d'AuRA

MS 11	Participation aux réseaux des réserves naturelles de France et des réserves d'AuRA										Priorité 1
Enjeu ou FCR	Fonctionnement et gouvernance										
OLT	Assurer le fonctionnement optimal de la RNN										
OO	Participer aux différents réseaux										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	Réserves Naturelles de France (RNF) est une association qui rassemble près de 700 membres (organismes gestionnaires, professionnels de la nature, bénévoles, experts, etc.). Elle anime un réseau d'acteurs en proposant des appuis techniques, des expertises, une mutualisation d'outils et de ressources, des temps communs, etc. RNF a notamment développés de nouveaux outils pour l'élaboration des plans de gestion : méthodologie de rédaction, outils de diagnostics, etc. La participation aux réseaux de RNF permet de créer du lien entre gestionnaires, de faire connaître la RNN et de bénéficier en échange d'informations et de retours d'expériences pouvant être utiles dans le cadre de la gestion de la Réserve. L'opération consistera à s'impliquer dans le réseau national de RNF, en participant notamment de manière régulière aux congrès des Réserves. Une participation tous les deux ans est attendue. Une participation au réseau des réserves AuRA permettra de favoriser les échanges locaux sur des sujets communs aux réserves de la région. Les rencontres avec les gestionnaires portant les mêmes thématiques (altitude, pastoralisme, etc.) permettront de générer des échanges et des retours d'expériences favorables à la gestion de la RNN Un appui ponctuel pourra être sollicité auprès des différents référents de RNF pour la mise en œuvre d'opération.										
Localisation	Sans objet										
Résultats attendus	1 participation annuelle à l'un des deux congrès (quote-part sur les 3 RNN suivies)										
Indicateurs à renseigner	Fait : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 0,5 jour / an = 5 jours										
Partenaires	-										
Coûts											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicien RNN	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	

Fiche action 42 : MS 12 - Mutualiser les actions de connaissances et gestion dans les réseaux d'espaces protégés, par l'intermédiaire de RNF

MS 12	Mutualiser les actions de connaissances et gestion dans les réseaux d'espaces protégés, par l'intermédiaire de RNF										Priorité 2
Enjeu ou FCR	Fonctionnement et gouvernance										
OLT	Assurer le fonctionnement optimal de la RNN										
OO	Participer aux différents réseaux										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	Le réseau RNF a récemment développé un nouveau site internet qui comprend notamment une page web sur la RNN de la Bailletaz (https://reserves-naturelles.org/reserves/bailletaz/). L'objectif de cette action est de transmettre les données actualisées à RNF afin qu'ils puissent mettre à jour leur site internet (données faune, flore, habitats notamment). Le nouveau document de gestion sera également transmis à RNF afin de le diffuser sur leur plateforme <i>pearltrees</i> qui rassemble les documents de gestions des différentes Réserves : http://www.pearltrees.com/ressources_rnf/galerie-de-plans-gestion-rn/id44397789. Cette plateforme permet une mutualisation des outils, à destination des gestionnaires et agents des réserves naturelles.										
Localisation	Sans objet										
Résultats attendus	Données transmises										
Indicateurs à renseigner	Fait : oui/non										
Maîtrise d'ouvrage	Parc national de la Vanoise										
Moyens humains internes	Technicien en charge de la RNN : 0,5 jour / an = 5 jours										
Partenaires	-										
Coûts											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Technicien RNN	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	

Fiche action 43 : MS 13 - Échanges avec la commune pour l'intégration de la Réserve au cœur de Parc

MS 13	Échanges avec la commune pour l'intégration de la Réserve au cœur de Parc										Priorité 2
Enjeu ou FCR	Fonctionnement et gouvernance										
OLT	Assurer le fonctionnement optimal de la RNN										
OO	Si volonté commune des acteurs, intégrer la RNN au cœur de parc										
Lien avec d'autres actions	-										
Description	L'intégration de la Réserve au cœur de Parc est un sujet qui a été abordé depuis plusieurs années. Une analyse des conséquences réglementaires a été fournie par le PNV et a montré que l'intégration de la RNN n'impliquerait pas de modifications importantes de ce point de vue-là. L'objectif de cette action est d'échanger avec la commune, en vue de l'intégration de la RNN au cœur de Parc. Ces échanges se feront en fonction des opportunités, et selon les volontés communes des acteurs.										
Localisation	Sans objet										
Résultats attendus	Intégration de la RNN au cœur de Parc										
Indicateurs à renseigner	Réunions organisées										
Maîtrise d'ouvrage	Sous-préfecture d'Albertville / DREAL										
Moyens humains internes	Chef de secteur : 3 jours (selon opportunités) Chargé de mission réserves du siège du PNV : 3 jours (selon opportunités)										
Partenaires	- Commune de Val-d'Isère ; - Parc national de la Vanoise.										
Coûts											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Chef de secteur								3			
Chargé de mission réserves du PNV								3			

BIBLIOGRAPHIE

BÜNTGEN Ulf, GREUTER Lucie et al. (2017). *Elevational range shifts in four mountain ungulate species from the Swiss Alps*. Ecosphere 8(4):e01761. 10.1002/ecs2.1761.

COLLOMB Charlotte (2014). *Plan de gestion de la Réserve naturelle de la Bailletaz 2014-2023*. Chambéry : Parc national de la Vanoise. 171 p. [rapport non publié]

COPPIN Hervé (2022). *Inventaire des invertébrés aquatiques du lac de la Bailletaz sur la commune de Val-d'Isère*. TERE0. 18 p. [rapport non publié]

COULOMBIER Justine et BAILLET Yann (2021). *Méthodologie de hiérarchisation des espèces invertébrées du Parc national de la Vanoise – Lépidoptères, Orthoptères, Odonates, Coléoptères*. PNV et Flavia. 8 p. [rapport non publié]

DELORME Michaël (2011). *Diagnostic écologique du lac de la Bailletaz*. Chambéry : Parc national de la Vanoise. 14 p. [rapport non publié]

DE WEVER Patrick, LE NECHET Yoann et CORNEE Annie (2006). *Vade-mecum pour l'inventaire du patrimoine géologique national*. Mém. H.S. Soc. géol. Fr., 12 - 162 p.

DOUARD Anne, FIERIS Valérie et al. (2017). *Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels*. Réserves naturelles de France, Cahiers techniques n°88.

DUSACQ Mathilde (2019). *Orthoptères et papillons de jours : évaluer les effets du pâturage et du changement climatique – Guide méthodologique*. CEN PACA et Conservatoire du Littoral. 44 p.

GUIMIER Hubert, BRAUD Yoan, GARCIA Mélissa et COULOMBIER Justine (2023). *Synthèse des enjeux entomologiques (orthoptères, odonates, rhopalocères et zygènes, coléoptères coprophages) dans les milieux agropastoraux du Parc national de la Vanoise*. Rapport d'étude ENTOMIA pour le PN Vanoise. 40 p. [rapport non publié]

HIRZEL Alexandre, POSSE Bertrand et al. (2004). *Ecological requirements of reintroduced species and the implications for release policy : the case of the bearded vulture*. Journal of Applied Ecology (2004) 41, 1103 –1116.

LACOEUILHE Aurélie, ROQUINARC'H Océane, THIERRY Chloé et LATOUR Manon (2020). *Protocole de suivi des Orthoptères pour l'étude des milieux prairiaux – Application à deux cas d'étude*. UMS PatriNat – OFB/CNRS/MNHN. 16 p.

LE GLOANEC Vincent et MERHAN Baptiste (2022). *Liste rouge des végétations. Région Auvergne-Rhône-Alpes*. Conservatoire botanique national du Massif central, Conservatoire botanique national Alpin [fichier Excel].

LUMARET Jean-Pierre et STIERNET Nicole (1989). *Inventaire et distribution des Coléoptères Scarabéidés coprophages dans le Massif de la Vanoise*. Travaux scientifiques du Parc National de la Vanoise, XVII, p. 193-228.

MARECHAL Anatole (2021). *Réaliser une étude d'ancrage – Guide méthodologique*. Réserves Naturelles de France et Ligue pour la Protection des Oiseaux. 51 p.

REY Pierre-Louis et CAVAILHES Jérôme (2019). *Hiérarchisation des enjeux de conservation des espèces de vertébrés du Parc national de la Vanoise – Amphibiens, Reptiles, Poissons, Oiseaux, Mammifères*. Ekogalta et PNV. [rapport non publié]

ROLLIN Didier (2001). *Étude morphodynamique d'un bassin-versant de haute-montagne alpine : la Grande Sassièr (Tignes - Savoie)*. Thèse à Paris est-Créteil, reportée dans Travaux scientifiques du Parc national de la Vanoise, vol. XXII, 2004.

Risque et territoire (2020). Dossier départemental des risques majeurs (DDRM) de la Savoie.

SUAREZ Léa, PRIMA Marie-Caroline et ROUYEYROL Paul (2023). *Croisement des enjeux de biodiversité et des pressions pour l'évaluation du réseau d'aires protégées métropolitain terrestre*. PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD), Paris, 78 p.

http://www.geol-alp.com/h_vanoise/index_vanoise.html

https://www.reserves-naturelles.org/sites/default/files/fichiers/cahier_geol_rnf.pdf

<https://infoterre.brgm.fr/viewer/MainTileForward.do>

<https://www.drias-climat.fr/>

<https://meteofrance.com/climathd>

https://www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque/orcae/Profils_v1/Profil_247300254.pdf

https://www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr/carte-interactive?celink=8&tx_ciminteractivemap_displayinteractivemap%5Bfieldset_8%5D%5Bcategories_parent%5D%5Bcategories.uid%5D=92&cHash=0e99381541f8a4e951d03f67a26831aa

https://www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr/carte-interactive?celink=8&tx_ciminteractivemap_displayinteractivemap%5Bfieldset_8%5D%5Bcategories_parent%5D%5Bcategories.uid%5D=92&cHash=0e99381541f8a4e951d03f67a26831aa

<https://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/milieus-aquatiqueslacs-et-plans-deau/fonctionnement-dun-lac>

<https://remonterletemps.ign.fr/comparer>

<http://www.observatoire.savoie.equipement-agriculture.gouv.fr/Communes/bdsavoie.php?INSEE=73304>